

Jean-Michel Derex, *La Mémoire des étangs et des marais. À la découverte des traces de l'activité humaine dans les pays d'étangs et de marais à travers les siècles*, Paris, Éditions Ulmer, 2017, 192 p.

Élias Burgel

DANS **HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES** 2017/1 Vol. 47, PAGES III À III
ÉDITIONS **ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES**

ISSN 1254-728X

ISBN 9782911369179

DOI 10.3917/hsr.047.0181c

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2017-1-page-III?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association d'histoire des sociétés rurales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

OUVRAGES

Isabelle PERNIN, *Les Baux ruraux en Grèce ancienne. Corpus épigraphique et étude*, Lyon, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 66, 2014, 631 p.

L'épigraphie grecque est une science ancienne. Elle est née comme discipline scientifique lors de la constitution au XIX^e siècle de grands corpus organisés par régions, rassemblant des documents de tous types et toutes dates selon un ordre topographique. Dès les origines, on fonda sur ces documents de grands espoirs en matière d'histoire économique et sociale : les cités grecques, à partir du IV^e siècle avant notre ère et jusqu'au Haut Empire, avaient gravé sur pierre tant de textes qu'il y avait là, semblait-il, de quoi combler les manques et les éclairer les non-dits de la documentation dite littéraire, les œuvres transmises par la tradition manuscrite. Des anthologies générales et des recueils thématiques de textes virent le jour assez vite, dont certains servent toujours de manuels. Mais c'est surtout à partir du dernier quart du XX^e siècle qu'on vit ce genre se développer, marque d'une certaine maturité historique d'autant plus claire que ces recueils se virent dotés de

traductions (exercice sain qui n'est pas une pâle copie du texte original, mais un reflet des choix de l'interprète) et de commentaires assez longs. Les ouvrages de L. Migeotte, notamment, illustrèrent ce genre en rassemblant tous les textes relatifs à l'emprunt public et aux souscriptions. Ces recueils permettent de constituer les textes rassemblés dans les grands corpus en objets historiques, par la mise en série, la traduction et le commentaire.

C'est un ouvrage de ce type que propose I. Pernin, qui y rassemble les baux transmis par l'épigraphie de la Grèce classique et hellénistique. Cet ouvrage épais est constitué pour l'essentiel des textes grecs, souvent illustrés de photographies, plus rarement de fac-similés, dotés des appareils de la science épigraphique (lemme comprenant les éditions et illustrations antérieures ; appareil critique rassemblant les lectures alternatives à celles choisies par l'éditeur), d'une traduction, toujours très précise, et d'un commentaire portant en général sur les thèmes de prédilection de l'épigraphie grecque, c'est-à-dire les aspects institutionnels, parfois proprement juridique, la datation, la prosopographie. Tout cela constitue un ensemble d'érudition considérable. Le seul fait de rassembler ces données en un

seul volume est un progrès notable. On trouvera ici des grands classiques, comme le bail d'Aixonè, les actes des Clytides de Chios, le bail d'Amorgos, les longues inscriptions d'Héraclée, avec des textes prenant en compte les études récentes et des traductions nouvelles; on trouvera aussi, ce qui est très bien, l'intégralité de corpus locaux riches, comme à Thespies de Béotie, à Délos ou en Carie. L'étude de ces ensembles de textes provenant d'un même site ou d'une même région fait l'objet de synthèses axées sur les mêmes questions: date, cohérence interne, aspects institutionnels –magistrats chargés de l'allocation des biens-fonds– et aspects prosopographiques relatifs aux preneurs. Une courte conclusion présente quelques considérations d'ensemble en une quarantaine de pages sur plus de six cent.

Les textes rassemblés ici sont presque tous des baux à proprement parler, et concernent quasi exclusivement des terres publiques ou sacrées: c'est la cité qui fait graver les textes relevant de son administration. Du fait de l'originalité de cette partie de la documentation, des actes de vente et des actes d'entrée en possession provenant de Carie sont joints au recueil. En effet, à Mylasa et dans les sites environnants, on trouve des ensembles de documents relatifs à un même processus récurrent: un particulier vend sa terre au sanctuaire et la reprend immédiatement à bail. L'ensemble de ces 259 textes forme une particularité très nette des cités grecques (et, donc, cariennes) entre le milieu de l'époque classique et le milieu de l'époque hellénistique.

I. Pernin affirme dès l'introduction que les conclusions essentielles sur la prise en bail de terres dans les cités grecques ont été exposées par Paul Guiraud, dont l'ouvrage magistral date de 1893. D'un point de vue épigraphique, c'est paradoxal, puisque Guiraud ne disposait

que d'une petite minorité des textes rassemblés ici.

Il n'est évidemment pas possible, étant donné les caractères de la documentation épigraphique, de conclure trop vite à une présence ou une absence de l'institution étudiée: c'est une, sinon la question récurrente des recueils de textes épigraphiques. Que la prise à bail soit attestée directement à partir de telle date ne veut pas dire que cette pratique apparaît alors, et à l'inverse la fin des inscriptions n'est pas la fin de l'institution ou de la pratique. C'est d'abord une question d'habitude épigraphique (que met-on sur la pierre) et ensuite, peut-être surtout, une question de conservation (qu'avons-nous conservé, et comment). L'exemple le plus net de ces aléas est ici constitué par les textes de Hydai de Carie, trouvés en remploi, sans que le site même de cette cité ait été clairement identifié. De ce point de vue, I. Pernin a parfaitement raison de souligner que les commentateurs qui croient que les textes de Thespies, concentrés dans un demi-siècle, révèlent un épisode particulier de l'histoire institutionnelle et économique de cette cité se livrent à des affirmations infondées.

Maintenant que nous disposons de ces textes ainsi mis en série, on peut délimiter les axes de recherches futures. Il faudra s'interroger de manière générale sur la signification de cette pratique dans l'économie agraire des cités grecques. La discussion a tourné le plus souvent jusqu'ici autour de la question du statut social des preneurs de terres publiques ou sacrées à bail: paysans pauvres cherchant à s'assurer un revenu supplémentaire ou notables ayant ponctuellement besoin d'un apport pour une occasion particulière – voire, comme c'est à la mode aujourd'hui, simplement mus par le désir insatiable de montrer leurs bonnes dispositions envers leur

communauté? I. Pernin montre à propos des baux de Thespies, puis en reprenant le classement des preneurs établi à Athènes par Papazarkadas, que la diversité sociale était de règle parmi les preneurs; on peut tout au plus identifier quelques tendances à conserver le bail dans un même groupe. Voilà qui pourrait mener loin. Cette pratique assez large de la prise à bail de terres publiques permet d'abord de faire un sort à l'idée de motivations essentiellement liturgiques: c'est une idée courante aujourd'hui que les plus riches des citoyens prennent des terres à bail en considérant cela comme une aide, un bienfait, pour la cité ou le dème. Cette idée est de toute façon suspecte, mais la diversité sociale des preneurs est un élément important contre elle. Cette diversité permet aussi d'établir un pont avec les baux privés connus par les orateurs athéniens du IV^e siècle, mais surtout avec l'Égypte hellénistique, où les baux de terres conservés en grec sur papyrus sont extrêmement courants dès les papyrus de Zénon, au milieu du III^e siècle, et de manière récurrente ensuite. Il s'agit ici d'une documentation privée, certes différente des textes gravés sur pierre en Égée, mais il est certain que des documents privés de ce type existaient ailleurs dans le monde hellénistique, où ils n'ont pas été conservés (voir surtout R. Bagnall, *Everyday writing in the Greco-Roman World*, 2012). Il est probable qu'une étude diplomatique plus poussée de la typologie des documents permettrait d'éclairer certains problèmes internes et d'établir des ponts entre inscriptions et papyrus, et que l'histoire du droit pourrait y gagner.

La répartition de ce corpus ne laisse pas de surprendre. En Égypte, les locations de terre continuent bien après la période hellénistique (voir surtout Rowlandson

et Takahashi, in Keenan, Manning, Yiftach-Firanko (éd.), *Law and legal practice in Egypt from Alexander to the Arab Conquest*, 2014, p. 373 et suiv.). Ce n'est pas le cas dans les inscriptions du monde égéen, dont l'immense majorité se situe entre le milieu du V^e siècle et la fin du III^e siècle, avec les baux de Carie au II^e siècle. Il faut évidemment remarquer que la langue mais aussi la forme juridique des contrats sur papyrus sont grecques. Les terres royales, en Égypte hellénistique, sont normalement louées sans contrat écrit, et il est possible qu'on ait là le reflet d'une pratique grecque assez générale, ce qui peut expliquer pourquoi les textes épigraphiques égéens ne sont finalement produits que dans quelques contextes précis et très circonscrits – peut-être une dizaine de cités parmi les quelque 862 qui devaient exister vers 400 avant notre ère (selon l'*Inventory of Archaic and Classical Poleis*, 2004). En définitive, il est probable que ces 259 textes forment les vestiges d'une pratique exceptionnelle d'inscription sur pierre des baux de terres publiques ou sacrées, et que l'usage de l'écrit sur support souple était plus courant dans les relations privées, ce dont il ne reste rien, sauf en Égypte.

Les baux épigraphiques sont avars d'indications sur les cultures, mais les obligations liées à la gestion des fumures et des sols (interdiction d'enlever des terres), l'entretien des arbres existants, ou encore les alternances culturales, mériteraient maintenant d'être systématiquement mises en regard de Théophraste – dont on n'a pu trouver mention dans ce livre. Cela permettrait de mesurer plus exactement le soin mis par les cités à l'entretien des terres, dans un système agricole où l'épuisement et l'érosion sont des dangers permanents, et donc aussi de mesurer le poids supplémentaire que pouvait représenter

la prise à bail d'une terre publique ou sacrée plutôt que d'une terre privée.

Il faudra enfin s'interroger sur la signification agricole et économique de cette forme juridique. Il est donc établi que vers le milieu du ^v^e siècle au plus tard, la location de terres est un outil utilisé par certaines cités, et qu'il l'est aussi entre acteurs privés à partir du siècle suivant au moins. Elle prend place dans une économie agraire qui se distingue clairement d'un autre système, fondé sur la servitude pour dettes et le métayage (par définition partiaire), connu avant Solon. Cela engage les formes d'exploitation, les statuts de la main-d'œuvre, et évidemment les pratiques monétaires. On peut poser les mêmes questions pour la fin de cette pratique, dès le milieu de l'époque hellénistique pour les inscriptions, peut-être plus tard dans la sphère privée : même s'il ne s'agit que d'un biais documentaire, la fin d'une pratique épigraphique, c'est un élément qui doit prendre place dans les profonds changements que connaissent les cités grecques du ⁱⁱ^e siècle. Dans l'histoire économique de la République romaine, l'apparition de la *locatio-conductio*, des contrats agraires, est un point central. Elle a joué un grand rôle dans le cadre des controverses sur le modèle de la villa esclavagiste en Italie. Il semble qu'elle trouve un rôle dans les très grandes exploitations apparaissant au ⁱⁱ^e siècle, mais aussi qu'elle soit liée à l'abolition du *nexum*, la servitude pour dettes, à la fin du ^{iv}^e siècle (cf. L. Capogrossi Colognesi, *Padroni e contadini*, 2012, chap. vii). En Grèce, l'épigraphie a fait son œuvre ; la question est de savoir si nous sommes désormais capables de faire de la location de terres un problème d'histoire économique et agraire de la même portée.

Julien Zurbach

Marie-Pierre RUAS (dir.), *Des Fruits d'ici et d'ailleurs. Regards sur l'histoire de quelques fruits consommés en Europe*, Montreuil, Omniscience, 2016, 576 p.

C'est un magnifique ouvrage qui nous est présenté ici, rassemblant, sous une trentaine de signatures au travers de dix-sept contributions, le bilan de plusieurs années de recherche sur l'histoire des fruits consommés en Europe. L'objectif est moins d'accomplir un recensement que de conduire l'enquête la plus précise possible sur quelques-uns des fruits qui ont constitué, depuis toujours, la base de notre alimentation. L'une des difficultés premières, constate Marie-Pierre Ruas, dans son introduction, est de délimiter, au-delà de son acception botanique, la notion ethnographique de fruit variable selon les temps et les lieux en fonction, notamment, des modes de consommation. L'information permettant de remonter jusqu'aux origines repose sur une documentation particulièrement hétérogène consistant, actuellement, sur des bases de données (celle du réseau *Prunus* de l'INRA recense, en 2010 plus de deux mille merisiers pour l'Europe sans compter plus de mille griottiers) s'appuyant, pour la période historique sur l'ensemble des textes agronomiques qui, depuis l'époque homérique jusqu'à nos jours ont été conservés, utilisant, de plus en plus dans tous les cas, l'ensemble des méthodes de recherche regroupées autour de l'archéobotanique. Dans le cadre de l'hexagone, il est ainsi possible d'atteindre l'époque des derniers chasseurs-pêcheurs-cueilleurs du Mésolithique (9 000-6 000 av. J.-C.) dont on considère que pommes, poires, merises, noisettes, glands, cynorrhodons d'églantiers, prunelles, cenelles d'aubépines, raisins ou olives, tous sauvages, composaient une partie de

l'alimentation. Autre question essentielle, déterminer les temps et les modalités de passage du sauvage au cultivé, de la cueillette à la récolte : l'usage de techniques récentes comme la morphométrie géométrique ou l'analyse génétique (paléogénèse) peuvent, aujourd'hui, bouleverser nos acquis. Ainsi notre pommier domestique (*Malus domestica*) n'a pas comme ancêtre, comme on l'a cru longtemps, le pommier sauvage européen (*Malus sylvestris*) mais une variété venue d'Asie centrale (*Malus sibirica*) encore présente aujourd'hui dans les forêts du Kazakhstan. On mesure, à partir de là, toute la richesse d'une publication qui ajoute à une documentation puisée dans quelques-uns des plus grands champs de recherche européens toute la rigueur des exigences scientifiques de publication : volumineuse bibliographie, lexique des termes techniques, répertoire en trois langues (latin, français, anglais) de tous les taxons végétaux cités, index des plantes et des fruits cités dans l'ouvrage.

L'ouvrage se structure en trois parties dont la première est nettement orientée vers le problème des origines et des premiers temps des domestications. Dans ce berceau des cultures qu'est le Proche-Orient, les fruits les plus connus au début du Néolithique, nous affirme George Willcox, sont les pistaches (*Pistacia atlantica*), les figues et les amandes sauvages, tous régulièrement récoltés et systématiquement utilisés. Les autres espèces de fruits proviennent de cueillettes occasionnelles. L'olivier (dont les premières traces ont été découvertes sur les bords du lac de Tibériade en Israël et sont datées de 19 000 BP) et la vigne (originaires, à l'état sauvage des forêts riveraines de la mer Noire) n'apparaissent de manière régulière et systématique qu'après le Néolithique. Dès le Chalcolithique, nous dit Linda Hervieux, on trouve des preuves certaines

de la culture du premier, dans le fossé du Jourdain, au nord de la mer Morte, vers 3 700-3 500 av. J.-C. Quant à la vigne l'existence d'un commerce des vins dès le IV^e millénaire entre la Palestine et l'Égypte, supplée aux insuffisances de l'archéologie. Concurrément se pratique la cueillette des amandes. En Égypte et au Moyen-Orient, conduits par Margareta Tengberg et Claire Newton, nous voyons naître autour du palmier-dattier le paysage de la palmeraie. Changeons de continent : du nouveau monde nous arrivent, avec Linda Perry, le cacaoyer, les piments et les courges. Tout ceci ne peut avoir lieu sans que se produise tout un ensemble de mutations, d'évolutions, de changements qu'il nous reste encore à découvrir mais que des analyses génétiques parviennent à mettre à jour dans certains cas privilégiés comme ont pu le montrer Stéphanie Mariette, Muriel Tavaud et Aniko Horvath à propos de quatre taxons fruitiers de la famille des Rosacées : les pommier, poirier, cerisier et prunier.

La seconde partie de l'ouvrage nous oriente vers les temps historiques pour lesquels l'enquête archéologique locale peut être confrontée à une documentation écrite. Les conditions varient énormément selon les dates et selon les lieux : pour ce qui est des fruits à pulpe et à coque consommés dans la Grèce antique, Fragiska Megaloudi nous apprend que l'essentiel du travail archéologique reste à faire. Nos principales sources d'information pour la période archaïque sont les poèmes homériques qui accordent une place privilégiée aux éléments traditionnels de la fruticulture méditerranéenne : vigne, olivier, figuier. Puis il faut attendre les œuvres de Caton et surtout de Pline pour retrouver disponible une importante littérature agronomique qui nous permette, nous dit Suzanne Amigues, de prendre la mesure de l'extension et des

transformations au cours des siècles de ces pratiques auxquelles s'ajoutent alors des productions jusque-là à peu près inconnues telles la pêche et la cerise, voire le citron ou l'abricot.

Concernant l'Europe du Nord Sabine Karg fait le point à partir d'un programme de recherche sur le commerce hanséatique allant du ^{xii}^e au ^{xvii}^e siècle concernant l'utilisation de plus de 150 plantes. Il faut constater la faible place qu'y tient le commerce des fruits pendant longtemps. Le recours à la source archéologique est donc indispensable. S. Karg s'appuie sur les nombreuses enquêtes réalisées récemment par les principaux États riverains de la Baltique (Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, Norvège, Pologne, Suède) et met en évidence l'existence de productions locales originaires des bordures méridionales comme les cerises, prunes et pommes alors que les coings, les nèfles, les fruits du sorbier, les noix et les amandes sont importés. Il est également intéressant de noter la présence de fruits sauvages dont la consommation est une tradition locale comme ceux de la Ronce des tourbières (*Rubus chamaemorus*), riche en vitamine C et dont l'exportation se fait par Bergen, ou de la Busserole (*Arctotaphylosuvarsi*). Julian Wiethold s'intéresse au Groseillier rouge (*Ribes rubrum*) et au Cassis (*Ribes nigrum*) longtemps cultivés comme arbustes de jardin en Europe du Nord et sur les rives de la Baltique. L'origine de cette culture serait située dans le nord de la France ou en Belgique. La consommation se fait soit sous forme de fruits frais, soit en jus, confitures ou produits alcoolisés. Il existe aussi un usage médical de la feuille surtout pour le Cassis. Les traces archéobotaniques sont surtout présentes en Allemagne où les conditions de conservation sont meilleures qu'en France.

En Provence, le bilan de quinze années d'archéologie préventive est impressionnant par toutes les questions qu'il pose, ainsi quand il met au jour, à proximité de Marseille, des alignements de fosses ou des tranchées pouvant remonter au ^v^e siècle av. J.-C. et qu'il faut interpréter comme les traces d'une plantation de vigne, quelquefois complantée (Philippe Boissinot, Robert Gaday, Émilie Leal, Philippe Mellinand, Jean-Philippe Sargiano, Christophe Voyez et Nicolas Weydert). C'est à suivre l'installation du mûrier en France, dans ses deux variétés de noir (*Morus nigra*) et blanc (*Morus alba*) que nous invitent Aline Durand, Perrine Mane et leurs équipes. La distinction entre les deux espèces n'étant pas toujours évidente dans la documentation qui nous est parvenue on trouvera là une mise au point indispensable. L'espèce a dû être introduite en Gaule par les Romains, au moins pour la consommation des fruits. Sa diffusion vers le nord s'amorce probablement dès le Haut-Empire (fin du ⁱ^{er} siècle ap. J.-C.). La culture paraît s'étendre à la France méridionale au cours de la période médiévale. Il s'agirait plutôt du Mûrier noir car le Mûrier blanc n'apparaît, en l'état actuel des données, qu'à la toute fin de la période médiévale. Mais c'est autour du Mûrier noir que s'installe et se développe dans les Cévennes, dès le ^{xiii}^e siècle, l'élevage du ver à soie qui va faire la fortune de sa plantation très au-delà de son aire d'origine.

La troisième partie de l'ouvrage nous conduit plutôt vers des questions de civilisation et de culture. Elle s'ouvre par une réflexion méthodologique sur la relation, au cours des âges entre cueillette et culture, végétation sauvage et domestique. Marie-Pierre Ruas met en évidence les difficultés à saisir les étapes dans l'exploitation des données

archéobotaniques ou paléogénétiques. Mais elle évoque surtout la complexité des phases de mutation de l'une à l'autre tant dans le temps que dans l'espace, non sans risque éventuel de retours (p. 343). La pratique de la greffe a joué de tout temps un rôle majeur dans le passage de l'une à l'autre, en Chine notamment, comme en témoignent les textes cités par Gorges Metaillié. S'y ajoute la phase capitale de la conduite des arbres par des tailles successives de formation et de fructification. Pierre-Éric Lauri nous montre la place centrale qui revient, en ce domaine, aux traités horticoles de la deuxième moitié du XVII^e siècle dont La Quintinie est la figure emblématique, porteurs d'un paradigme d'artificialité esthétique finalement abandonné de nos jours. C'est alors, nous dit Florent Quellier, toute une civilisation du fruit qui se construit autour de ces œuvres proposant une véritable pomologie en langue française dans un siècle marqué par un fort conformisme social : la poire règne en maître dans les potagers fruitiers du Grand Siècle aux dépens des pommes et des prunes jugées trop rustiques. On ajoute aux poires les pêches, les figues et les melons dont la chair fondante permet d'éviter une mastication appuyée et bruyante jugée peu civile. À cette manière d'affirmer la domination de l'homme sur la nature s'ajoutent de réels progrès techniques dans la production fruitière que l'on ne doit pas négliger, même si parfois, comme le constate Antoine Jacobson, cette primauté de l'esthétique méprise d'autres formes d'organisations plus commerciales. L'ouvrage s'achève par une curieuse contribution de Sophie Bouffart, Ingrid Hall et Monique Manoha sur la maladie du renard et les fraises des bois qui nous propose une interprétation ethnographique d'une des peurs invérifiables, aujourd'hui les plus répandues, selon laquelle la

consommation de fraises des bois contaminées par l'urine de renard, est devenue mortelle. Appuyée sur une enquête de terrain réalisée dans la vallée d'Abondance en Haute-Savoie, l'étude permet de comprendre comment, à partir des manifestations marginales d'une maladie effectivement liée à la consommation de certains fruits rouges en forêt, l'échinococcose alvéolaire, parfois mais rarement mortelle, s'est construit une véritable rumeur liée sans doute à des conflits d'usage entre les populations locales et les étrangers au pays, citadins ou Suisses, dans un contexte paysager en pleine mutation et notamment marqué par l'extension des friches.

En épilogue est proposé l'un des derniers textes de François Sigaut, prononcé en 2008 lors du dernier colloque dans lequel il s'interroge, à la demande des participants, sur la faible place accordée à la fructiculture dans l'histoire des techniques rurales.

Jean Boissière

Jean-Michel DEREK, *La Mémoire des étangs et des marais. À la découverte des traces de l'activité humaine dans les pays d'étangs et de marais à travers les siècles*, Paris, Éditions Ulmer, 2017, 192 p.

Dans un article-manifeste publié au début des années 2000, Jean-Michel Derek – qui venait alors de soutenir, en 1999, sous la direction d'Andrée Corvol (Paris-IV), une thèse intitulée *Intérêts privés, intérêts généraux, intérêts communautaires : la gestion de l'eau et des zones humides en Brie (Ancien Régime - fin du XIX^e siècle)* – appelait de ses vœux une « histoire des zones humides en France », en arguant que celles-ci étaient « absentes des synthèses historiques » (Jean-Michel Derek, « Pour une histoire des zones

humides en France (xvii^e-xix^e siècle)», *Histoire et Sociétés Rurales*, 2001, n° 15, p. 11). Environ quinze ans plus tard, l'auteur offre moins une «synthèse historique» proprement dite, au sens académique de l'expression, qu'une promenade érudite au cœur des zones humides de la France métropolitaine – la précision apportée par ce dernier adjectif étant nécessaire, dans la mesure où les zones humides ultramarines, telles que les mangroves antillaises ou guyanaises, ne sont pas évoquées. Ce parcours de découverte est ponctué d'un très riche paratexte iconographique, qui offre plus de 150 illustrations en couleurs et de très belle qualité: reproduction d'images d'Épinal, de cartes postales du début du xx^e siècle, d'œuvres picturales ou encore de pièces d'archives diverses et, surtout, clichés de l'auteur, qu'on devine accumulés au cours d'une démarche de recherche menée avec passion et persévérance, à mi-chemin des salles d'archives et du «terrain», pour reprendre une expression de géographes. Filiale de la société allemande *Verlag Eugen Ulmer*, les Éditions Ulmer –chez qui a paru l'ouvrage–, sont d'ailleurs habituellement plutôt reconnues pour leurs ouvrages pratiques de jardinage, d'écologie ou d'entretien des animaux domestiques, à l'iconographie toujours extrêmement soignée. Aussi le lecteur ne s'étonnera-t-il point de ne pas trouver, dans ce livre, de bibliographie ou de notes de bas de pages, dans la mesure où celui-ci aspire avant tout à lier érudition, accessibilité au grand public et plaisir de lecture.

Pour autant, le lecteur avisé reconnaîtra volontiers, au fil du propos, de brèves allusions aux travaux de recherche académique les plus récents et les plus sérieux sur le sujet: ceux de Jean-Loup Abbé sur l'assèchement de l'étang de Montady dans le Languedoc médiéval (Jean-Loup Abbé, *À la Conquête*

des étangs. L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (xii^e-xv^e siècle), Presses Universitaires du Mirail, 2006), ceux de Raphaël Morera sur les entreprises de dessiccation conduites par des entrepreneurs privés en diverses régions du royaume de France à partir du règne d'Henri IV (Raphaël Morera, *L'assèchement des marais en France au xvii^e siècle*, PUR, 2011), ceux d'Emmanuelle Charpentier sur les sociétés du marais de Dol à la fin de l'époque moderne (Emmanuelle Charpentier, *Le Peuple du rivage. Le littoral nord de la Bretagne au xviii^e siècle*, PUR, 2013) ou encore ceux de Reynald Abad sur le décret révolutionnaire du Comité de Salut Public ordonnant le dessèchement des étangs dans une perspective anti-seigneuriale (Reynald Abad, *La Conjuraison contre les carpes. Enquête sur les origines du décret de dessèchement des étangs du 14 frimaire an II*, Fayard, 2006). De manière plus diffuse, les écrits de Patrick Fournier gagneraient sans doute également à être convoqués (Patrick Fournier, «La ville au milieu des marais aux xvii^e et xviii^e siècles. Discours théoriques et pratiques de l'espace», *Histoire urbaine*, 2007/1, n° 18). C'est que, depuis le début des années 2000, les travaux historiques sur les zones humides ont sans conteste essaimé, à l'intersection de plusieurs domaines de recherche: histoire socio-économique, histoire urbaine, histoire des sciences et des techniques, histoire des paysages, histoire environnementale, histoire de l'alimentation mais aussi, bien évidemment, histoire rurale (cf. en particulier Bernard Heude, *La Sologne. Des moutons, des landes et des hommes du xviii^e siècle au Second Empire*, PUR, 2012). La création du Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH) en 2003 n'est pas étrangère à cette évolution: elle matérialise le regain d'attention pour cet

objet tout en catalysant ce processus.

Si le parcours érudit proposé par Jean-Michel Derex, dont le mouvement suit l'ondulation d'une conversation plutôt que celui d'une dissertation, prend la forme de quatorze entrées thématiques, cela n'est pas sans entraîner, au fil des pages, quelques répétitions et certains déséquilibres entre les chapitres. La lecture, cependant, reste toujours aisée et fort plaisante. Plusieurs enjeux transversaux méritent alors d'être relevés, parce qu'ils font tout l'intérêt de la construction des zones humides comme objet d'étude, notamment pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine (la période antique n'étant pas évoquée dans l'ouvrage).

Le premier point concerne inévitablement la dénomination elle-même de l'objet étudié, dans la mesure où Jean-Michel Derex ne parle explicitement de « zones humides » – également, sous sa plume, l'expression « espaces humides » – qu'en introduction, qui plus est pour qualifier cette expression de « vilain terme » (p. 10), en lui préférant ensuite celle de « pays d'étangs et de marais ». Si l'auteur ne donne pas d'explications explicites à cet arbitrage langagier, il convient sans doute de rappeler que l'expression « zone humide » n'est pas neutre, dans la mesure où elle constitue une catégorie juridique depuis la loi sur l'eau de 1992 (loi 92-3 du 3 janvier 1992, art. 2) : son emploi n'est donc pas dénué de connotations anachroniques pour les périodes antérieures. Comme le soulignait ainsi l'auteur dès 2001, « pendant très longtemps, les espaces humides n'ont pas été définis » comme un tout (Jean-Michel Derex, *op. cit.*, p. 13), puisque la multiplicité des dénominations prévalait. À cet égard, sans que l'historien ne soit contraint de retrouver la diversité émique des dénominations, l'expression « pays

d'étangs et de marais » est sans doute plus neutre analytiquement. Pour définir l'*étang*, Jean-Michel Derex l'oppose au *lac*, en le concevant comme un « plan d'eau » qui est la « résultante de facteurs naturels et humains étroitement imbriqués » (p. 38), tandis que le premier ne devrait son origine qu'à des facteurs géologiques. À l'exception des « plans d'eau issus de l'activité extractive » (p. 42), l'étang serait alors toujours délimité par une chaussée. Si l'auteur ne propose par de définition du *marais*, il demeure possible de convoquer la définition limpide du chevalier de Jaucourt (1704-1779), dans *L'Encyclopédie* : « lieu plus bas que les lieux voisins, où les eaux s'assemblent et croupissent, parce qu'elles n'ont point de sortie ». Dénués de chaussée et pourvus de contours plus fluctuants que les étangs, les marais n'en sont pas moins, eux aussi, la « résultante de facteurs naturels et humains étroitement imbriqués ».

Partant, le deuxième point qu'il convient de souligner est sans nul doute le fait que les marais et les étangs sont des milieux anthropisés, qui ne peuvent être envisagés indépendamment de complexes interventions humaines. En insistant, à juste titre, sur le fait que les « pays de marais et d'étangs sont tout sauf naturels » (p. 21), Jean-Michel Derex semble alors demeurer à mi-chemin de l'*histoire régressive* à la Marc Bloch et de l'*environmental history* à la William Cronon. *De facto*, l'auteur semble plus proche du premier pôle lorsqu'il est par exemple conduit à indiquer que les étangs et les marais sont porteurs d'héritages qui passent les siècles » (p. 9) et de « traces environnementales ou patrimoniales » (p. 185), c'est-à-dire d'une succession d'aménagements ayant subi l'influence du temps : la perspective, présentiste et paysagère, incite en effet à interroger

la stratification des interventions humaines pour expliquer un état final, en vertu de la métaphore de la bobine cinématographique chère à Marc Bloch (cf. Marc Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Armand Colin, 1999 [1931]). Lorsqu'il souligne que «l'aménagement d'un marais ou d'un étang n'est jamais définitivement acquis» et que l'histoire d'une région de zones humides est constituée de flux et de reflux, «chemins de traverse, avec des abandons et des reprises» (p. 45), l'auteur semble inversement plus proche d'une perspective attentive aux pratiques sociales aménageuses dans des contextes précis. Par-delà les aménagements structurants des territoires, ponctuels mais durables, cette seconde démarche ouvre la voie à une étude des pratiques, quotidiennes ou moins quotidiennes, d'entretien des infrastructures territoriales (cf. Patrick Fournier et Geneviève Massard-Guilbaud (dir.), *Aménagement et environnement. Perspectives historiques*, PUR, 2016). Bien plus, elle aspire à ne pas s'interdire l'étude des aménagements *ratés* ou des processus environnementaux qui peuvent sembler *régressifs*: dans cette perspective, Émeline Roucaute et Georges Pichard mettent par exemple au jour un «retour des eaux» en Camargue à la fin de l'époque moderne (Émeline Roucaute et Georges Pichard, «Les cadastres des associations territoriales d'Arles, témoins de la gestion des zones humides au XVII^e siècle», *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire «Espaces et Cultures»*, 2009, n° 30). Dans les deux cas, l'invitation à se déprendre d'une vision des marais et des étangs comme des milieux virginaux, qu'il conviendrait de protéger en les sanctuarisant, n'est pas sans rappeler les mises en garde de William Cronon, figure de proue de l'histoire environnementale américaine, contre le concept de *wilderness* (William Cronon, «Le problème de la *wilderness*, ou le

retour vers une mauvaise nature», *Écologie & Politique*, 2009/1 [1995], n° 38). Dans la conclusion de l'ouvrage, Jean-Michel Derex souligne ainsi l'écueil des «stratégies conservatrices» ou «stratégies du "re" (re-qualification, re-valorisation, ré-habilitation, re-naturalisation, réparation)», en invitant à toujours avoir à l'esprit la «dynamique de ces milieux, leur réactivité aux changements sociaux [et] aux changements climatiques» (p. 185).

Un troisième point est lié aux enjeux économiques des étangs et des marais, puisque l'auteur rappelle qu'ils «ne sont pas les terres sans intérêt économique que beaucoup ont voulu dénoncer» (p. 71), notamment les physiocrates de la fin de l'époque moderne et les médecins hygiénistes du XIX^e siècle (p. 135-136). Par-delà une perception durablement négative au service d'une «mauvaise réputation des lieux» (p. 21), que l'auteur semble attribuer à des facteurs anthropologiques autant qu'historiques (cf. chap. 1, 12 et 13) en raison du «fonctionnement symbolique des marais et des étangs» (p. 165), ces derniers ont en effet toujours été sujets à des exploitations humaines plus ou moins intenses, en vertu d'un décalage frappant entre représentations et pratiques. En fonction des dynamiques de la démographie, ceux-ci peuvent, à un premier niveau, constituer des «espaces à conquérir sur le néant» (p. 51) afin d'obtenir des gains de productivité agricole lorsqu'aucune amélioration technique n'est envisageable. Des spéculations, plus ou moins intenses, ont alors lieu autour de l'extension des terres mises en culture ou de l'accroissement des herbages fourragers: elles sont portées par des acteurs de toutes natures en fonction des époques (ecclésiastiques, communautés d'habitants, entrepreneurs privés, agents du pouvoir central, etc.).

À un second niveau, sans qu'il soit besoin de promouvoir leur assèchement, marais et étangs peuvent être porteurs de ressources plus ou moins prisées (carpes et anguilles, sel, osier, tourbe, sangsues, etc.) : l'économie de ces denrées peut alors demeurer locale ou concerner des circuits plus vastes. Ces différentes configurations sont illustrées par Jean-Michel Derex à l'aide d'exemples historiques de différentes périodes, mobilisés à partir des quatre coins de l'Hexagone. Ils révèlent des « eaux agitées », « espaces instables ouvrant de larges boulevards à la chicane et aux procès » (p. 125), où les intérêts sont éminemment contradictoires. La gestion de l'eau est ainsi souvent « source de discordes » (p. 126), parce que les différents acteurs en présence peuvent s'affronter autour de la détermination du niveau d'eau ou, sur le littoral, de sa salinité. Cela n'est pas sans faire penser aux travaux d'Alice Ingold sur les conflits liés à la gouvernance de l'eau dans le Roussillon (Alice Ingold, « Gouverner les eaux courantes en France au XIX^e siècle. Administration, droits et savoirs », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2011/1).

Enfin, un quatrième et dernier enjeu inspiré par le propos de Jean-Michel Derex concerne l'organisation sociale et culturelle des sociétés des zones humides. De fait, ces territoires donnent souvent lieu au développement d'une forte « identité » locale, parce que les modalités d'organisation sociale favorisent le « sentiment d'appartenance des individus » (p. 105). L'auteur évoque ainsi le « sentiment de vivre dans un milieu « à part » » (p. 110) ou « en marge » (p. 119), en mobilisant le vocable géographique d'« insularité », terme de géographie sociale et économique qui gagnerait à être mis en rapport avec le concept d'« îléité », issu quant à lui de la géographie culturelle (Françoise Péron, *Des îles et des hommes*,

Éditions de la Cité/Ouest-France, 1993). Les études récentes sur la « géographie des marges » mériteraient indéniablement d'être, elles aussi, mises en relation avec cette réflexion (cf. Samuel Depraz, *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*, Armand Colin, 2017). Pour singulariser l'appartenance territoriale des étangs et des marais, Jean-Michel Derex reprend alors l'expression heureuse – déjà utilisé dans son article de 2001 – de « solidarité obligée » (p. 113-115), afin de souligner que les sociétés des zones humides sont généralement un « monde de solidarités et de contraintes structuré par des usages » (Jean-Michel Derex, *op. cit.*, p. 30). S'il convient d'éviter toute forme de déterminisme, la perspective est séduisante : pour surmonter les contraintes spécifiques liées à l'occupation et à l'exploitation des zones humides, les sociétés locales seraient fréquemment conduites à mettre en place des formes avancées d'organisation collective afin de coordonner les intérêts particuliers, seul moyen pour atteindre un certain degré d'efficacité. *Wateringues* et autres *syndics* des périodes médiévales et modernes sont ainsi considérés par Jean-Michel Derex comme les « ancêtres des actuels syndicats mixtes intercommunaux mis en place pour la gestion et l'entretien des marais » (p. 113). Les travaux récents de Raphaël Morera sur la « gouvernance » et la « gestion participative » des zones humides françaises à l'époque moderne semblent aller dans le même sens : ils soulignent l'originalité de certaines formes de « pouvoirs territoriaux », plus ou moins autonomes à l'égard des pouvoirs seigneuriaux et du pouvoir central, à des fins d'entretien des infrastructures assurant les équilibres écologiques locaux (curage des canaux, maintenance des écluses, etc.). En Camargue et dans le pays arlésien, dès le XVI^e siècle, des associations de propriétaires et d'exploitants prennent

par exemple ponctuellement des décisions à valeur normative, susceptibles de s'imposer à tous au nom d'un intérêt collectif (Raphaël Morera, « Mise en valeur des zones humides et association de gestion. Naissance et affirmation de nouveaux pouvoirs territoriaux (France, XVI^e-XVIII^e siècles) », *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire «Espaces et Cultures»*, 2015, n° 42).

En définitive, tout en constituant un très beau prolongement de son manifeste en faveur de la recherche historique sur les zones humides de France et d'ailleurs – les recherches récentes ayant notamment montré l'importance de l'approche transnationale, ne serait-ce que, par exemple, du fait de la circulation des techniciens hollandais à l'époque moderne –, l'ouvrage de Jean-Michel Derex est donc une invitation à prendre conscience des enjeux socioenvironnementaux liés à ces territoires spécifiques. Invitation qu'il serait regrettable de ne point saisir, tant les enjeux dépassent les limites de leur objet.

Élias Burgel

Stefano LODI et Gian Maria VARANINI (dir.), *Verona e il suo territorio nel Quattrocento. Studi sulla carta dell'Almagià*, Vérone, Cierre, 2014, 276 p.

Composé d'une introduction, due à Marica Milanese, et de dix contributions, l'ouvrage dirigé par Stefano Lodi et Gian Maria Varanini concerne la plus grande carte réalisée en Italie au xv^e siècle, un parchemin appelé « carte d'Almagià » (Archivio di Stato de Venise, Miscellanea mappa 1438), du nom du géographe et historien Roberto Almagià (1884-1962), professeur aux universités de Padoue et de Rome, qui l'a découverte, analysée

et publiée en 1923 (« Un'antica carta topografica del territorio veronese », *Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei*). Il s'agit du premier document cartographique de la ville de Vérone et de son territoire (Giuliana Mazzi, Gian Maria Varanini, Carlo Andrea Postinger, Isabella Lazzarini, Nello Bertoletti, Gianluca Poldi) qui intègre également le lac de Garde, la Vallagarina, le Trentin méridional et une partie du territoire de Mantoue (Stefano Lodi, Sandra Vantini, Susy Marcon), travail accompli avec une précision rare et dont les dimensions sont exceptionnelles (rectangle de 2 220 × 2 997 mm, près de 7 m²). Les différentes contributions l'examinent sous des approches différenciées (contexte politique et culturel, style et écriture, forme et support, ville et monde rural). Cette carte inestimable passe pour être l'exemplaire le plus ancien et, à maints égards, sans doute le plus important témoignage d'une nouvelle cartographie régionale qui trouve en Italie du nord au xv^e siècle d'autres exemples extraordinaires de chorographie dépassant le mètre carré – la carte anonyme de la Lombardie, vers 1440 (Paris, BNF), celle signée par Giovanni Pisato en 1440 (Trévise, Biblioteca comunale) et, enfin, celle de Brescia (Biblioteca Queriniana).

De nombreuses sources prouvent que, dès le xiii^e siècle, il existait en Italie et en particulier dans la plaine du Pô une riche cartographie locale qui ne cessa de se développer et dont subsistent aujourd'hui peu de documents. La représentation graphique de territoires et d'espaces de toutes dimensions, avec des objectifs différents, existe de façon diffuse au-delà de l'Italie, par exemple en Angleterre et dans les Pays-Bas actuels. Mais la cartographie produite par les seigneuries italiennes que l'on peut voir encore aujourd'hui est l'œuvre de professionnels du dessin et

de la peinture; elle est caractérisée par l'absence de références astronomiques et d'échelle, la priorité étant accordée à l'emplacement du bâti et des cours d'eau. L'élaboration de la carte repose sur l'enquête menée sur le terrain, fondée d'abord sur des instruments de mesure simples, puis, au ^{xv}^e siècle, sur l'emploi de la boussole et l'évaluation soignée des distances, l'utilisation des instruments de la carte marine, ainsi que sur la tentative de restituer non seulement les éléments qui composent un territoire, mais aussi l'aspect qu'il revêt dans son ensemble. Ce sont des cartes dont l'orographie est générale, saisie grâce aux hautes vallées dessinées, et la représentation minutieuse de l'hydrographie contribue à cerner le territoire et son économie (centres habités, châteaux, fortifications, voies fluviales et terrestres).

La rédaction de la carte d'Almagià est probablement due à un décret du Conseil des Dix, magistrature vénitienne chargée de la sécurité de l'État, composée de dix-sept patriciens. Ce décret a été promulgué en février 1460 et a été destiné à toutes les provinces de la Terre Ferme afin de mieux les gouverner. Cette carte est peut-être l'unique exemplaire qui subsiste d'un genre fragile comme le sont les parchemins de très grandes dimensions, surtout lorsque ceux-ci ont été suspendus pour être vus de loin, et non enroulés. C'est ainsi que le Conseil des Dix demanda aux recteurs du *Stato da Terra*, des patriciens élus par leurs pairs au Grand Conseil de la capitale pour siéger pendant seize mois dans les villes de l'arrière-pays, de réunir un corpus cartographique composé de cartes distinctes pour chaque province, qui devaient être gardées à Venise, soit dans la Chancellerie, soit dans la salle du Conseil des Dix. Il est probable que la carte devait être en réalité exposée aux seuls conseillers, une exigence qui répondait à

la volonté du gouvernement vénitien de disposer d'une documentation précise, afin de contrôler différents secteurs de l'État, en particulier ceux se rapportant à la défense, aux fleuves et aux décharges de la lagune. La carte d'Almagià semble la seule qui puisse être potentiellement rattachée à la décision de février 1460, même si elle ne répond pas totalement aux critères habituels, la bibliographie des années 1970 suggérant de relier à cette loi, en reprenant l'hypothèse de R. Almagià, d'autres documents relatifs aux territoires de Padoue et de Brescia.

Quelles fonctions peut-on assigner à une iconographie (territoriale et urbaine) qui se développe au ^{xv}^e siècle et à une cartographie dont les buts ne sont pas toujours aisés à saisir? Le lien avec le décret de 1460 suppose une réelle connaissance des espaces et/ou d'une iconographie urbaine réalisées dans les lieux du pouvoir vénitien. Dans le Palais ducal, il y eut sans doute deux cartes («*carte di Cosmografia*») avant 1442, qui se trouvaient d'abord dans la salle des «*Nappe*» (Cartes), puis dans celle de l'Écu: une mappemonde – au lieu d'une représentation du territoire comme l'avait faussement affirmé Roberto Gallo et d'autres à sa suite –, et une représentation de l'Italie, disparues lors de l'incendie de 1483, et une seconde représentation de la péninsule copiée et perdue dans un autre incendie au ^{xvi}^e siècle. Elles furent peintes en 1479 par le cartographe Antonio de Leonardis (ou Leonardi), expression d'un goût diffus au ^{xvi}^e siècle qui conduisit au développement de thématiques destinées à visualiser des lieux liés à un personnage politique, le plus souvent le commanditaire du travail à exécuter. Au cours du ^{xvi}^e siècle, une telle pratique explique, notamment en Italie, la réalisation de cartes et de vues (tapisseries, toiles, fresques) dont les sujets peuvent se rapporter à des

domaines limités de l'organisation des territoires.

Au ^{xv}^e siècle, persiste l'objectif chorographique, entendu comme une simple description des données géographiques, réalisable par le seul exercice de l'art du dessin et de la peinture, fondé sur des cartes à échelle réduite, emplies de détails topographiques, le langage utilisé étant pictural et qualitatif. La découverte de la perspective, la récupération de la tradition ptolémaïque, les écrits de Leon Battista Alberti, qui décrit pour la première fois la technique de la triangulation, de Piero della Francesca, de Léonard de Vinci et de Raphaël déplacent peu à peu, dans un processus qui se prolonge au ^{xvi}^e siècle, l'exercice des enregistrements (urbains, territoriaux) dans la sphère de la géographie et, donc, de la cartographie accomplie grâce à des instruments de mesure, à des calculs précis et à des relevés effectués sur place. C'est en effet le cas de la carte d'Almagià qui rapporte des données géographiques et topographiques de façon plus complète que ce qu'il est possible de lire dans les autres documents graphiques produits par l'étude du relief que la République de Venise avait mise en œuvre au ^{xv}^e siècle.

Dans la carte d'Almagià, les signes relatifs aux éléments bâtis deviennent des représentations assez réalistes des lieux fortifiés et des édifices construits le long des routes, même si l'esprit de synthèse règne. La précision des différentes parties du territoire dessiné (routes, fleuves, rivières, bourgs fortifiés ou non, ponts, passages, cols, montagnes, collines) explique probablement les grandes dimensions de la carte qui semblent exclure une rédaction à une seule fin militaire. Il est vraisemblable que les indications sommaires sont dues à une pauvreté du support cartographique, et non à une quelconque négligence du dessinateur. À cet égard, il convient d'être

prudent avec l'étude des cartes, car celles-ci répondent à des besoins spécifiques et ne sont donc jamais ni neutres, ni expression fidèle de toutes les informations qu'elles contiennent. La présence de mappemondes et de cartes dans le Palais ducal et l'enregistrement détaillé de l'arrière-pays commandé en 1460 pour la salle du Conseil des Dix confirment la double valeur acquise par les décorations géographiques : le patriciat tient à exalter la puissance de l'État dans les lieux accessibles aux visiteurs du Palais et à exposer la documentation pour l'exercice du pouvoir dans les salles où celui-ci était pratiqué, une documentation conçue selon une vision du monde en peinture (*in pictura*) qui pouvait se transformer en élément de décoration, ce qui explique sans doute l'appel à des peintres, aidés par les études géographiques des humanistes. Celles-ci étaient connues des principaux promoteurs de la loi de 1460, les patriciens Pietro Mocenigo, à maintes reprises Sage de Terre Ferme, condottière et doge en 1474 ; Bernardo Giustinian, fervent lecteur de textes antiques (Pline, Strabon, Diodore de Sicile, Ptolémée) ; et, enfin, Marco Donà. Il n'est pas exclu par ailleurs que, face à la difficulté de réaliser une entreprise devant concerner l'ensemble de la Terre Ferme et qui se rapporta probablement à la première et unique carte – Vérone et son territoire –, le programme ait été interrompu, le parchemin devenant dès lors l'expression d'une période culturelle dont elle constitue une des manifestations les plus claires et brillantes.

S'agit-il, comme le supposent certains, d'une carte à but militaire, étant donné la précision des éléments représentés (montagnes, collines, marais, fleuves, rivières, routes, centres habités), disponibles dans les archives de l'époque ? Mais les indications de nature proprement militaire comme les châteaux, pourtant

attestés à l'époque dans les sources, font défaut. Quel que soit l'usage de la carte, celle-ci a dû être suspendue à un endroit de la pièce, afin d'être lue de loin. Il est en définitive difficile d'attribuer une fonction unique à une carte, comme celle de la ville de Vérone et de son territoire, et à toutes les autres conçues à la même époque dans le reste de l'Italie, à l'instar de celles de la Toscane réalisées par Léonard de Vinci, qui se fonda sur une cartographie préexistante. Les chercheurs s'accordent à reconnaître que le dessin du Véronais résulte d'un ensemble de plans et de cartes locales, d'itinéraires et de descriptions écrites, d'informations de nature administrative, tous reproduits selon une échelle qui varie d'une aire à l'autre. La destination à des magistratures publiques paraît démontrée par la précision et la clarté de la représentation réalisée surtout avec des matériaux qui ne sont pas précieux, par des ambitions esthétiques peu élevées, ainsi que par la rédaction qui ne fut pas confiée à un copiste libraire, mais à un professionnel d'autres formes d'écritures, tels un secrétaire, un chancelier ou un cartographe – gagné par l'humanisme. Il n'est pas exclu, en outre, que, parmi les sources ayant permis la réalisation de cette carte, figurent également des dessins et des plans dus à des ingénieurs militaires. Il est difficile d'attribuer une fonction unique à une carte aussi composite que celle d'Almagià, fondée sur des sources hétérogènes et de valeurs différentes, tous les chercheurs s'accordant en effet à reconnaître que le dessin de la ville de Vérone et de son territoire est le produit d'une agrégation de différents plans et cartes.

Parchemin exceptionnel pour le xv^e siècle, expression de la culture humaniste, la carte d'Almagià apparaît comme le premier document cartographique véronais dans lequel

existe une représentation à la fois planimétrique et stéréométrique du bâti. Fondée sur la cartographie historique, l'étude iconographique, la recherche des informations livrées sur la pensée scientifique qui a sous-tendu la rédaction, l'approche anthropologique historique et culturelle, la chorographie, l'hydronyme et la toponymie, la nouvelle lecture faite 2014 du parchemin découvert et analysé par Roberto Almagià en 1923 s'avère d'un intérêt inestimable pour l'histoire du territoire à la Renaissance, pour la façon de considérer le monde et de le représenter. De façon brillante et érudite, les différents contributeurs de cet ouvrage passionnant et précieux ont livré à la connaissance d'un public d'historiens, de géographes et de curieux, l'état des dernières connaissances sur un parchemin d'une qualité rare.

Lucien Faggion

Jean-Marc MORICEAU, *Les Grands fermiers. Les laboureurs de l'Île-de-France, xv^e-xviii^e siècles*, Paris, Fayard-Pluriel, 2017, 510 p.

Tous les historiens ruralistes connaissent leurs classiques et, parmi eux, *Les Fermiers de l'Île-de-France* de Jean-Marc Moriceau, une des dernières thèses monumentales en histoire moderne (le lecteur pourra se reporter au compte rendu publié par Marcel Lachiver dans *Histoire et Sociétés rurales*, n° 2, p. 223-225 et, pour la seconde édition, à celui de François Sigaut paru dans le n° 10, p. 273-277, de la même revue). Il n'en est sûrement pas de même des étudiants qui, sauf exception, ne liront jamais la version complète. On ne peut donc que se réjouir d'une édition de poche, d'autant plus que celle-ci est entièrement refondue. Bien entendu, elle n'est pas destinée au spécialiste puisqu'une bonne moitié du

texte a disparu, et notamment les notes, les pièces justificatives, les annexes comme la notice métrologique, les tableaux, les graphiques, les sources, la bibliographie (réduite ici à l'essentiel) et les index, y compris l'index lexicographique si utile pour les lecteurs qui ne connaissent pas du tout le monde rural. Tout cela est compréhensible. Ce nouveau volume, très maniable, constitue un outil qui sera fort apprécié des historiens, sociologues, géographes, agronomes et, plus généralement des observateurs ou curieux du monde rural.

Il ne s'agit pas d'un ouvrage d'histoire agricole, centré sur le travail et la vie des fermiers mais d'une approche principalement sociale. L'économie rustique, le travail des champs, ou la conjoncture ne sont pas négligés, loin de là, mais la préoccupation de l'auteur consiste d'abord à saisir l'ascension et la formation de cette élite aristocratique qui s'est épanouie au cœur des riches plaines céréalières de la région parisienne. Les belles cartes (p. 29-31) posent bien le cadre géographique de l'étude: le Hurepoix (au sud de Versailles), le pays de France (au nord de Saint-Denis) et le Valois Multien de la Brie (entre Senlis, Crépy et Meaux), en un mot des espaces situés à moins de 50 km de Paris et donc fortement influencés par la capitale du royaume qui aspire les hommes, les grains et les bêtes.

Heureusement, l'éditeur et l'auteur n'ont pas touché à la belle charpente de l'ouvrage d'origine structuré en trois parties chronologiques, formant autant de vastes fresques reposant sur une documentation impressionnante: 1 900 registres et autant de liasses d'actes notariés, 250 dossiers d'archives judiciaires et bien d'autres documents.

La première partie raconte la formation d'un groupe social, depuis le début du xve siècle jusqu'à la fin du xvi^e siècle.

La méthode régressive (fondée sur un échantillon de riches cultivateurs, établi en 1740-1789) permet à l'auteur de suivre les lignages retenus sur la longue durée, et de mettre en évidence une ascension sociale qui est déjà bien affirmée dès 1550. De modestes fermiers accèdent peu à peu au statut plus envié de gros marchands-laboureurs exploitant souvent plus de cent hectares, superficie considérable pour l'époque. L'auteur, qui aurait pu se contenter d'analyser les fermiers de la fin de la période moderne, montre ici tout l'intérêt d'une recherche sur la longue durée: les racines de l'ascension sociale puisent profondément dans le substrat médiéval.

La deuxième partie présente la grande exploitation, appréhendée ici du milieu du xvi^e siècle jusqu'au milieu du xvii^e siècle. Jean-Marc Moriceau décrit les fermes, le parcellaire, le cheptel vif, le matériel d'exploitation; il présente la famille du fermier, le personnel employé, la domesticité, les ouvriers saisonniers, l'organisation des cultures (centrée sur le froment), l'assolement triennal, les chevaux et leurs attelages, les véhicules de transport, l'élevage de plus en plus spécialisé, les techniques du labourage (le calendrier des cultures, à la p. 273, résume parfaitement le cycle agraire), les engrais, les rendements ou encore le patrimoine foncier. Cette seconde partie est beaucoup plus neuve qu'on ne l'imagine, en particulier sur les bâtiments agricoles restant très négligés par les historiens ruralistes. Notons au passage que le dynamisme démographique, la diversité de l'élevage, ou encore la place du patrimoine foncier attendent toujours de nouveaux chercheurs.

Enfin, la troisième partie s'attarde sur le temps des mutations, allant du milieu du xvii^e siècle jusqu'au milieu du xviii^e siècle. On voit comment s'enrichissent les gros fermiers, nouant des alliances, faisant

des mariages somptueux, constituant des dots aussi énormes que séduisantes, laissant des successions dignes des plus grandes familles nobles de l'époque. Chemin faisant, Jean-Marc Moriceau traque aussi les faillites et les régressions sociales, ouvrant ainsi la voie à une étude de la mobilité sociale descendante, à la déchéance rustique. L'ouvrage s'inscrit donc au confluent de l'histoire rurale, de la sociologie et de la démographie historique, sans oublier la généalogie (1 800 ménages reconstitués) sans laquelle toute tentative d'histoire sociale resterait vaine et désincarnée.

Au fil de la lecture, Jean-Marc Moriceau nous apprend beaucoup sur des thèmes d'une grande variété, qu'il s'agisse de l'approche des constructions sociales ou des structures économiques. Son écriture, limpide, est bien éloignée du verbiage universitaire contemporain et des approches souvent fumeuses à la mode. Le moindre détail, illustrant un cas précis (nommé, daté, localisé), repose sur une référence d'archives. Par exemple, au lieu de parler du Grand Hiver de 1709 de façon générale, l'auteur illustre son propos par le cas de Louis Chartier, au Plessis-Gassot. Ce dernier avait emblavé 86 hectares sur la sole d'hiver; l'été suivant, 46 n'ont rien donné. Le lecteur découvre ainsi des réalités humaines et s'émervaille à chaque page, que ce soit sur l'offensive du marché foncier, le recrutement des fermiers par les propriétaires, les noces, l'attraction parisienne, les maladies cryptogamiques, l'alphabétisation, l'hyper-fécondité, le crédit familial, l'anoblissement, les placements mobiliers, etc.

Ces fermiers opulents et leurs épouses vivent comme des notables ou des bourgeois de la capitale voisine, voire à la manière des aristocrates de la Beauce ou du Vexin voisins. Ils achètent des offices et entrent dans la magistrature sans

abandonner leurs domaines agricoles. Voici par exemple Claude Gibert, premier laboureur à s'ériger seigneur de son village-paroisse; ses héritiers achètent des charges: Louis acquiert un office de contrôleur des guerres tandis que son frère devient receveur des domaines du roi dans la généralité de Metz. Les charges anoblissantes sont recherchées; certains fermiers parviennent au parlement de Paris en deux générations. Tout est mis en œuvre pour que les enfants (très nombreux) fassent des études au collège (à Meaux, à Paris, à Juilly, etc.) puis de belles carrières dans l'armée, l'administration, les cours souveraines ou le clergé. Les intérieurs de leurs demeures sont confortables et même raffinés, luxueux. Fermiers et fermières amassent et thésaurisent: Catherine Chulot entasse près de 46 000 livres «en espèces d'or et d'argent», en 1685. Lors des réceptions, Marie Navarre exhibe vingt-six couverts, trois paires de flambeaux d'argent, deux sucriers, six salières. Les meubles nombreux et les armoires contiennent des garde-robes colorées. Fauteuils tapissés et chaises «à la capucine» sont en noyer. Avant 1651, Nicolas Le Febvre a déjà installé une horloge chez lui.

Dans les logis de ces grosses exploitations agricoles, les tapisseries des Flandres ou d'Aubusson ne sont pas rares. Ces fermiers n'avalent pas les piquettes franciliennes mais dégustent des crus de Champagne ou du Mâconnais. Ils s'épanouissent dans le monde des Lumières; les maîtresses de maison reçoivent, tiennent salon. Les intérieurs sont ornés de tableaux et de cartes. Comme Sébastien Gouffé, à Gonesse, Jacques Corbie, Michèle Barré, Marie-Marguerite Fournier, Antoine Giroust et bien d'autres ont payé des peintres pour avoir leur portrait, qui permet aux descendants de s'inscrire dans une lignée prestigieuse. Les bibliothèques accumulent les œuvres

de Furetière, de Duhamel de Monceau, de Boisguilbert et de Savary mais aussi de Platon ou d'Homère. Ces coqs de villages, qui achètent des fiefs, arborent leurs armoiries et se passionnent pour la chasse, sont devenus des notables ouverts aux vents de la modernité.

Cette édition commode offre en outre toute une série d'informations nouvelles. L'introduction, intitulée « Une enquête au long cours. Radioscopie 1980-2017 » retrace l'histoire de cette thèse devenue un ouvrage qui, dès sa publication intégrale, a fortement contribué à relancer les recherches en histoire rurale. L'auteur se livre à une présentation critique de son propre travail, n'en dissimulant pas les faiblesses puis mettant en valeur les compléments qu'il a apportés depuis sous la forme de trente publications personnelles. Ces livres ou articles, énumérés dans l'épilogue (p. 501), traduisent bien l'ampleur des prolongements offerts par Jean-Marc Moriceau, d'une part dans la longue durée, jusqu'en 1914 assez souvent, et d'autre part sur des thèmes particuliers : monographies familiales ou études de cas, par exemple les moissonneurs, l'équipement des grandes exploitations agricoles, les rendements en blé ou en betteraves, la production ou l'argent. La postface offre aussi les principaux échos et points de vue sur l'œuvre, parus entre 1992 et 1999, soulignant l'importance de cette monumentale monographie historique « à la française ». Le texte, profondément remanié, épuré, rendu beaucoup plus fluide, est très agréable à lire. Il est agrémenté d'illustrations, souvent nouvelles comme les scènes de moissons, dessins contenus dans le terrier de la seigneurie de Marbeuf en 1662, ou comme les photographies des édifices qui subsistent et qui s'apparentent beaucoup plus à des châteaux qu'à des fermes.

Souhaitons plein succès à cette édition de poche, entièrement refondue sans rien sacrifier aux développements internes de l'ouvrage d'origine, et qui devrait rapidement être traduite en différentes langues, assurant ainsi aux grands fermiers de l'Île-de-France une nouvelle notoriété internationale.

Paul Delsalle

Gabriel de LLOBET, *Le Crime du vicomte de Rochechouart (1512), Enquête sur le contexte politique, social et juridique d'une « ténébreuse affaire »*, Limoges, PULIM, 2016, 134 p.

Doit-on parler d'« ouvrage » à propos du texte dont nous rendons compte ici ? Cela peut se discuter. Avec un peu plus de 80 p. de texte, sans compter les annexes, on se trouve plutôt dans les limites d'un gros article, ni synthétique ni historiographique, mais relevant du genre « cas particulier exemplaire » révélant de manière induite et sans qu'aucun protagoniste de l'époque ne l'ait souligné ou mis en valeur, les traits et caractères profonds d'une société – ou du moins d'une partie de cette société. On sait à quel point les affaires criminelles sont souvent des cas emblématiques de ce type de démarche allant du particulier au général, qu'on ait affaire à Gilles de Rais, à Calas, au Courrier de Lyon, au meurtre de la duchesse de Choiseul-Praslin par son mari, à M^{me} Steinheil, à M^{me} Caillaux, au docteur Petiot ou à Marie Besnard. Parmi des myriades d'autres. On ne cite bien sûr ici que des affaires relevant, malgré la position de certains des protagonistes, du droit commun, le meurtre du duc d'Orléans en 1407, celui de Marat en 1793, du duc de Berry en 1820 ou de Jaurès en 1914 dépendant, de ce point de vue, de configurations entièrement différentes. Il

n'est donc pas très sûr que l'expression du titre «une ténébreuse affaire» soit bien appropriée. Elle fait allusion au roman de Balzac, lui-même inspiré de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, roman comme affaire entièrement politiques, au sens moderne du mot, ce que n'est pas du tout, on va y revenir, le crime à buts strictement privés (et matériels!) du vicomte de Rochechouart.

Que le crime, qu'un crime nous renseigne sur l'état de la société englobante n'a rien d'étonnant. Si un fait quelconque est qualifié crime, selon Durkheim, c'est parce qu'il froisse profondément les sentiments collectifs les plus enracinés. Il n'y a pas de crime «en soi». Il nous donne donc les plus précieuses indications sur ces «sentiments», ceux-ci étant définis de manière très large. L'immense majorité des Européens auraient applaudi à la réussite des conjurés du 20 juillet 1944 et n'auraient pas considéré comme un crime, mais comme un acte de salut public, le fait de tuer Hitler. «Crime» s'applique à toutes les infractions graves, même si dans le langage courant il fait penser d'abord à l'homicide, et même si juridiquement le «crime» n'est qu'un «délit». Les petites manœuvres de Stavisky n'ont tué personne, au sens strict (on ignore si certains épargnants ruinés sont morts de désespoir) mais nous informent sur la société autant que les plus horribles forfaits.

La plaquette sur le crime de François de Pontville, vicomte de Rochechouart, comprend tout d'abord le texte de l'auteur, soit 90 p. Suivent 9 pages d'annexes (nomenclature des noms de lieux, tableaux généalogiques, carte du «dernier voyage» de la victime, Bermondet); puis une liste des sources; enfin, 24 p. de documents dont la sentence rendue contre le meurtrier par le parlement de Paris, en latin, avec une proposition de traduction.

Le texte de l'article proprement dit se divise en trois parties à peu près égales. La première nous présente les origines du conflit qui aboutira au meurtre de Pierre Bermondet, lieutenant criminel du Limousin, à l'instigation de François de Pontville, liées au «beau mariage» du père de François, Jean, de toute petite noblesse (et encore) avec une fille de l'illustre famille des Rochechouart qui prétendait être la plus ancienne maison de France après la famille royale. Mariage qui suscita rancœurs et jalousies de la part des autres branches de la famille. La seconde partie s'intéresse au meurtre lui-même, ou plutôt à l'assassinat car il y avait à l'évidence préméditation, la victime, Pierre Bermondet, étant accusée par François d'avoir contribué à ses déboires judiciaires vis-à-vis de sa belle-famille et des autres branches des Rochechouart. La troisième partie enfin, logiquement comme chronologiquement, rapportant les vaines actions judiciaires tentées par les héritiers de François pour se faire rendre justice, de leur point de vue, et obtenir restitution des fiefs dont ils pensaient avoir été lésés, à commencer par l'importante place de Tonnay-Charente.

En quoi cet assassinat nous fait-il pénétrer dans les arcanes de la société française des années 1500? La réponse est assez simple. Il ne s'agit évidemment pas d'une querelle de vilains, de l'assassinat de Grosjean par Grosperre, mais d'une affaire intéressant le plus haut degré de la hiérarchie sociale, et concernant des litiges d'ordre purement féodal et familial (ce qui, dans ce milieu, revient au même). Affaire qui mêle inextricablement les interminables procédures judiciaires de l'époque avec les tentations de solutions expéditives, non moins fréquentes. Plus précisément, le meurtre de Bermondet s'insère dans un contexte où les questions féodales, l'attribution des fiefs, les querelles lignagères autour de ceux-

ci, demeurent essentielles pour des familles nobles pour qui la possession de terres ou de villes représente à la fois des éléments de prestige indispensables à l'affirmation d'un statut mais aussi tout bonnement l'origine de ressources financières nécessaires au maintien d'un style de vie. Mais en même temps, dans un contexte où le pouvoir royal s'affirme, où des officiers et commissaires royaux sont nommés, la complexité des relations au sein de la Cour rendent nécessaire l'acquisition de positions permettant de jouir au mieux des réseaux d'influence créés par ces liens d'un type nouveau. Acquérir ou conserver la faveur royale (p. 24) requiert un effort qui n'a plus rien d'accessoire ou de futile.

Reste le meurtre lui-même Pourquoi tuer le lieutenant criminel? Sans doute parce que Pontville pensait qu'il constituait un obstacle à son entreprise de récupération de fiefs et de noms. Mais sauf les schizophrènes et les auteurs d'homicides mus par une colère irrépressible et instantanée (ce qui fait déjà du monde...), aucun assassin ne tue sans estimer, consciemment ou pas, les bénéfices du crime qui doivent être supérieurs aux risques encourus. Ici encore, c'est bien ce qui se passe dans un contexte social donné. La position de François de Pontville, ses relations à la Cour, le fait que l'assassinat ait été commis par des sbires, et non de sa main, a dû lui laisser penser qu'il se tirerait de ce mauvais pas, et avec fruit. Ce qui ne s'est vérifié qu'à moitié: certes, condamné à mort par contumace, il échappa à tout châtement réel. Mais les fiefs contestés ne lui furent pas rendus, pas plus qu'à ses héritiers.

Ceci étant, l'intérêt de l'article ne réside pas seulement dans la mise en situation du meurtre et dans l'étude de son environnement social et judiciaire. Il est aussi la conséquence d'un classement et

de découvertes d'archives qui permettent de faire la lumière sur une «cause célèbre» qui a donné lieu au développement de nombreuses légendes. Les «grands crimes» sont une source inépuisable de fables et nul besoin de remonter au Moyen Âge pour cela. Le cas Landru est tout à fait emblématique de ce point de vue. Ici, les «légendes» sont de plusieurs types: il y en a qui relèvent du folklore et du conte populaire, comme celle du crime passionnel dû à l'adultère de l'épouse du vicomte, légende accompagnée de détails horribles. L'abbé Lecler, cité par l'auteur, en fit justice dès 1909. Mais pour les remplacer par une légende plus rationnelle: le lieutenant criminel, vassal du vicomte pour un petit fief, aurait été victime d'une entreprise d'accaparement de la part de son «seigneur» qui aurait commis un faux, et c'est pour dissimuler ce faux que le vicomte l'aurait fait tuer. L'article, à la lumière de toutes les archives aujourd'hui connues, établit une réalité plus complexe: c'est bien parce que Bermondet était perçu comme l'âme damnée, ou le bras séculier si l'on veut, de la machination ourdie par la branche des Mortemart-Rochecouart qu'il fut *in fine* la victime des hommes de main du vicomte François.

Au total, l'opuscule de Gabriel de Llobet fait figure d'une véritable enquête, non sur l'identité de l'assassin principal, connue depuis des siècles (ce n'est pas un *whodunit*) mais sur ses motivations et sur les raisons très complexes qui ont été à la source de ces motivations. De ce point de vue, l'article présente un grand intérêt.

Peut-être est-il simplement dommage que l'auteur nous perde un peu dans la complexité des procédures civiles du droit féodal. Il faut vraiment prêter une extrême attention à la suite des événements pour bien comprendre ce qui amena finalement le meurtre de Bermondet. Mais sans doute était-

ce nécessaire. Quant aux efforts des descendants pour rentrer en possession de leurs domaines, aussi détaillé que soit l'exposé de ces entreprises, ils offrent nettement moins d'intérêt, pour ne pas dire qu'ils nous laissent assez indifférents. Sans doute l'auteur a-t-il jugé indispensable de montrer en quoi la persévérance et l'habileté des Mortemart ont produit des effets, effets qui leur furent très favorables, sur le long terme, jusqu'à donner au XVII^e siècle une maîtresse à Louis XIV, M^{me} de Montespan, dont l'un des fils aurait peut-être pu, avec un peu plus de personnalité et de courage, devenir roi de France.

Notons l'illustration de la couverture qui reproduit une partie de la fresque des Chasses du beau château de Rochechouart, fresque parvenue à nous pratiquement intacte, et à tort ignorée du grand public. Il est vrai que Rochechouart ne figure pas sur les grandes routes touristiques mondiales.

Jean-François Tanguy

Richard JONES et Christopher DYER (éd.), *Farmers, consumers, innovators: the world of Joan Thirsk*, Hatfield, University of Hertfordshire Press, «Explorations in local and Regional History» vol. 8, 2016, 174 p.

Un groupe de 120 collègues et anciens élèves se réunirent en 2014, un an après le décès de Joan Thirsk, pour parler d'elle et de son œuvre, pour souligner sa puissance de travail et son originalité. Car Joan Thirsk tint pendant un demi-siècle le rôle de pionnier en histoire rurale de la Grande-Bretagne et son influence s'exerce encore. C'est ce qu'a voulu montrer ce colloque : le prolongement de son travail par la jeune génération.

La vie de Joan Thirsk présente maint trait original. Ses parents l'encouragèrent

à poursuivre des études au-delà de ce que faisaient alors les jeunes filles de milieu modeste entre les deux guerres. Un séjour en Suisse alémanique l'orienta tout d'abord vers les langues. Elle fut pendant la guerre employée à décoder les messages en allemand. Elle se familiarisa en même temps avec les méthodes des historiens du continent et ne tarda pas à passer des langues à l'histoire. Histoire des Temps Modernes d'abord, mais vite étendue, comme il est courant outre Manche, au Moyen Âge. En un temps où les femmes étaient encore des exceptions dans l'enseignement supérieur, elle fut nommée à l'université de Leicester en 1951. En ce lieu, la présence de collègues ruralistes comme Hopkins et la richesse des archives l'orientèrent définitivement vers l'histoire des campagnes. Ses premières publications sur le *farmling* annoncèrent déjà la grande œuvre collective : l'*Agrarian History of England and Wales* (ahew) parue en huit volumes entre 1965 et 2000. Après avoir enseigné 14 ans à Leicester tout en habitant Londres, elle migra vers Oxford. Sa retraite, prise en 1983, n'arrêta pas une activité qui l'avait depuis longtemps fait connaître au-delà des frontières.

Ses premières publications furent consacrées à des sujets déjà classiques comme les *common fields*, les enclosures, etc. Plusieurs cartes reproduites (p. 22 à 27) tirées du vol. 6 de l'ahew témoignent de l'ampleur des dépouillements et de sa capacité de synthèse sur les paysages et l'usage du sol. Selon les régions et même les microrégions, culture et élevage s'associent différemment.

L'idée maîtresse de Joan Thirsk fut que les industries rurales surgissent naturellement d'un excédent de main-d'œuvre dû non seulement aux coutumes d'héritage mais aussi au fait que l'élevage requiert moins de bras que la culture. De plus les gains des cultivateurs furent

en partie convertis en consommation (outillage, meubles, vêtements, parures, etc.). Son vif intérêt pour la consommation en milieu rural la porta à creuser divers aspects de la vie quotidienne, puisés non seulement dans les *court rolls* et autres documents notariés, mais aussi dans les récits de voyageurs venus du continent, de mémorialistes et responsables politiques des Îles Britanniques.

S'arrêter pour *faire le point* est le rôle des *sommes*, ce qui revient au même que les *dénombrements* conseillés par Descartes. Comme toutes les *sommes* élaborées dès les années 1960 sur l'histoire des villes, l'histoire économique, l'histoire des techniques et d'autres encore, l'*ahew* paraît, sur certains points, dépassée. Ainsi Joan Thirsk ne tenait guère compte de l'attraction exercée par Londres dans une aire de plus en plus vaste. L'étude des marchés a été renouvelée au cours des dernières décennies grâce au riche trésor d'actes notariés que possède l'Angleterre. On peut faire aussi remarquer que le surplus de main-d'œuvre dégagé par l'élevage est très restreint lorsque cet élevage est spécialisé dans la fourniture des produits laitiers, en particulier les fromages, alors nombreux et variés en Angleterre (la carte de la page 27 sera peut-être une révélation pour les lecteurs français).

Toute somme est appelée à vieillir, ce qui veut dire à être prolongée et complétée. Aussi le colloque de 2014 se donnait-il une double tâche : rappeler les bases du message laissé par Joan Thirsk à ses successeurs, évoquer quelques-uns des prolongements apportés par ces derniers. Le volume est organisé en trois parties : 1. *Farmers and fields*; 2. *Innovators*; 3. *Consumers*, soit agriculteurs et champs, entrepreneurs, consommateurs.

Sur tous ces thèmes, les participants ont mis leurs pas dans ceux de Joan Thirsk en s'intéressant aux «gens ordinaires» :

toujours présents à l'arrière-plan, ils forment la majorité et certains d'entre eux se révèlent agents du changement. Le danger est de se noyer dans les détails et James Bowen pose la question (p. 62) : faut-il continuer à distinguer dans chaque région des microrégions, ou vaut-il mieux, comme «sur le continent», chercher des ensembles ? Les cartes accompagnant le texte, nombreuses et fort éclairantes, témoignent parfois d'un retour appréciable à la simplicité première (p. 22 et 23, la seconde étant tracée en 1851).

L'œuvre de Joan Thirsk fut pour l'essentiel publiée dans les années 1965-1990. (vol. 4 et 5 de l'*ahew*). Un article de *Past and Present* daté de 1964 et intitulé *The common fields* est ainsi résumé par Tom Williamson (p. 35-48) : il définit ce qui fut aux yeux de tous la caractéristique majeure de la campagne anglaise de jadis, un «espace de terre arable contenant des propriétés enchevêtrées en forme de champs non enclos (*strips*) sujets à des droits de pâture collectifs et autres contrôles exercés par la communauté». C'est un système largement répandu, sinon omniprésent, au Moyen Âge. Attirant tôt l'attention des historiens, il fut présenté comme un modèle dans les manuels d'histoire européens. Les champs sont groupés en blocs (*furlongs*), eux-mêmes agrégés en grands ensembles appelés *fields*, en général deux ou trois, dont un est laissé en jachère et pâturé. Chaque exploitation comprend un grand nombre de *strips* éparpillés. Le système est réalisé pleinement dans les Midlands, mais il en existe d'autres, associés à des formes variées d'habitat, du village à la ferme isolée.

Avant 1964 on considérait que l'*open field* avait été importé de Germanie ou de Scandinavie aux ^{ve} et ^{vi} siècles. Seebohm l'avait attribué au besoin de gérer en commun l'usage des grandes

charrues que tire un attelage d'au moins 8 bœufs, que l'on ne pouvait faire tourner aisément, d'où les champs longs et étroits. Le système de l'*open field* répondait aussi à un besoin plus général d'entraide dans un environnement hostile et il existait bien avant l'arrivée de Guillaume le Conquérant et de ses Normands.

Joan Thirsk ne contestait pas l'ancienneté du système, mais le voyait réalisé peu à peu et non importé comme entier. Il est évident que l'*open field* est contraint d'évoluer: les coutumes d'héritage partageant le patrimoine entre tous les fils, l'accroissement démographique sont autant de facteurs d'adaptation. Une organisation collective est de toute manière indispensable car les champs ne sont pas clos et que selon un rythme annuel ou pluriannuel chacun des *fields* est laissé totalement en jachère. La gestion est assurée par la communauté, laquelle peut être soumise à un régime seigneurial très autoritaire. La vie collective est connue par les *court rolls*, qui rendent compte des débats et des décisions de la communauté de village. Elle se réunit en général trois fois l'an et sert en même temps de cour de justice.

Le portrait dessiné par Joan Thirsk est dans l'ensemble toujours valable, mais il a été complété et modifié sur certains points. La relation entre habitat et forme d'agriculture est encore débattue et les recherches archéologiques ont permis d'affiner la chronologie. Les historiens ruralistes envisagent maintenant un développement par étapes imposé par la surpopulation et le manque de terre arable, ou par la priorité donnée à l'élevage. James Bowen (p. 49-62) étudie dans le Shropshire une forme particulière d'élevage laitier stimulé par la demande urbaine. Il trouve des troupeaux de 20 à 30 vaches comprenant aussi veaux, bœufs, taureaux, 40 à 150 ovins, un matériel de laiterie important pour fabriquer les

fromages, de grands troupeaux de porcs nourris de pois et de haricots. À côté des riches éleveurs vivote une majorité de petites gens qui n'ont pas plus d'une ou deux vaches et qui travaillent chez autrui moyennant salaire. Que les médiévistes ne s'en étonnent pas: il s'agit de ce qui s'appelle chez nous les Temps Modernes. La méthode d'approche outre Manche conserve des particularités fort anciennes. Littéraires et historiens étudient souvent comme un seul ensemble les cinq siècles postérieurs à l'an Mil et aiment scruter longuement de petites entités avant de les grouper. C'est au reste le sujet de l'article de David Hey dans «Countries, *pays* and regions» (p. 11-17), le second terme importé de France.

Le passage de l'*open field* à un paysage où dominent les parcelles clôturées, vu comme une rupture, est lui aussi adouci par mainte étude locale. Enclure ne signifie pas nécessairement privatiser. Si quelques *strips* sont clôturés pendant un temps plus ou moins long, cela ne signifie pas qu'ils seront à jamais interdits aux troupeaux. On a longtemps considéré le mouvement des enclosures comme la marche inéluctable vers la modernité lésant gravement une partie de la population. Mais l'enclosure fut dans certains cas fragmentaire et progressive et beaucoup de paroisses la réalisèrent sans controverse, comme dans la partie du Norfolk étudiée par Nicola Whyte (p. 63-76).

Si l'œuvre de Joan Thirsk conserve son prestige et son influence, c'est aussi parce qu'elle ne se borne pas à l'examen de l'agriculture. Elle prend en compte les activités qui lui sont liées: les industries rurales, les échanges, la consommation, l'innovation. Joan Thirsk fut l'un des premiers chercheurs à faire systématiquement usage des inventaires après décès, nombreux en particulier dans le Lincolnshire. Au milieu du xvi^e siècle,

le tissage est fait par des hommes. Mais faire du drap de laine est une activité exigeante: pour un seul tisseur, il faut 8 fileuses et 15 autres travailleurs ayant chacun sa spécialité. La vraie révolution industrielle, selon E. Carus-Wilson, se place au ^{xiii}^e siècle avec la diffusion du moulin à foulon le long des cours d'eau. Chaque moulin accomplit le travail fait en 5 jours par 2 ou 3 hommes. Dès lors la production de drap croît très vite, les exportations aussi (130 000 draps de 28 yards de long par an), tandis que l'exportation de laine brute s'effondre.

Joan Thirsk pensait que l'industrie textile naissait dans les zones pastorales ayant un surplus de main-d'œuvre et grand besoin d'une source de gain supplémentaire. En fait ce n'est pas le cas lorsque l'élevage est tourné vers la production laitière (beurre, fromages, crème) qui exige beaucoup de bras comme on l'a dit plus haut. Il y a dès le ^{xvi}^e siècle des régions drapières comme le Kent, le Sud-Ouest, le Lincolnshire, etc.

La diffusion d'un artisanat du textile dans les campagnes est stimulée par l'innovation. Et bien entendu par celle qui se déploie dans la mode, à la campagne comme en ville. Faire une tunique exige 3 yards de drap, un pourpoint 4. Christopher Dyer estime que vers 1500 la consommation normale d'un foyer est d'environ 3 yards par an. Le tissage n'est pas seul, au reste, à répondre à la demande: le tricot devient au ^{xvi}^e siècle une activité omniprésente qui permet aux femmes et aux filles de gagner de quoi acheter. Joan Thirsk fut la première à révéler l'importance du tricotage entre 1500 et 1700 dans un article intitulé: «*The fantastic folly of fashion*». La mode exige bien autre chose encore que les bas que portent hommes, femmes et enfants: boutons, fils, lacets, dentelles, ganses, rubans, franges... L'aristocratie veut costumes et parures en

matériaux coûteux, soie, plumes, argent, perles... Les milieux plus humbles essayent de suivre la mode mais en moins cher. Susan North (p. 105-123) dépeint la mode dans l'Angleterre rurale. Les images montrent que le costume d'alors ne laisse nus que le visage et les mains. Les inventaires des merciers, marchands d'habits, drapiers, boutiquiers en tous genres proposant vêtements, chapeaux et gants, emploient le vocabulaire spécialisé capable de désigner les différentes pièces d'un vêtement, mais aussi les ornements de tissu, de métal, de plumes, tout ce qu'un valet de Molière appellerait les *affutiaux*, et dont la mode vient souvent du continent. Tout cela est fabriqué en ville par des manufactures encouragées par le roi Edouard VI (1537-1553), à la campagne dans de petits ateliers. La gamme des couleurs est étendue, la liste des matériaux ne l'est pas moins.

Dernier exemple de consommation répandue, l'avoine fut la céréale principale dans une bonne partie de l'Angleterre du Nord comme en Écosse. L'avoine ne craint ni l'humidité ni les étés frais. Elle est meilleur marché que le froment et le seigle, on la consomme sous forme de porridge ou de galette (illustration p. 134). Ce n'est pas simplement le grain des pauvres, ce peut être aussi une question de goût.

Un dernier article examine la consommation de la famille d'un pasteur au début du ^{xviii}^e siècle grâce au journal tenu par le maître de maison: que produisent-ils, qu'achètent-ils et où (p. 139-156).

Richard Jones conclut en rappelant l'exemple donné par Joan Thirsk: ne pas craindre d'analyser les plus humbles niveaux de la société, en puisant dans les sources les plus diverses et reliant ce quotidien aux grands mouvements, production, échanges, consommation.

Marie-Thérèse Lorcin

Anton SCHUURMAN et John BROAD (éd.), *Wealth and Poverty in European Rural Societies from the Sixteenth to the Nineteenth Century*, Turnhout, Brepols, coll. « Rural History in Europe », 2014, 252 p.

Ce livre édité par Anton Schuurman et John Broad réunit une grande partie des communications présentées lors d'une conférence organisée par Jaroslaw Dumanowski à Torun (Pologne) les 21 et 22 septembre 2007 dans le cadre du programme COST PROGRESSORE (*Programme for the study of european rural societies*). La plupart des travaux publiés dans ce livre traitent des questions relatives à la culture matérielle, aux niveaux de vie, à la stratification sociale, à la pauvreté et à la circulation des objets dans les sociétés rurales, ceci dans un contexte européen – particulièrement dans les régions méridionales et orientales de l'Europe – et en utilisant comme source principale les inventaires après décès. En plus des sept chapitres consacrés à des études régionales, le volume comprend deux études plus générales sur les sources et la littérature par Anton Schuurman, un chapitre de John Broad sur la loi des pauvres en Angleterre, et un autre sur la commercialisation et l'accès aux objets par Laurence Fontaine. Les travaux offrent un riche matériel statistique avec de nombreux tableaux et graphiques.

Le premier des neuf articles monographiques est celui de Björn Poulsen sur la paysannerie danoise entre le ^{xv}^e et le ^{xvi}^e siècle, qui montre, en utilisant des sources principalement d'origine fiscale, l'existence d'une moindre homogénéité sociale que prévu depuis le ^{xv}^e siècle, mais aussi le fait que les élites rurales étaient plus proches culturellement des élites urbaines (par

leurs meubles et objets de luxe) que plus tard, au ^{xviii}^e siècle. Le travail de Dimitris Dimitropoulos sur les îles Cyclades en mer Égée pendant la période Ottomane, rédigé à partir de sources notariales et fiscales complétées par des descriptions de voyageurs, souligne la pauvreté de cette société, qui apparaît notamment dans les demeures, meubles et autres objets. Les inventaires après décès et les sources judiciaires de la Bohême rurale montrent, selon le travail de Joseph Grulich, une société qui s'enrichit entre le ^{xvi}^e et le ^{xviii}^e siècle, comme le prouve l'importante spécialisation des outils agricoles, l'importance du bétail, le nombre et la variété du mobilier et des objets divers. Marie Ryantová analyse un groupe professionnel très particulier, le clergé Tchèque, et observe que les importantes différences de revenu entre les membres urbains et ruraux de ce groupe n'empêchent pas l'existence d'affinités culturelles. La population rurale d'une petite ville du Penedès (Catalogne) au ^{xviii}^e siècle est l'objet de l'étude de Belén Moreno Claverías qui montre que les écarts dans la culture matérielle tiennent moins aux stratifications économiques qu'aux différences professionnelles comme ce sera le cas au ^{xix}^e siècle, et souligne l'importance des stratégies individuelles d'ascension sociale dans le choix des objets. Peter Granasztói analyse la stratification sociale dans un gros bourg hongrois il et observe également une certaine homogénéité de goûts à la fin du ^{xviii}^e et au début du ^{xix}^e siècle entre fermiers et autres groupes sociaux, alors que de plus grandes différences se trouvent dans l'organisation des pièces dans les maisons et les caractéristiques du mobilier, ce dont il offre quelques tableaux très suggestifs. Toujours pour le ^{xix}^e siècle, Paul Servais nous montre les transformations de l'organisation des espaces dans les demeures rurales de

la région de Lièges et met en évidence une diversification plus importante et plus rapide près des villes et dans les régions où l'influence de l'émigration est plus intense. John Broad complète ces études monographiques avec un chapitre sur la Loi des Pauvres en Angleterre. Il analyse la relation entre les pauvres et la communauté rurale entre le *xvi^e* et le *xix^e* siècle et souligne en particulier la tendance à un durcissement progressif de l'attitude envers les pauvres et leur internement dans des hospices. Cependant, il indique que de récentes études locales mettent en évidence les réticences des communautés rurales et des paroisses devant ces transformations et la persistance de la coutume du soutien financier et du maintien des pauvres dans leurs demeures. Laurence Fontaine, pour finir, utilise des comptabilités et des cahiers de colporteurs de diverses régions françaises pour proposer d'intéressantes observations sur le commerce d'objets, meubles, et bijoux dans le monde rural du *xviii^e* siècle, comme le fait que leur usage pouvait inclure le désir thésauriser ou même d'éviter de se voir obligé à prêter à la parentèle.

Tous ces travaux permettent d'étendre à d'autres régions européennes les observations déjà obtenues en Europe Occidentale sur la culture matérielle en milieu rural ou bien relatives au monde urbain. Les sources permettent d'obtenir des détails très intéressants, et l'effort de classification et d'organisation du matériel est très important. On observe en général une plus grande influence urbaine sur la culture matérielle rurale que ce que l'on imaginait ainsi que d'importantes transformations sur la longue durée. Le caractère local ou régional des travaux qui composent cet ouvrage offre certainement des avantages, comme l'excellente connaissance d'un terrain spécifique des études rurales. On

peut regretter toutefois l'absence d'un cadre général comparatif, et celui d'une approche méthodologique commune, ce que compensent partiellement les chapitres généraux de Schuurman. Ainsi, le problème que pose le manque de représentativité des inventaires, un problème abordé spécialement par Granosztoi, empêche certainement d'établir des relations entre stratification sociale et culture matérielle, à moins qu'ils ne soient complétés par d'autres sources (sources fiscales dans le cas grec ou danois), et limite certainement les conclusions sur la culture matérielle dans les couches sociales plus populaires. Ceci est une des principales faiblesses des inventaires d'après décès. Non seulement des groupes sociaux plus pauvres sont absents, mais les groupes nobiliaires le sont aussi, comme souligne Schuurman, probablement parce qu'ils se trouvent déjà très urbanisés. De la même façon, le concept de rural s'utilise dans des contextes qui peuvent être assez différents, si l'on compare les petits villages français aux gros bourgs hongrois ou catalans, où coexistent urbains et ruraux. En revanche, ces monographies offrent de très riches études empiriques sur la transmission culturelle du point de vue géographique, bien que les hypothèses sur les déterminants, comme l'influence urbaine, ou les migrations ne sont pas toujours concluantes. Finalement, un aspect de la culture matérielle difficile à appréhender à partir des inventaires est celui de l'accès à ces objets, meubles ou bijoux, dans le monde rural, un élément traité dans le chapitre sur les colporteurs par Fontaine, qui non seulement nous montre le rôle crucial des intermédiaires, mais aussi celui du crédit. Par conséquent, il s'agit d'un livre important, aussi bien par la richesse des analyses et de la documentation utilisée,

comme pour les questions et voies de recherches entrouvertes.

Juan Carmona

Roberto BRAGAGGIA, *Confini litigiosi. I governi del territorio nella Terraferma veneta del Seicento*, Vérone, Cierre, 2012, 427 p.

Fondée sur des fonds d'archives de Vénétie (Archivio di Stato de Venise, de Belluno, Archivio Storico des communes de Belluno et de Longarone), l'étude de Roberto Bragaglia, composée de cinq chapitres, considère les conflits et la pluralité des relations entretenues au sein des communautés villageoises dans le nord de la République de Venise au XVII^e siècle – dans l'espace alpin et préalpin –, entre les communautés liées les unes aux autres, et, enfin, entre les communautés, les individus, les groupes et l'État républicain. Il s'agit pour l'auteur de comprendre comment le territoire d'un village est défini par les forces qui agissent en son sein et comment l'environnement est déterminé par les désaccords, d'une intensité variable, qui concernent aussi bien le monde politique local et l'emploi de la justice que les institutions vénitiennes. L'auteur traite tour à tour des biens communaux en tant qu'espace de conflits et d'interaction (chap. I, p. 39-86); de la distinction des espaces et de l'organisation des territoires (définition des territoires et des biens communaux, chap. II, p. 87-158); des Provéditeurs sur les biens communaux, magistrature vénitienne, et des communautés, en prêtant attention aux espaces contestés, aux frontières, aux litiges et aux reconnaissances (chap. III, p. 159-237); des procès débattus dans les tribunaux locaux et dans ceux de la capitale (analyse de cas survenus entre Belluno, Trévise et la Patrie du Frioul, chap. IV, p. 239-307);

enfin, du territoire des biens communaux entre l'État, la communauté de village et les médiateurs (étude de quatre exemples provenant de la province de Belluno, chap. V, p. 309-404).

L'attention se porte sur les notions d'espace, de frontière et de conflit autour des biens communaux au XVII^e siècle en Terre Ferme vénitienne. La frontière tracée par les biens communaux représente un signe de partition de l'espace entre les villages et constitue dans les zones alpines un élément de confrontation de nature juridictionnelle: tracer la frontière des biens communaux en montagne s'avère une opération difficile, car il faut traverser des bois, des pâturages, des routes et des cours d'eau qui sont régis par les droits anciens de communautés relevant de juridictions territoriales différentes. La pluralité de communautés, d'individus et de groupes qui définissent leur juridiction n'est jamais pacifique; les litiges remettent constamment en question l'ordre des territoires. Les différends débattus devant les tribunaux de Venise éclairent un autre aspect du système juridique républicain dans lequel les parties en opposition s'adaptent, afin que leurs plaintes soient reconnues: les protagonistes sont les procureurs et les intervenants chargés de défendre les intérêts de leurs clients. Le Magistrat préposé aux affaires des biens communaux doit évaluer le bien-fondé des demandes présentées et écouter les avocats des deux parties. Il s'agit pour les plaignants d'établir la hiérarchie des éléments probatoires pour définir des frontières claires et reconnues de tous. Ainsi deux réalités s'affrontent: celle de Venise qui cherche à préserver les frontières juridictionnelles, en évitant les incidents, les affrontements et les désordres; et celle des innombrables juridictions de la Terre Ferme dont l'intérêt consiste à conserver et à défendre

le patrimoine communal disponible pour tous les membres de la communauté.

C'est ainsi que la volonté de tracer une frontière, d'établir une limite et de distinguer un territoire fait partie d'un processus d'organisation à la fois locale et institutionnelle, par lequel les communautés villageoises de la Terre Ferme – celles situées dans les Alpes et les Préalpes vénitiennes – quelles que soient leurs dimensions réelles (petites ou grandes), ainsi que les institutions de la capitale (Venise), sont amenées au cours du ^{xvii}e siècle à établir un dialogue régulier. Le terme de communauté à l'époque moderne renvoie à la dimension territoriale du village, représentative et publique, insérée (mais nullement absorbée) dans l'organisation de l'État vénitien, une dimension dans laquelle cohabitent et se juxtaposent la parenté, le village et les solidarités. Les communautés formulent les droits et les devoirs de l'individu qui en font partie. Pour les parties en conflit, la définition de la frontière entre un ou plusieurs territoires limitrophes ou éloignés, est une tâche assez ardue à assumer et à résoudre, qu'elles doivent cependant surmonter. En effet, l'établissement d'une frontière suppose de savoir où commence et où se termine le territoire dans lequel s'exprime l'autorité d'une communauté, et où commence et / ou se termine le territoire lui-même. L'espace dans lequel la recherche de R. Bragaglia est réalisée se rapporte non seulement à sa dimension objective, mais aussi à sa dimension politique, car c'est en réalité le résultat d'une activité de définition et de hiérarchisation des ressources, un espace politique et environnemental composé de nombreux domaines qui doit être défini. Celui-ci n'est pas partagé de la même façon par tous les membres, ce qui conduit à la formation de nombreuses distinctions et oppositions,

à l'origine de conflits et de nécessaires solutions et réajustements. La définition du territoire constitue le résultat d'une action menée par un acteur qui a réalisé un programme en s'appropriant concrètement ou de façon abstraite (par la représentation) un espace : l'acteur a ainsi territorialisé l'espace. Aux yeux de tous les protagonistes de la communauté, établir une frontière définit un espace politique doté de règles juridictionnelles spécifiques et composites, dont les limites font l'objet de constantes révisions sur la base de formes de reconnaissance et d'exercice du pouvoir.

Jusqu'à la fin de la République survenue en 1797, les biens communaux n'appartiennent pas, en Terre Ferme, aux communes ou, selon le lexique de l'époque, aux « *Regole* » (Règles), comme l'avaient pensé par erreur les fonctionnaires français, puis autrichiens ; ils font partie, en réalité, du domaine de l'État. Contrairement au droit commun, le droit vénitien prévoit des biens qui sont imprescriptibles, qualifiés de « biens communaux » (pâtures, prairies et forêts), donnés en usufruit aux communautés de village, mais dont la propriété est attribuée à l'État. Si une communauté de village peut prouver par des titres la propriété des pâtures et des forêts destinées à l'usage collectif, les fonds lui reviennent, et, dans ce cas, sont appelés « biens communs » (allodiaux) et assujettis à l'imposition. En revanche, si les communautés n'ont aucun document témoignant de la possession de tels biens, les communautés ne peuvent rien prétendre, en faisant valoir la coutume, car la législation de la République les considère comme inaliénables et imprescriptibles. Mais, appartenant à l'État, ceux-ci sont exempts d'impôts, ce qui explique alors que certaines communautés ont préféré déclarer des biens comme communaux, afin d'être soulagées de l'imposition. La

République qui a remplacé les anciens Princes s'empare donc de la propriété éminente des biens imprescriptibles, la possession *ab immemorabilia* des communautés de village s'avérant vaine. Se dégagent ainsi deux traditions juridiques, l'une «commune», l'autre vénitienne. Le caractère imprescriptible et inaliénable des biens communaux s'affirme dans la seconde moitié du xvi^e siècle en vertu de lois du Sénat en 1557, puis du Conseil des Dix en 1570. La Seigneurie acquiert en 1574 définitivement les biens communaux, ce qui conduit le Sénat à créer une magistrature consultative et judiciaire en première instance, les «Provéditeurs sur les biens communaux»: leur tâche est de combattre les usurpations et de défendre l'intégrité du patrimoine accordé à titre gracieux aux communautés de village. Les Provéditeurs se chargent alors de rédiger un cadastre de tous les biens communaux de la Terre Ferme, en commençant par les provinces de Trévise et du Frioul, et les résultats sont spectaculaires. La situation change au milieu du xvii^e siècle avec la crise économique qui touche la République lors des guerres contre le Grand Turc qui avait attaqué la Crète (guerre de Candie, 1645-1669). Le financement des opérations militaires, ainsi que la construction de nouveaux vaisseaux à voile, amènent le Sénat à exiger le démantèlement d'une partie des biens communaux. S'ajoutent les mesures concernant les terres acquises par les particuliers qui favorisent l'apparition de nouveaux espaces et de nouveaux conflits. Dans la seconde moitié du xvii^e siècle, surtout dans les montagnes, les difficultés liées aux biens communaux deviennent aiguës, car elles opposent les intérêts privés aux intérêts publics. La vente d'une partie de ces biens ouvre une période nouvelle de discussion entre l'État vénitien et les communautés

de village, discussion connue par les documents qui circulent de la périphérie vers le centre et vice-versa, transformant le territoire en un espace perceptible pour les magistrats, notamment grâce aux plans des experts géomètres envoyés sur place pour effectuer de nouvelles délimitations. Une fois ces opérations effectuées, ce sont les terrains qui sont mesurés. Les litiges qui apparaissent se superposent aux usages, malgré les aliénations, contribuant alors au passage de l'espace au territoire. Ainsi il a fallu délimiter à nouveau les frontières du village, distinguer la propriété publique et la propriété privée, faire le relevé des nouveaux propriétaires dans le domaine public et, enfin, celui des terrains des nouveaux acquéreurs. Cette situation conflictuelle soulève des difficultés avec les États voisins; de puissants notables locaux s'imposent grâce au contrôle exercé sur les usages collectifs et à leur capacité à figurer comme médiateurs. L'exploitation des ressources forestières favorise la constitution de richesses qui assurent le développement économique de groupes familiaux entiers, ainsi qu'une promotion sociale au xvii^e siècle.

Parfois symbolique ou présente dans la mémoire des anciens du village et dans le langage des coutumes, la limite des biens communaux est définie par la République par le biais d'un travail long et compliqué de division du territoire. On distingue entre le bien public «communal», appartenant au Prince; et le bien privé, «commun», «censuel», allodial ou même féodal. Il ne s'agit pas d'une opération simple, puisque les acteurs sont nombreux, communautés de village, protagonistes de tout poil et particuliers intéressés à occulter quelques morceaux de pâturage communal, voire de grandes pièces de terres, de bois et de montagnes. Du point de vue formel, une fois établies les limites qui définissent les

biens communaux, il reste peu de place à la mémoire, à la connaissance et aux coutumes. En revanche, dans la pratique quotidienne, ces éléments entrent dans la discussion publique et dans la représentation locale et institutionnelle. Dans les années 1620, une dépêche du recteur de Belluno, le patricien vénitien Federico Cornaro, informe le Sénat que les biens communaux, qui devaient être utilisés collectivement, sont en fait utilisés par de nombreux individus qui, à des titres divers, se sont emparés des terres concédées à l'usage commun. Au nom de l'équité, la justice vénitienne veille à ne pas frapper tous les contrevenants puisqu'il y en a beaucoup qui vivent modestement, mais il est nécessaire de respecter l'impôt à payer. L'historiographie récente et les études sociologiques relatives aux frontières et aux conflits ont mis en lumière le fait que la construction de la frontière rend compte de l'exercice réel du pouvoir. Ainsi, pour la République de Venise, délimiter les frontières des biens communaux signifie soustraire un espace, parfois indistinct, même dans le langage des parties, à l'arbitraire local pour le soumettre à l'*arbitrium* souverain. Parfois, les biens communaux sont le résultat de pactes privés stipulés entre les communautés avant la législation vénitienne : seul le désaccord apparu à cause de controverses liées aux frontières permet de les rendre visibles. La mise en lumière des frontières des biens communaux est une opération complexe. À travers les modalités de représentation « intéressée » locale, elle est un premier pas vers un rapport coordonné entre l'espace public et les nombreux pouvoirs privés qui concurrencent les institutions centrales. Aussi il est nécessaire que la République construise un rapport de confiance avec les communautés de village, une confiance devant être saisie comme un « pacte politique », une

alternative à celle tissée sur le plan local, pour d'autres raisons, avec des hommes de loi et des médiateurs, appelés à jouer le rôle de dispensateurs de grâce, quoique celle-ci ne puisse être accordée désormais que par le Prince. Seul ce dernier, sur la base de lois promulguées et de décisions adoptées, peut construire, reconstruire ou apaiser les rapports sociaux compromis, gracier ou punir, dispenser des dons et des biens pour conserver l'ordre social. Aucun concurrent, attentif à ses propres intérêts, n'est donc admis à assumer une telle tâche.

Au milieu du XVII^e siècle, la gestion des biens communaux est en désordre, un constat valable pour l'ensemble de la Terre Ferme vénitienne, la province de Belluno incluse. Pour les hommes du village, il est difficile de se souvenir des origines de la coutume, légitimée et consolidée par la tradition, par le temps et la mémoire, des aspects de la société rurale qui exigent de la part du Magistrat sur les biens communaux une attention prudente lorsqu'il s'agit d'évaluer les cas qui lui sont soumis.

Le nombre de litiges relatifs à l'emploi, à la propriété et aux frontières des biens communaux qui sont apparus au cours du XVII^e siècle, avant et durant les ventes, rend compte du degré de conflictualité et des coûts supportés par les finances des communautés. Des conflits peuvent survenir, mettant au jour des rancœurs, des contentieux, des revendications qui appellent une redéfinition des équilibres des espaces domaniaux et des frontières des communautés villageoises. Derrière ces litiges apparaissent des marchands de bois, des citoyens liés par intérêt au monde rural, des experts publics, des feudataires, des hommes de loi, des avocats et des notables enfin les procureurs et les intervenants qui se rendent dans la capitale et les chancelleries des villes sujettes. Il y a de véritables

experts qui conseillent les communautés sur les démarches à effectuer pour être entendus. Grâce à leurs connaissances juridiques, utilisées de façon intéressée, ces différents personnages contribuent à la construction et à la déconstruction des espaces territoriaux et politiques de la Terre Ferme vénitienne au ^{xvii}^e siècle.

Les cadres de la relation et de la communication politique entre les communautés de village et l'État établissent des parcours de reconnaissance et de légitimation très différents et assez controversés sur le plan à la fois local et institutionnel. À travers la mémoire, la perception, la tradition et les coutumes, les communautés revendiquent un espace d'existence au sein d'un système étatique qui, de par sa dimension composite et juridictionnelle, rend manifeste une politique territoriale destinée à réaliser un ensemble institutionnel beaucoup plus cohérent et organisé, également à travers la construction et la reconstruction des conflits qui contribuent à évaluer un système de contrôle et de coordination sur le patrimoine domanial. L'analyse des conflits liés aux frontières des biens communaux enrichit les termes politiques établis entre la République et les communautés de village, révélant une société rurale dans laquelle les rapports de force sont toujours plus portés sur la scène politique.

L'étude de Roberto Bragaglia éclaire, de façon fine, détaillée et argumentée, le dialogue entre le pouvoir central et le pouvoir local au cours du ^{xvii}^e siècle, les conflits innombrables et la façon dont les justiciables utilisent la machine judiciaire. Cette étude stimulante rend compte de la redistribution des richesses et des terres, de la redéfinition des espaces au nom des équilibres sociaux que la République cherche à préserver.

Lucien Faggion

Grégory QUENET, *Versailles, une histoire naturelle*, Paris, La Découverte, 2015, 232 p.

Le présent compte rendu a pris en compte les recensions suivantes : *Le Monde* (février 2015) ; *Libération* (février 2015) ; *Lectures. Les comptes rendus* (février 2015) ; *Sciences humaines* (mai 2015) ; *La Cliotheque* (juin 2015) ; *NonFiction. Le quotidien des livres et des idées* (juillet 2015) ; *Revue Projet* (été 2016) ; *Revue Zilsel* (septembre 2015) ; *Revue française de science politique* (hiver 2015) ; *La Vie des idées* (novembre 2015) ; *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* (mars 2016).

Écrire une histoire *baroque*, au sens étymologique du terme, du Versailles bourbonien des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles : telle est la gageure du bel et stimulant ouvrage de Grégory Quenet, déjà classique (dès février 2017, soit deux ans après sa parution, nous prenons en compte une douzaine de recensions). À rebours d'une hagiographie apollinienne, épurée et solaire, célébrant l'installation de la cour de Louis XIV sur un site dépourvu d'aménités (du fait, notamment, de sa pauvreté en eaux courantes et de son caractère marécageux), en 1682, comme une forme de maîtrise impérieuse de la nature emblématique des modalités de l'exercice du pouvoir au cœur du Grand Siècle — l'auteur parle d'un « fantasme de l'absolutisme environnemental » (p. 39) —, Grégory Quenet propose une histoire faite de heurts et d'accrocs, qui accorde toute sa place aux irrégularités, aux incertitudes et aux faux pas intervenus dans les « arrangements entre les activités humaines et la nature » (cf. recension par Jérôme Lamy, *Revue d'histoire critique*, mars 2016). Une histoire où l'environnement résiste aux sollicitations qui lui sont faites, en raison de « réponses, multiples et imprévues

de la part des milieux naturels» (cf. recension par Raphaël Morera, *La Vie des idées*, novembre 2015, p. 1); une histoire où l'environnement est au cœur des luttes sociales, du fait des tensions voire des conflits qui se nouent autour de l'usage des ressources naturelles, qu'elles soient foncières, aqueuses, forestières ou encore fauniques; une histoire, enfin, où l'absolutisme (environnemental, mais aussi politique) n'est plus absolument absolu et où Versailles, bien plus qu'un symbole, devient étonnement charnel, avec ses nombreuses imperfections — n'en déplaise à cette «représentation du roi parfait [qui] donn[e] à voir l'État et le royaume à travers l'action sur la nature» (p. 187).

Cette «histoire naturelle» de Versailles est issue d'une HDR soutenue en 2011. La grande force de l'ouvrage de Grégory Quenet, professeur en histoire environnementale à l'Université de Versailles et auteur de *Qu'est-ce que l'histoire environnementale?* (Champ Vallon, 2014), est de proposer, en l'incarnant dans une démonstration historique marquante, un propos à valeur épistémologique qui procure un idéal-directeur aux ambitions du courant historiographique dont il est l'une des figures de proue en France, depuis maintenant une bonne décennie. Faisant fi, dans sa quête de vérité par traces documentaires, des risques de désacralisation, l'historien dévoile pour ce faire, sans fausse pudeur, les «couliasses [environnementales] de la demeure du Roi-Soleil» (cf. recension par Jean-Yves Grenier, *Libération*, 11 février 2015). L'analyse proprement dite de l'«animal Versailles» (p. 15), ce Versailles biologique de chair et de sang, est mêlée à une archéologie, au sens foucauldien du terme, des discours ayant conduit, après la Révolution française, à l'érection de Versailles en «archétype de

mises à distance de la nature», censées «permitt[re] de mieux manipuler [l'] environnement pour le transformer» (p. 188), quand bien même — et c'est là la thèse principale de l'auteur — le Versailles des XVII^e et XVIII^e siècles semble avoir été, en pratique, le siège d'un tout autre rapport à l'environnement.

Après avoir évoqué la stratigraphie critique de l'historiographie de Versailles proposée par l'auteur, nous montrerons que Grégory Quenet met au jour, en particulier au travers d'une analyse de la gestion des flux cynégétiques, que le domaine de Versailles fut, à la fin de l'époque moderne, le lieu d'expérimentation d'un rapport certes extrêmement volontariste, mais souple, tâtonnant et toujours adaptatif à l'environnement. Nous poursuivrons par l'évocation des tensions et des luttes sociales qui ont vu le jour autour de la délicate concordance entre les différents usages des ressources du domaine, en raison (pour être schématique) d'une double contradiction entre activités agraires et activités cynégétiques d'une part, et activités agraires et ingénierie de l'eau d'autre part. Nous concluons sur les leçons épistémologiques qu'offre cette vision renouvelée d'un Versailles déminéralisé et ancré dans les réseaux matériels assurant son métabolisme. D'une manière générale, on notera que Grégory Quenet reconnaît une dette immense à l'égard de deux travaux récents: l'ouvrage *Versailles, le Roi et son domaine* de Vincent Maroteaux (Picard, 2000), conservateur du patrimoine et auteur d'une thèse sur le sujet soutenue en 1984, ainsi que la thèse de doctorat d'Histoire soutenue par Éric Soullard en 2011, à l'université de Grenoble-II, sous le titre *Les Eaux de Versailles, XVII^e-XVIII^e siècles*.

Esquissant les contours d'un «anti-Versailles», selon la belle expression

d'un autre historien français de l'environnement (cf. recension par Frédéric Graber, *Revue française de science politique*, hiver 2015, n° 5-6, p. 864), la démonstration de Grégory Quenet s'appuie sur une déconstruction radicale des « modèles d'écriture de l'histoire » (p. 187) stratifiés au fil du temps, de la Révolution française à nos jours : c'est fondamentalement à la révision d'un emblématique *lieu de mémoire* national (largement évoqué dans l'*opus magnum* dirigé par Pierre Nora) que nous convie l'auteur, sans que cette analyse critique des mythologies nationales portant sur la nature ne demeure strictement franco-française. Selon Grégory Quenet, la peinture de Versailles comme parangon d'une nature domptée *à la française* est en effet très présente dans la pensée nord-américaine contemporaine, y compris universitaire, où elle a permis et permet encore, par écart (si ce n'est par opposition), de définir la *wilderness*, qualité des « milieux naturels vierges couvrant souvent de vastes superficies », primordiale dans la construction des identités nationales canadienne et états-unienne (cf. Paul Arnould & Éric Glon, « *Wilderness*, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord, *Annales de géographie*, 2006, p. 228). Dans *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles* (Cambridge University Press, 1997), la sociologue américaine Chandra Mukerji transpose cette approche binaire au domaine de Versailles, en opposant la nature domptée du Petit Parc dessiné par le Nôtre et ses élèves (cf. Dominique Garrigues, *Jardins et jardiniers de Versailles au Grand Siècle*, Champs Vallon, 2001), considérée comme l'« archétype d'une nature aménagée, rationalisée et contrôlée » (p. 10), à ce qui serait la *wilderness* du Grand Parc de Versailles. À une nature domestiquée par l'homme et fortement territorialisée, s'opposerait

ainsi une nature primitive, comme en dehors du social, chacune correspondant à un mode spécifique de coexistence avec les sociétés humaines.

Cette vision bipolarisée de la nature n'est cependant, comme le montre Grégory Quenet, pas forgée *ex nihilo* dans le cas de Versailles. Elle hérite d'un récit développé en France, dès le premier XIX^e siècle, ayant conduit à « gomm[er] les déséquilibres et [les] tensions » (p. 17) propres aux gestions environnementales du vaste ensemble domanial versaillais des XVII^e et XVIII^e siècles (8 000 ha en 1683 et jusqu'à 15 000 à la veille de la Révolution, p. 24-25), au point d'arracher le Château et le Petit Parc – auxquels se réduit principalement, de nos jours, l'établissement public du « Domaine de Versailles » constitué en 1995 (soit 950 ha) – de leur « socioécosystème » (p. 109). Tandis que la Révolution française, qui provoqua à terme le départ définitif de la cour, la suppression des cadres juridiques seigneuriaux et la vente par petits lots d'une grande partie du domaine (p. 174), aurait, selon Grégory Quenet, marqué la « mort de Versailles » (p. 159), la muséification du site à partir de la Monarchie de Juillet (en 1837, création du Musée de l'histoire de France) aurait ensuite contribué à l'extraire de son contexte, non seulement social mais aussi écologique. Deux auteurs, Alexandre de Laborde (1773-1842) et Hippolyte Fortoul (1811-1856), proches de Louis-Philippe, auraient alors tout particulièrement contribué à forger, à des fins de glorification nationale, le « grand récit » (p. 183) d'un Versailles restreint au Château et au Petit Parc, modèle d'une nature domptée et disciplinée, pensé comme une « métonymie du territoire français » (p. 39). Pour Grégory Quenet, en rester à ce type de démonstration historique est cependant aporétique, dans la mesure où cela revient à « transposer

des analyses littéraires et paysagères dans le registre des pratiques et de la gestion de l'environnement» (p. 40). Par-delà la symbolique des «figures paysagères», dont François Walter avait déjà mis en évidence le rôle dans la construction des États-Nations européens (cf. François Walter, *Les figures paysagères de la Nation : Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Éditions de l'EHESS, 2004), c'est bien la dimension matérielle et physique de la nature que Grégory Quenet invite à retrouver. À partir de cette critique stimulante du lieu de mémoire versaillais, il conviendrait sans doute – pour compléter le propos de l'auteur – d'interroger l'articulation entre les pratiques de gestion de l'environnement, telles que Grégory Quenet est conduit à les décrire, et la manière de percevoir le paysage versaillais aux XVII^e et XVIII^e siècles, notamment pour les classes aristocratiques de la Cour (au travers, par exemple, de l'analyse des représentations artistiques du domaine). Quoi qu'il en soit, c'est la pertinence du concept même de *wilderness* qui est remise en cause, au moins pour Versailles, par la démonstration.

Si la nature artificialisée des jardins du Petit Parc ne fait pas de doute, Grégory Quenet opère en effet le coup de maître de montrer que les forêts giboyeuses du Grand Parc ne le sont pas moins aux XVII^e et XVIII^e siècles, parce que «ce qui semble sauvage est le fruit d'une gestion humaine très élaborée» (cf. Frédéric Graber, *art. cit.*, p. 864). De fait, après que Louis XIII a fait construire un pavillon de chasse durant l'hiver 1623-1624 (p. 24), tout en agrandissant ensuite petit à petit le domaine afférent et en construisant un premier mur de clôture (p. 34-35), c'est bien la chasse (monopole du souverain depuis le règne de François I^{er}) qui fait la fortune de Versailles. Grégory Quenet met alors l'accent sur la tension qui point

entre la sédentarisation de la Cour et le nécessaire renouvellement des ressources cynégétiques, alors même que les archives sur les «chasses du Roy» montrent que les Bourbons installés à Versailles chassent fréquemment et en grandes quantités. Les chiffres détaillés par Grégory Quenet donnent d'ailleurs le vertige, Louis XVI ayant par exemple abattu en personne près de 190 000 pièces de gibier entre 1774 et 1787 dans le domaine de Versailles (p. 27-29). Or, tandis que l'abandon d'une pratique résidentielle «gyrovague» des rois de France met fin à une «gestion traditionnelle de la rareté et de l'abondance du gibier» (p. 30), l'impérative «régénération des êtres vivants» (p. 48) contraint à «inventer une gestion du gibier permettant au roi de chasser en abondance toute l'année et sur un même domaine» (p. 31). Pour assurer en permanence le caractère giboyeux de Versailles, c'est alors tout un complexe «gouvernement de la nature» (p. 103) qui voit le jour, lequel conduit à construire une immense clôture de 40 km afin d'empêcher les animaux de s'échapper (p. 115-116), à aménager des faisanderies et des remises (espaces de végétation basse où le petit gibier peut se réfugier), à éradiquer des espèces animales considérées comme «nuisibles» – une catégorisation loin d'être évidente, toujours sujette à une grande fluidité –, à mettre une partie des cultures sous perfusion en les dédiant à l'alimentation du gibier, ou encore à introduire des populations allogènes de daims (aux grands enjeux, les grands moyens), venues parfois... d'Angleterre (p. 118).

Ces tentatives de régulation des populations animales, décrites avec minutie par Grégory Quenet grâce à l'analyse fine des archives de la «Maison du Roy», se heurtent toutefois à l'imprévisibilité d'externalités environnementales négatives, en particulier les fameuses *cascades*

trophiques – un concept de l'écologie qui désigne les « effets indirects induits [...] par la suppression des prédateurs ou par la diminution excessive d'une espèce servant de proie à une autre » (p. 121). Tandis que l'élimination des chouettes et des hiboux, poursuivie jusque dans les années 1760, est remise en cause lorsque l'on s'aperçoit qu'ils empêchent la profusion des mulots (p. 110), l'élimination des bêtes dites « puantes » (renards, belettes, fouines et furets) entraîne une explosion des populations de lapins dès la fin des années 1740, ce qui engendre d'importants dommages agricoles et suscite de nombreuses plaintes. La destruction du lapin est alors promue jusqu'à la fin des années 1750, moment où l'on constate inversement l'insuffisante population de l'animal pour les chasses royales. Le cycle protection / destruction des lapins se répète ensuite plusieurs fois dans le second XVIII^e siècle, sans qu'un « régime stable » puisse jamais être atteint (p. 112). Concernant les cervidés, gibier noble par excellence, Grégory Quenet émet l'hypothèse que leur profusion durant le règne de Louis XIV, plus particulièrement autour de 1700, est liée à l'extermination du loup en Île-de-France opérée par la Grand Dauphin, fils aîné du roi et loupveter chevronné (p. 119-120). La faible population de cervidés sous le règne de Louis XV résulterait quant à elle d'une forte dégradation du couvert végétal après plusieurs décennies de surpopulation des cervidés. Là encore, les cycles de peuplement oscilleraient au fil du XVIII^e siècle, au gré de l'entretien du tissu forestier, bien meilleur sous le règne de Louis XVI, et de l'intensité des chasses royales. Les démonstrations de Grégory Quenet concernant les modalités tâtonnantes de gouvernement des populations animales du domaine

sont édifiantes, du fait du recours éclairant au comparatisme – permis par la convocation de travaux nord-américains d'*environmental history* –, et de l'emploi de modèles explicatifs écologiques. Le lecteur regrettera seulement qu'aucune passerelle ne soit effectuée avec les travaux de Jean-Marc Moriceau (Université de Caen) sur le loup, dont l'enquête collective dirigée depuis plusieurs décennies a été récemment conduite, après s'être longtemps focalisée sur les attaques de loup, à en interroger la régulation par la chasse (cf. Jean-Marc Moriceau, *L'Homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans*, Fayard, 2011). Du point de vue de la démonstration historique, l'auteur prouve magistralement que la « réflexivité environnementale » n'est pas l'apanage du temps présent, et qu'elle existe même bien en amont de la Révolution industrielle (cf. Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, « Le climat fragile de la modernité. Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale », *La Vie des idées*, 2010). C'est en effet dans ce milieu versaillais mouvant, « mélange inextricable d'hommes et d'animaux » (p. 37), que Charles-Georges Le Roy, lieutenant des chasses de Versailles de 1753 à 1789, contraint à l'observation empirique des rythmes du vivant, témoigne dans ses *Lettres sur les animaux* (1762-1781) et dans différents articles de l'*Encyclopédie* d'une vive sensibilité pour la « dignité et l'intelligence animales » (p. 153).

En plus d'être le lieu d'expérimentation de modalités inédites de gestion de l'environnement, Versailles est le siège d'une complexe imbrication des usages, qui rend souvent la concorde difficile, au point de provoquer conflits et tensions. De manière schématique, une double contradiction peut être soulignée.

Contradiction, en premier lieu, entre les activités cynégétiques et les activités agraires, puisque le domaine est un vaste territoire théoriquement dédié à l'activité cynégétique, qui n'en présente pas moins le paradoxe de contenir, en plus d'une ville en pleine expansion durant toute la période, des villages entiers, enclavés dans le domaine de chasse. Des plans de paroisses réalisés entre 1778 et 1789 montrent ainsi que les forêts n'occupent que 15 % de la surface du Grand Parc contre un peu plus de 60 % pour les labourages, là où la forêt représente par exemple dans la capitainerie de Saint-Germain plus de 80 % de la surface (p. 35). Le caractère récent de la présence royale à Versailles, qui explique l'absence d'homogénéité des régimes de propriété foncière observable dans des domaines plus anciens comme Chambord, provoque alors une plus grande conflictualité que dans les autres capitaineries d'Île-de-France, où la forêt royale domine (cf. Alexis Hluszko, *Le Terrain de chasse du roi. Les capitaineries royales en Île-de-France*, Montbel, 2009). Contradiction, en second lieu, entre l'hydraulique du Roi et les activités agraires, puisque ce sont – entre autres – quelque 150 km de rigoles de captage à ciel ouvert des eaux de ruissellement (p. 53), stockées sur la vingtaine de pièces d'eau artificielles des plateaux environnants comme celui de Saclay, qui permettent d'alimenter les bassins d'eau du Petit Parc (la célèbre machine de Marly n'acheminant, en comparaison, qu'un volume d'eau dérisoire), en perturbant l'organisation territoriale d'une quarantaine de paroisses (p. 60). D'une manière générale, le Roi est tiraillé entre son statut de seigneur, qui le conduit à pouvoir revendiquer des droits sur les ressources spatiales et naturelles à titre privé mais aussi à pouvoir être attaqué sur le plan judiciaire – ce que les

administrés ne manquent pas de faire: le Roi, n'en déplaise à une acception fréquente et abusive du terme «absolu», étant lui-même contraint par le droit –, et son statut de souverain, qui lui intime d'être un «père nourricier et protecteur» (p. 99). Le pouvoir royal est alors amené à alterner entre conciliation juridique (mesures d'expropriation, indemnités pour compenser les mauvaises récoltes, etc.), police (amendes et condamnations corporelles) et charité indirecte (tolérance pour les petites exactions comme le vol de bois).

Grégory Quenet montre alors que la logique qui prévaut est celle de «micropartages» des ressources (p. 77), qui conduisent à de complexes arrangements juridiques et pratiques, perpétuellement sujets aux négociations. Du point de vue des pratiques agraires, comme la «richesse des cultures [est] subordonnée à la conservation du gibier» (p. 133), les champs qui ne sont pas entièrement abandonnés à l'alimentation des bêtes sont sujets à de nombreuses dégradations: c'est alors toute l'organisation sociale globale qui est repensée. À partir des années 1730-1740, s'organise ainsi le passage d'un système d'administration directe à un système d'affermage sous la houlette d'une Ferme générale, qui engendre une forte «concentration des terres» entre les mains de grands fermiers (p. 134). Ceux-ci bénéficient de baux inférieurs aux prix moyens en Île-de-France et d'indemnités variables selon l'intensité des atteintes portées aux récoltes par le gibier ou par les intempéries, tout en disposant d'un «quasi-monopole sur le marché local, celui de Versailles et de la cour» (p. 135). Les interdictions qui pèsent sur les éléments du réseau hydraulique (paissance, pêche, traversée du bétail ou encore plantation d'arbres fruitiers aux abords des rigoles, parce que

leurs racines sont susceptibles d'entraver les réseaux d'eau) provoquent quant à elles une véritable « contradiction entre la circulation des eaux et les activités rurales » (p. 63), accrue par la fréquente enclosure des rigoles royales, marquées par des « bornes fleurdelysées » (p. 66). Contraints à de nombreux détours dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les paysans se heurtent quotidiennement à l'intransigeance d'une « police des eaux » (théoriquement indépendante de la police des chasses), incarnée par les gardes de l'Inspecteur général des eaux, qui sont cependant moins d'une dizaine pour les 150 km de rigoles durant toute la période (p. 69). Si les paysans expriment parfois des doléances collectives respectueuses pour construire des ponts (p. 67), Grégory Quenet montre la persistance, tout au long de la période, de « désordres individuels et collectifs » (p. 90-91) et de conflits de bornage, résultant d'un « enchevêtrement des droits » (p. 96) : l'absolutisme est donc contesté en son sein, pour des enjeux microlocaux. Au cœur du domaine du Roi, certains individus osent même – certes, très ponctuellement, puisqu'on compte seulement une vingtaine de procédures entre 1690 et 1790 – voler des éléments métalliques du système hydraulique, mais se heurtent, lorsqu'ils sont pris sur le fait, à une justice impitoyable (p. 93-95).

En définitive, la conflictualité entre les usages des ressources naturelles est accrue par le fait que le domaine de Versailles « n'[est] pas au sens moderne un simple ensemble de propriétés et de biens » mais une « conjonction de pouvoirs » sur les ressources spatiales et naturelles (cf. Vincent Maroteaux, « Une curiosité institutionnelle, l'administration du domaine sous l'Ancien Régime », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1985, p. 303). Cette complexité juridique emblématique de l'Ancien Régime

n'est pas sans provoquer de nombreuses querelles entre les différents organes de l'administration royale, par-delà la répartition théorique des compétences. En effet, si les principales ressources domaniales (forestières et cynégétiques, notamment) sont sous l'autorité d'un intendant indépendant à partir du début des années 1670, renommé officiellement « capitaine et gouverneur » de Versailles et de Marly à partir de la Régence, le Surintendant des Bâtiments est en charge des infrastructures hydrauliques, tandis que le Bailliage de Versailles – juridiction de première instance bénéficiant de la fusion de différents droits de justice seigneuriaux acquis par le Roi – s'occupe volontiers des procédures d'adjudication des baux (jusqu'à la mise en place d'une Ferme générale), des marchés de fourniture et d'entretien ou de la réparation de certains bâtiments : comme le souligne Vincent Maroteaux, la séparation est doublement peu nette « entre l'administration et la justice, entre l'intérêt personnel et la chose publique » (Vincent Maroteaux, *art. cit.*, p. 303).

S'efforçant de retrouver un « Versailles organique, vivant, énergétique » (p. 9), en rupture avec la version minérale du Versailles patrimonialisé, Grégory Quenet exhume la complexité d'un milieu socio-écologique « où cohabitent humains et non-humains » (p. 109). Il offre une vision métabolique de Versailles comme un centre irrigué et traversé par des flux de matières, qui n'est pas sans rappeler la peinture de Chicago par William Cronon, dans un des ouvrages canoniques de l'*environmental history* américaine (cf. William Cronon, *Nature's Metropolis: Chicago and the Great West*, Norton & Co, 1992 [1991]). En redécouvrant la continuité entre Petit et Grand parc qui prévaut jusqu'en 1789, l'auteur met l'accent sur la tendance des historiens à « ignorer le contexte

environnemental des sources historiques en projetant [leur] propre contexte environnemental» sur leurs archives (cf. interview de l'auteur, *Revue Zilsel*, septembre 2015). Il rompt également avec une vulgate historiographique qui conçoit la prise de conscience écologique comme un phénomène récent, qui serait par exemple uniquement lié aux «débordements industriels» (cf. Thomas Le Roux et Michel Letté, *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit, XVIII^e-XXI^e siècle*, PUR, 2013), en prouvant que la réflexivité environnementale pouvait aussi naître, dans les milieux ruraux, des enjeux liés aux activités agraires, forestières et cynégétiques. À ce titre, le domaine de Versailles aurait constitué, selon l'auteur, un véritable laboratoire expérimental. La seule véritable critique globale qu'on puisse alors adresser à l'ouvrage, qui en plus d'être extrêmement convaincant est magnifiquement écrit, est de ne présenter aucune illustration, en dehors de la couverture (non commentée), en particulier cartographique: cela rend souvent la visualisation de l'espace considéré plutôt difficile. Parce que l'auteur se prend au jeu de la description du Versailles bourbonien comme un organisme doté d'un métabolisme, on peut également parfois se demander s'il n'est pas paradoxalement conduit à postuler une *fin de l'histoire* environnementale de Versailles, lorsqu'il évoque la «mort de Versailles» après la Révolution française (p. 159), comme si la muséification du site avait marqué la fin des enjeux écologiques du domaine: de fait, on est en droit de se demander si le Versailles XXI^e siècle, qui attire entre 5 et 10 millions de visiteurs par an, n'est pas lui aussi au cœur d'un «socioécosystème», dont les flux sont, certes, tout à fait différents et d'échelles renouvelées.

Pour conclure, le principal apport épistémologique de l'ouvrage est sans nul doute d'enjoindre les historiens à s'intéresser à des «temporalités multiples» (p. 46), en mettant l'accent sur une historicité habituellement largement ignorée, une «autre histoire» (p. 7, titre de l'introduction), toujours silencieuse (ou plutôt muette) d'un point de vue archivistique: celle du vivant. En démontrant empiriquement que de complexes «boucles de rétroaction» (cf. recension par Marie Drique, *Revue Projet*, été 2016, p. 95) ou «effets domino» (cf. recension par Sébastien Zerilli, *Lectures*, février 2015) articulent changements sociaux et changements écologiques dans la durée, Grégory Quenet contrarie un peu plus nos perceptions anthropocentrées basées sur un «Grand Partage», selon l'expression de Bruno Latour, entre nature et culture et déshumanise quelque peu la discipline historique. Le sous-titre de l'ouvrage, «une histoire naturelle», est sans nul doute une allusion directe à l'œuvre de Buffon, promoteur d'une vision dynamique du vivant à rebours de son éternel rival Linné, tenant d'une vision fixiste du biologique (cf. Thierry Hoquet, *Buffon/ Linné: Éternels rivaux de la biologie?*, Dunod, 2007). L'historien est ainsi encouragé au dialogue avec les sciences de la Vie et de la Terre – si l'on ose ainsi reprendre la terminologie utilisée dans l'enseignement secondaire (svt). Au fond, il s'agit de battre définitivement en brèche la représentation de l'environnement comme une simple «toile de fond» (p. 25), d'autant plus rassurante qu'elle offrirait la prévisibilité d'un champ découpé et stable. Briseur de grands récits, l'historien exhume les expériences passées de «dynamiques environnementales jamais [tout à fait] maîtrisées» (p. 46) et

ébranle ainsi, d'un point de vue éthique, les grandes certitudes techniciennes face à la « complexité des mécanismes écologiques » (p. 119).

Élias Burgel

Patrick FOURNIER et Geneviève MASSARD-GUILBAUD (dir.), *Aménagement et environnement Perspectives historiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2016, 300 p.

Il y a quelque chose du manifeste dans cet ouvrage réunissant les interventions de 32 chercheurs et qui s'achève sur ce qui pourrait être un essai de définition du rôle que peut jouer la recherche historique dans une conception actuelle de l'aménagement soucieuse de prendre en compte et, autant qu'il se peut, de respecter l'environnement dans lequel il s'inscrit. Car l'objet de l'ouvrage nous dit Geneviève Massard-Guilbaud, est loin de s'en tenir au dossier à charge que notre époque, peut-être plus lucide ou mieux informée de l'importance du milieu dans lequel nous vivons, a ouvert sur la manière dont on a pu saccager notre environnement au cours de l'histoire. La multiplication des exemples présentés et leur diversification sur l'échelle du temps et de l'espace mettent plutôt l'accent sur l'abîme qui sépare, le plus souvent, les concepteurs d'un projet d'aménagement de la connaissance des conditions naturelles du milieu dans lequel ils envisagent d'inscrire leur œuvre. Questions de connaissances, de mentalité, quelquefois même de moyens; ignorance, parfois plus ou moins voulue, des conséquences matérielles et humaines dont les modifications envisagées risquent d'être porteuses. C'est donc à introduire, au bénéfice de l'éventuel aménageur de notre temps, un élément de réflexion complémentaire s'appuyant sur la démarche rétrospective des historiens de

l'environnement que nous propose cet ouvrage.

Des trois parties qui le composent la première met l'accent sur la construction même des territoires et les conséquences qui en découlent sur l'environnement. Les raisons de l'intervention humaine dans ce domaine peuvent être les plus diverses. La nature peut être vécue comme particulièrement hostile: c'est ainsi le cas des zones marécageuses qui entourent la ville de Calais au XVIII^e siècle dont nous parle Raphaël Morera, ou, en suivant Jean-Yves Puyo, des conditions climatiques qu'à la même époque les tentatives françaises de colonisation rencontrent en Guyane. Parfois, comme dans la montagne libanaise d'autrefois (Romana Harfourche *et alii*), il ne s'agit pas d'autre chose que d'adapter le relief aux pratiques de l'agriculture locale, en dépit des aléas d'une histoire particulièrement mouvementée. Plus près de nous c'est le désir de modeler les grands espaces montagnards à l'image que la ville moderne se fait d'eux, quitte à en ignorer la quintessence, comme l'analyse avec beaucoup de justesse Anne-Marie Granet-Abisset. Chacune de ses approches pose, en son temps, ses problèmes et cherche, pour y parvenir des réponses qui ne manquent pas d'ingéniosité, même si l'analyse de situation reste imparfaite. Les solutions impliquent de trouver les appuis officiels, politiques ou scientifiques, adéquats, non sans prendre le risque, à la mesure des déploiements techniques disponibles, d'anéantir douloureusement parfois des milieux de vie considérés par les entrepreneurs comme inadéquats ou gênants, au risque, par exemple, de nos jours, de la bétonisation de la montagne. La question des espaces forestiers est toujours, alors, particulière: le sort des cédraies du Liban en témoigne particulièrement. Rares sont, en effet, les évolutions comme celle

que Martine Chalvet décrit à propos de la forêt domaniale de la Saint-Baume, véritable relique naturelle maintenue dans son intégrité au cours des siècles par ses gestionnaires successifs, si différents soient-ils.

La question des cours d'eau comme vecteurs des aménagements territoriaux constitue la deuxième partie de l'ouvrage. Dans ce sujet inépuisable six exemples dont on pourrait dire qu'ils ont valeur de modèle, nous sont proposés. D'abord la question des endiguements, abordée à propos du cours valaisan du Rhône et de la vallée de l'Isère en amont de Grenoble (Dominique Baud *et alii*, Jacky Girel). Chacun d'entr'eux présente les caractères d'un torrent alpin dont les crues violentes et les charges d'atterrissements restent difficilement contrôlables et l'histoire de l'aménagement de leurs berges est d'abord celle de tentatives suivies d'échecs pour y parvenir: les zones marécageuses en bordure du Rhône que l'on croit avoir supprimées finissent par réapparaître, les dépôts de l'Isère que l'on espère expédier le plus loin possible s'épanchent à quelques kilomètres de là. Pourtant les méthodes utilisées selon les lieux se ressemblent beaucoup. Mais les données naturelles sont mal connues et, surtout, les politiques envisagées manquent de convergence. Typique, de ce point de vue, est la situation sur le cours de l'Isère, partagé, jusqu'en 1860, entre deux États souverains qui ne se concertent pas sur la manière d'agir, ce qui finit par construire deux types de paysage différents et quelque peu contradictoires entre la Savoie et le Grésivaudan. Concernant l'aménagement de la Reyssouze (Alexandre Brun *et alii*) et la canalisation de la Vilaine (Katherine Dana) nous avons, là encore, deux exemples décalés dans le temps mais aux conséquences assez comparables du moins en ce qui concerne la vie du cours d'eau en lui-

même. D'un côté c'est Rennes qui, pour se rattacher, dès le début de l'ère moderne, au bénéfice commercial de l'usage de la voie d'eau, entreprend à son profit la construction du flux hydrique aux dépens d'une partie de ses richesses naturelles, notamment celles de ses berges qu'il faut nettoyer de tout ce qui peut faire obstacle à la navigation; de l'autre c'est, de nos jours, le cours d'eau de Bourg en Bresse dont il faut soumettre le flux aux besoins de la vie citadine puis aux exigences de la production agricole locale, ce qui conduit à des curages drastiques pour le milieu écologique. Aujourd'hui on cherche, non sans peine, à rétablir ces précieux équilibres trop longtemps ignorés. Mais il faut mettre à part, comme particulièrement significatif, le cas de l'aménagement des cours d'eau dans le Padouan, tel qu'on s'y employa à partir de l'époque médiévale (Rémy Simonetti). C'est toute une région proche du littoral vénitien qui reconstruit et harmonise un réseau hydrographique prédominant au bénéfice d'un secteur particulièrement humanisé où se conjuguent productions agricoles et voies de communication, ce qui conduit, dès le ^{xiii}e siècle, à la création de canaux qui drainent, irriguent les sols, équilibrent les flux hydriques, font communiquer les voies d'eau et font ainsi de Padoue le marché et la plaque tournante de la basse vallée du Pô. On est loin, à Los Angeles (Hélène Schmutz), de ce bijou de précision que des siècles de gestion et d'intelligence ont pu faire de la région padouane et la manière dont a été réglé le sort du petit fleuve qui, au départ, a donné son nom à la ville, témoigne plutôt du désir opposé d'en plier l'existence au niveau des exigences locales, passant, tour à tour, du fleuve irrigateur dont on cherche à vivre, au torrent destructeur totalement éliminé du paysage urbain pour revenir enfin à une approche plus écologique cherchant

à lui rendre son identité. Mais il est clair qu'à chaque fois la nécessaire prise en compte des exigences du milieu finit par s'imposer aux sociétés riveraines.

Pour autant le poids de la présence humaine est un élément déterminant dans la construction des espaces de vie et les milieux urbains pèsent lourdement sur l'évolution de leur environnement le plus proche. On le constate dans la troisième partie de l'ouvrage qui rencontre la question des ports et des rivages et les difficultés qui en accompagnent la mise en valeur. C'est l'histoire de Rochefort que présente Sébastien Martin, arsenal modèle voulu par Louis XIV, très vite à l'étroit dans son site continental, ou celle des tâtonnements qui aboutissent à l'essor inattendu des plages sous le coup des courants marins contrariés, longtemps imprévisibles que l'on soit sur la côte languedocienne ou californienne et, à chaque fois, l'essor d'un milieu urbain qui, à l'égal de Sète ou de Los Angeles, tire profit d'un littoral ainsi improvisé (Stéphane Durand, Elsa Devienne). C'est aussi la constatation de la naissance de stratégies urbaines liées aux conditions nouvelles qu'un aménagement local peut apporter: Mulhouse (Marie Fournier *et alii*) qui réorganise autour de son territoire le drainage des eaux et régularise le cours de l'Ill, point de départ d'un essor urbain aux quartiers sociologiquement très contrastés; Bruxelles (Odile De Bruyn) dont le roi Léopold II de Belgique haussmanise le territoire et restructure les espaces verts, entraînant des spéculations immobilières démesurées. Inattendues ou souhaitées, ces tensions sociales ont dû exister de tout temps, comme en témoigne, dans l'Orléans ou La Rochelle du XVIII^e siècle les migrations internes des raffineries de sucre de canne dont les nuisances étaient particulièrement redoutées (Gaëlle Caillet).

Écrire une telle histoire, comme l'exprime Patrick Fournier dans les premières pages de l'ouvrage n'a donc pas pour objet d'établir «une position catégorique sur le bien-fondé de telle ou telle opération» (p. 20). Mais plutôt d'ouvrir le champ extraordinaire de cet affrontement, au cours des âges, de l'homme en société et de la nature et d'en mesurer l'ampleur et les détours en un temps où, mieux qu'autrefois, on connaît l'irréparable valeur du monde dans lequel nous voulons vivre.

Jean Boissière

Benoît GRENIER et Michel MORISSETTE (dir.), *Nouveaux Regards en histoire seigneuriale au Québec*, Québec, éditions du Septentrion, 2016, 486 p.

Cet ouvrage codirigé par Benoît Grenier et Michel Morissette, respectivement professeur et candidat au doctorat à l'université de Sherbrooke, réunit les contributions de treize chercheurs lors du colloque tenu à Sherbrooke le 14 mars 2014, intitulé *La recherche sur le régime seigneurial, d'hier à demain* et organisé à l'occasion du 150^e anniversaire de la fin de la confection du cadastre seigneurial au Québec. L'amorce du titre de ce recueil, *Nouveaux regards...*, invite à se pencher sur ce que fut ce régime importé de la France d'Ancien Régime et qui survécut longtemps à sa matrice française disparue en 1789. Brian Young, fin connaisseur du sujet, décrit le régime seigneurial comme «un véritable lacis mêlant le cens, le banc seigneurial, le serment de foi et hommage, les droits banaux et, plus tard, la commutation», ayant lié «la Couronne, l'Église, les seigneurs et la paysannerie par un délicat contrat social qui a profondément infléchi le caractère du Québec. Patriarcal, exploiteur, hégémonique, inégalitaire et antilibéral»

(p.9), le système seigneurial a bien évidemment toujours retenu l'attention des historiens québécois, qui ont posé sur lui un regard tour à tour nostalgique (essentiellement entre 1850 et 1970), puis très critique, sous l'influence des *Annales* et de la modernisation que connaît alors la « Belle Province » de l'ère duplessiste. De nombreuses thèses consacrées à l'histoire seigneuriale ont été écrites dans les années 1970-1980, ce qui en fait, avec la Conquête, un des sujets les plus traités en histoire québécoise. Deux colloques importants, tenus à Laval en 2004 et à Sherbrooke en 2014, permettent à ce jour de reconsidérer ce que fut le régime seigneurial québécois entre sa naissance sous Louis XIII et sa « mort d'extrême vieillesse » après 1854.

Il n'est peut-être pas inutile de retracer brièvement cette longue et complexe histoire. Le régime seigneurial, « institution de longue durée dont les bases s'enfoncent dans le tuf préindustriel du féodalisme et de la Coutume de Paris », pour reprendre la forte expression de Brian Young (p.9), est mis en place aux débuts de la colonisation française, et Louise Dechêne juge même qu'en Nouvelle-France, la seigneurie a « précédé tout le reste ». Le premier seigneur canadien est un certain Louis Hébert qui obtient en 1623 la concession du Sault-au-Matlot près de Québec. Dès 1628, la Compagnie des Cent-Associés décroche la gestion d'un territoire qui s'étend de la Floride à l'Arctique et de Terre-Neuve au lac Huron. Aux termes du contrat, la compagnie se doit de fournir des terres défrichées et des semences aux colons. Les Cent-Associés entament dès 1634 une politique de concessions de seigneuries afin de permettre la colonisation en utilisant le système juridique du régime seigneurial. À partir de 1664, et plus encore de 1674 (date de la dissolution de la Compagnie des

Indes occidentales), c'est le pouvoir royal directement – grâce à l'établissement de l'intendant et à l'appui du gouverneur – qui gère et développe les concessions et le régime seigneurial. Le droit commun colonial du régime seigneurial se met alors en place, les intendants favorisant globalement une adaptation souple du droit de la Coutume de Paris en matière de propriété foncière, entérinée par les fameux arrêts de Marly en 1711. Le traité de Paris qui clôt la guerre de Sept Ans en 1763, consécutif à la défaite de la France face aux Britanniques, voit la fin du Régime français et la création de la *Province of Québec*, sous le Régime anglais. L'indépendance des États-Unis en 1783 change rapidement la donne puisqu'une nouvelle et durable frontière est créée de part et d'autre du 45^e parallèle entre la province de Québec et celle de New York. Le système seigneurial, déjà privé de ses justices en 1774, de plus en plus contesté dans la première moitié du XIX^e siècle (en particulier lors des rébellions autour de Montréal en 1838), est officiellement aboli au Québec en 1854, puis concrètement supprimé par l'achèvement du cadastre en 1864, mais sa mémoire est demeurée vive jusqu'à nos jours, et les tribunaux doivent toujours trancher de multiples contestations foncières remontant au régime seigneurial et à certaines de ses ambiguïtés originelles (comme les concessions juridiquement floues aux tribus amérindiennes).

L'ouvrage est divisé en trois sections qui comptent chacune quatre contributions. La première partie est intitulée « Nouveaux regards sur la propriété seigneuriale ». David Gilles étudie le cadre juridique sur lequel repose le régime seigneurial mis en place en Nouvelle-France (p.28-60). Ce chapitre montre toute la difficulté d'interprétation qu'ont occasionnée certains particularismes coloniaux, à commencer par les

concessions aux Abénaquis dans quelques seigneuries, puisque la stratégie de colonisation s'appuie naturellement sur les communautés amérindiennes, clef de voûte de l'implantation française en Amérique du Nord. D. Gilles, analysant cette logique de concession de terre, sans redevance, sans cens, sans obligation formelle de la part des Abénaquis ou des Sokokis, si ce n'est de se maintenir dans les terres et de les défendre militairement, estime donc qu'il s'agit d'un régime *ad hoc* (p. 59), « expression parfaite de la souplesse du régime seigneurial aux prises avec cette réalité singulière de la présence autochtone, pour un régime né en Europe ».

Joseph Gagné s'intéresse ensuite à des seigneuries jusqu'ici négligées, celles qui, au lendemain de la Conquête puis de l'indépendance américaine, se trouvent en territoire new-yorkais, au bord du lac Champlain (p. 60-90). Malgré la Proclamation royale de 1763 qui divise le lac Champlain entre la Province de Québec et celle de New York, la question du droit à la propriété crée une sorte de « limbes juridiques » qui permettent au système seigneurial d'y persister quelques années encore (p. 86). Cependant, après 1783, le changement final de régime dans la région met fin à tout espoir que peuvent avoir les seigneurs canadiens de jouir de ces terres. La quête obstinée de Michel Chartier de Lotbinière afin de récupérer ses terres est devenue presque légendaire (p. 75). Au-delà du territoire actuel du Québec, le destin des seigneuries disséminées dans l'ancienne Nouvelle-France (Acadie, Ontario, Terre-Neuve et États-Unis) est scellé plus rapidement et marqué par l'impossibilité pour les seigneurs de faire valoir leurs droits de propriété.

La contribution de Jonathan Fortin porte sur la transmission seigneuriale, et notamment la pratique

relativement fréquente de la substitution fidéicommissaire (p. 91-117). Cette mesure, étudiée par Robert Descimon dans la France d'Ancien Régime, ne permettait aux héritiers que de jouir de l'usufruit de la seigneurie sans pouvoir la vendre et réservait à la génération suivante, celle des petits-enfants, la propriété complète de la seigneurie. Au Québec, la substitution fidéicommissaire est un exemple intéressant de « choc des justices », qu'il importe de replacer dans le cadre d'une hybridation du droit français et anglais, après 1763 (p. 92) : les juges tentent par de nombreuses jurisprudences d'encadrer la substitution, sans grand succès, comme en témoigne le nombre de procès qui s'appuient sur « plusieurs cas judiciaires particuliers, à cheval entre le droit de l'ancienne mère patrie et celui de la nouvelle métropole ». Cette pratique fidéicommissaire est appelée à survivre longtemps : plusieurs grands noms du XIX^e siècle, dont Philippe Aubert de Gaspé, surgissent dans cet article qui pose la question de la confiance au sein de la famille, que ce soit celle du mari envers son épouse ou celle du père envers ses enfants.

En conclusion de cette première partie, André La Rose se penche sur une source longtemps négligée, celle des « titres nouveaux », plus connus en France sous le nom de livres terriers élaborés par les feudistes (p. 118-153). La vaste seigneurie de Beauharnois est un intéressant sujet d'étude, lorsque le seigneur Edward Ellice, influent homme d'affaires et homme politique britannique, y fait refaire son terrier entre 1834 et 1842. Ce livre, aujourd'hui disparu, peut être recomposé « en pièces détachées » grâce aux titres nouveaux. Le travail du notaire Le Blanc, minutieusement reconstitué par l'auteur, souligne la concomitance de deux phénomènes : l'intensification

de la rédaction des terriers, après 1820, qui ressemble fortement à la « réaction féodale » d'après 1760 en France, et les nombreuses rébellions de 1837-1838 dans la vallée du Saint-Laurent, à la dimension antiseigneuriale marquée (p. 135). Les clauses pour les censitaires se font en effet plus restrictives et un alourdissement des redevances seigneuriales est évident, même si ce n'était pas le but légal des titres nouveaux.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée « Nouveaux regards sur les seigneurs », débute par un article de Jessica Barthe qui s'intéresse à la gestion de la seigneurie de Sainte-Croix par les Ursulines de Québec (p. 156-180). Si l'on connaît bien, grâce aux travaux des années 1970-1980, les pratiques seigneuriales des Jésuites, des Sulpiciens ou du Séminaire de Québec, on savait très peu de chose sur les seigneuresse-religieuses. Cloîtrées, elles ont d'abord convoqué leurs tenanciers au parloir du couvent avant d'engager un procureur chargé de gérer en leur nom la seigneurie et de multiplier les concessions de baux. Même si l'exemple sœur Saint-François-Xavier Taschereau reflète « l'agentivité » (*sic*) des abbesses en matière de gestion seigneuriale, elles demeurent cependant « sous le regard masculin » (p. 171) et leur autonomie est à relativiser. Les Ursulines de Québec sont toutefois parvenues à conserver leur seigneurie de Sainte-Croix jusqu'en 1923.

Isabelle Bouchard s'interroge sur une catégorie de la population longtemps négligée, celle des Amérindiens (p. 181-206). Dans un texte faisant écho à celui de David Gilles, elle s'intéresse, pour la période 1760-1820, dans la foulée de la Conquête et du départ des Jésuites, au statut de seigneurs « collectifs » des Iroquois du Sault-Saint-Louis (Kahnawake) et des Abénaquis de Saint-François (Odanak).

L'ambiguïté législative du statut des terres sous le Régime anglais est au cœur de cette étude. Après six décennies de relatif « laisser-faire » qui ont permis aux chefs Iroquois et Abénaquis d'endosser le rôle de « seigneur », *de facto* sinon *de jure* (en particulier après l'expulsion des « tuteurs » jésuites), les autorités coloniales britanniques décident de reprendre en main la gestion des terres et des revenus « seigneuriaux » des autochtones à partir des années 1820, que ces derniers avaient pourtant appris à exploiter avec rigueur.

Katéri Lalancette se penche sur la représentation des seigneurs parmi les 80 premiers députés de l'histoire parlementaire du Québec entre 1792 et 1814 (p. 207-246), dont l'hétérogénéité est croissante, tant sur le plan socio-économique que politique. Elle nuance la polarisation ethnique entre seigneurs-députés britanniques et canadiens qui a (trop) longtemps retenu l'attention des historiens. Alex Tremblay Lamarche dresse quant à lui un tableau des changements qui s'opèrent au sein des 258 seigneuries du Bas-Canada entre 1790 et 1815 (p. 247-311), pour offrir un portrait précis des Britanniques au sein de ce groupe dominant, dont il constate, à l'inverse des idées reçues, la « croissance timide au sein du corps seigneurial au tournant du XIX^e siècle » (p. 257). En 1815, les seigneurs canadiens possèdent en effet encore 41 % des seigneuries du Québec, contre 27 % pour les Britanniques. Des pages particulièrement intéressantes sont consacrées au phénomène des « créolisation » des élites britanniques, appuyées sur des cartes et des listes exhaustives des propriétaires de seigneuries en 1790 et 1815 qui sont précieuses pour les spécialistes du sujet.

La troisième et dernière partie, consacrée à la « Mémoire et persistance

seigneuriales» (p. 313-442), analyse le changement de perspective que représente l'étude du régime seigneurial au-delà de son abolition légale, en 1854, pour en discerner les vestiges jusqu'à nos jours. C'est sans doute la partie la plus novatrice de tout ce riche recueil de contributions. Deux articles ont une tonalité économique prononcée. Michel Morissette s'intéresse à l'argent et à la propriété seigneuriale de 1854 à 1940 (p. 314-333), calculant que la valeur totale des indemnisations s'élève en 1940 à près de 10 millions de dollars. Les seigneurs ont certes perdu en 1854 les banalités et les redevances sur les terres non concédées, mais ils continuent de percevoir sous forme de rentes constituées des sommes importantes correspondant au droit le plus lucratif de leur fief (40% en moyenne). Près de 500 000 Québécois versaient encore annuellement une rente à leur ancien seigneur en 1940, le rachat de ces droits, du fait des frais de notaire, étant pour bien des familles trop onéreux. M. Morissette souligne le rôle du député libéral Télesphore-Damien Bouchard, qui prône en 1926 l'abolition des rentes seigneuriales et participe en 1935 à la création du Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales (SNRRS). Le choix du législateur, par les lois de 1935 et de 1940, d'indemniser une ultime fois les seigneurs pour la perte de leurs droits fait étonnamment et «nécessairement de ceux-ci les véritables gagnants de tout ce processus» (p. 333). L'étude de Benoît Grenier se penche à son tour sur la lente agonie du régime seigneurial (p. 398-430), mort «d'extrême vieillesse» entre 1854 et 1970, pour reprendre un célèbre article de Gabrielle Roy en 1941. L'historien souligne que la majorité des anciens censitaires a continué, dans une proportion de plus de 80%, à payer les rentes constituées

jusqu'à l'indemnisation définitive des seigneurs en 1940, et que les communes ont dû payer jusqu'en 1970 la «taxe seigneuriale». B. Grenier a initié une enquête orale auprès des descendants des anciens censitaires pour comprendre ce qu'a signifié la longue survie, en plein ^{xx}e siècle, de ce régime «qui ne voulait pas mourir», et à qui on a finalement payé «une pension de vieillesse pendant 94 ans»! (percutante formule de G. Roy, citée p. 412).

Deux autres contributions montrent d'autres facettes de la persistance du régime seigneurial, au-delà de ses aspects juridiques et économiques. Jean-Michel Daoust s'intéresse aux représentations du seigneur et de la seigneurie dans la série télévisée *Marguerite Volant* diffusée en 1996 (p. 334-363). Il démontre avec finesse que la construction mémorielle d'une question historique, ici le régime seigneurial, n'est pas le seul produit des travaux d'histoire et de l'enseignement, mais bien souvent aussi des œuvres de fiction. Même si les auteurs de la série ont eu le souci de faire des recherches historiques, des clichés persistent, comme l'assimilation récurrente des nobles et des seigneurs, et des oublis sont à déplorer, en particulier l'esclavage systématiquement omis et de ce fait ignoré encore aujourd'hui par la majorité de la population canadienne. Jean-René Thuot a entrepris un tour d'horizon du patrimoine seigneurial au Québec, s'interrogeant, exemples photographiques à l'appui, sur la mémoire et aussi sur l'oubli de certaines traces du passé seigneurial (p. 364-397). Il analyse les divergences ou les convergences entre la recherche fondamentale, les initiatives touristiques et les mémoires communautaires vis-à-vis du patrimoine seigneurial. Enfin, un essai d'Alain Laberge, qui propose une réflexion sur la temporalité de l'histoire

seigneuriale entre-temps court et temps long, conclut l'ouvrage de manière synthétique (p. 432-442).

Le volume est complété par deux outils bibliographiques destinés aux chercheurs intéressés par l'histoire seigneuriale au Québec: un inventaire d'André La Rose recense toutes les publications relatives aux terriers et autres documents fonciers de l'aire seigneuriale québécoise; une importante bibliographie générale regroupe l'ensemble des références citées dans les contributions. On peut retenir de ces nombreux et instructifs chapitres (dont les notes de bas de pages sont parfois répétitives), l'idée essentielle que l'institution seigneuriale, loin d'être réductible à un simple système d'exploitation des terres et des hommes, fut «une sorte de régime multiculturel adaptable, voire adaptatif, où les uns et les autres pouvaient y trouver leur compte», même si «la jurisprudence seigneuriale à l'européenne a toujours échoué à assigner une place claire aux autochtones, omniprésents dans le paysage québécois et porteurs à la fois de revendications territoriales, de droit de propriété à titre de premiers occupants et de cultures de subsistances autres» (B. Young, p. 11). Les recherches démontrant, preuves à l'appui, que la seigneurie a continué d'être «un placement rentable» entre 1854 et 1940 – voire 1970 – sont tout à fait inédites. La dernière page tournée, le lecteur de *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec* peut donc se réjouir d'avoir lu un livre dont le titre n'est pas une vaine promesse: l'interminable survie de cette institution transplantée *ad hoc* sous Richelieu et dont les derniers vestiges se sont perpétués, incroyable anachronisme, jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, brouille nos frontières mentales entre les Temps modernes et l'ère contemporaine...

Sylvain Skora

Marc DEBUISSON, *Régimes démographiques et structures socio-économiques. Les communautés villageoises de la province de Namur durant la première moitié du 19^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2015, 746 p.

Le présent ouvrage est issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Saint-Louis de Bruxelles en 2013. L'auteur y explique, avec clarté et précision, comment les populations rurales de la province de Namur, en Belgique, ont adapté leurs régimes démographiques, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, en fonction des conditions physiques et socio-économiques de leurs terroirs respectifs.

La province namuroise présente la particularité de connaître, depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'une des croissances démographiques les plus dynamiques du pays. Sa population passe de 116 000 à 386 000 habitants entre 1750 et 1856. Après 1800, elle augmente de 1,4 % par an, contre 0,9 % en moyenne pour l'ensemble de la Belgique. Pareil essor trouve son origine essentiellement – outre bien entendu une forte fécondité – dans une mortalité infantile très basse. Entre 1841 et 1850, elle est de l'ordre de 116 décès pour mille naissances, contre 226 % pour la province de Flandre occidentale. La faible mortalité des nourrissons namurois peut se comprendre à travers, entre autres, une amélioration de la qualité de l'eau dans la région ou encore une durée d'allaitement plus longue qui protège *a fortiori* davantage l'enfant. Sans surprise, la province affiche l'espérance de vie à la naissance la plus élevée du pays au milieu du XIX^e siècle, soit 47,3 ans. À titre de comparaison, celle de la province du Brabant s'élève à 36,8 ans.

Au regard de ce constat, Marc Debuissou entreprend donc d'analyser les diverses stratégies déployées par les populations rurales namuroises, selon la variété des profils agro-géographiques et socio-économiques propres à la province, pour faire face à une pression démographique sans précédent. Autant de stratégies qui aboutissent *in fine* à modifier bien souvent le comportement démographique de ces mêmes populations. À cet égard, l'auteur prend le parti d'une analyse à l'échelle méso, c'est-à-dire scruter minutieusement un échantillon de six villages représentatifs de la susdite diversité provinciale: Ciergnon dans la Famenne, Miécrot dans le Condroz, Hanret en Hesbaye, Rienne dans les Ardennes namuroises, ainsi que deux villages où domine l'activité industrielle, à savoir Annevoie et Gelbressée.

Au sein de la communauté de Rienne, située dans une région réputée pour la petitesse de ses exploitations agricoles et la pauvreté de son sol – à tel point qu'une famille devrait, afin de subsister convenablement, cultiver 10 ha de terres, alors que dans d'autres régions 4 ha y pourvoient amplement –, les habitants, pour éviter de quitter le village, au moment où leur nombre ne cesse de croître, optent pour deux solutions: d'une part ils trouvent un revenu d'appoint dans l'exploitation assez rentable des ressources forestières aux alentours, d'autre part ils freinent quelque peu leur fécondité en choisissant notamment de se marier plus tardivement; un mariage de préférence endogame qui limite le morcellement des exploitations agricoles. On retrouve ce choix du mariage tardif à Miécrot – où les possibilités de subsistances sont plus restreintes à partir de 1847, date de l'application de la loi relative aux communaux visant à supprimer la vaine pâture, pourtant si utile pour ceux qui possèdent peu de terres –, mais aussi

à Ciergnon. Ici, l'âge au mariage passe de 27,5 à 29,1 ans entre 1815 et 1856. Toutefois, ce frein démographique ne suffit pas, malgré la transformation de plusieurs terres incultes ou « trieux » en prairies pour l'élevage. Déjà en 1830, 65,8 % des familles de Ciergnon verront un de leurs membres contraint de sortir définitivement du village. En revanche, à Annevoie, la forte fécondité – encouragée par le principal maître de forge du cru, patron paternaliste qui prône la famille nombreuse – est entretenue grâce aux nombreuses possibilités d'emploi offertes sur place. En premier lieu, on devine les trois grandes fermes qui monopolisent la majeure partie du terroir. Elles abandonnent progressivement la jachère, depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, et la remplacent par des plantes fourragères et oléagineuses. Ces dernières requièrent dorénavant de considérables et récurrentes opérations de sarclage et *de facto* une main-d'œuvre abondante. Cela ne saurait cependant contenter la totalité des demandeurs d'un complément de revenus, toujours plus nombreux. En effet, à Hanret, village hesbignon où dominant cinq fermes de plus de 50 ha en 1846, qui s'approprient également une large part du finage et qui dégagent aussi de nombreux emplois journaliers et saisonniers, la fécondité est d'une telle intensité, qu'elle oblige une part non négligeable de la population à partir. Le recul de l'âge au mariage n'est pas suffisant. En 1837, 64 % des familles du village d'Hanret ont un membre qui choisira le départ. À Annevoie, si la population n'est pas forcée à la migration de résidence, c'est à cause de la présence des forges. Une forte activité industrielle qui se retrouve à Gelbressée. Elle attire même des personnes extérieures: en 1830, 66,7 % des couples ont un conjoint étranger au village. Sur place, les mines de fer tolèrent le travail des enfants dès 10

ans. Il représente une source de revenus notable pour les familles et justifie dès lors le maintien d'une fécondité élevée, soit 5 enfants par femme en moyenne, et un âge au mariage relativement faible (26,1 ans pour la période 1841-1857). Mais ce travail dans les mines – harassant – contribue en même temps à augmenter la mortalité et à réduire l'espérance de vie à la naissance (44 ans). Elle est la plus basse des six communes observées.

Une telle étude s'appuie sur le dépouillement exhaustif, entre autres, des recensements effectués sous les administrations française et hollandaise, puis belge de 1830 à 1856, et des registres de l'état civil, auquel s'ajoute la lecture d'une bibliographie pléthorique (979 titres!). Elle offre au final matière à une réflexion stimulante sur les liens entre démographie et activités économiques rurales, lors de la première moitié du XIX^e siècle, dans une région qui, soit dit en passant, ne connaît pas l'industrie à domicile.

Fulgence Delleaux

Ricard GARCIA ORALLO, *La Terra a subasta. Crisi, endeutament i desposseïó al món rural català de finals del segle XIX*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 2015, 644 p.

L'auteur est chercheur au *Centre de Recerca d'Història Rural* (Université de Gironne), un des centres de recherche qui est actuellement parmi les plus actifs sur l'histoire agraire de Europe et qui fut l'organisateur du congrès de l'*European Rural History Organisation* (EURHO) en 2015. Ricard Garcia Orallo enseigne actuellement l'histoire économique à l'Université de Gironne; il a enseigné également à l'Université de Barcelone et dans la prestigieuse école de commerce

ESADE de Barcelone, liée à l'Université Ramon Llull. Il est spécialiste d'histoire rurale et il s'est spécialisé sur le marché foncier et le marché des capitaux en Catalogne pendant la crise agraire de la fin du XIX^e siècle.

Le livre qui fait l'objet de ce compte rendu constitue la version retravaillée de la thèse de doctorat qu'il a soutenue à l'Université de Gironne en 2009 et pour laquelle il a obtenu le Prix de Recherche «Doctor Joan Mercader». Cet ouvrage est donc le résultat d'un long processus de préparation et d'amélioration, ce dont le lecteur ne peut que se féliciter. Certaines parties de la thèse avaient été précédemment publiées sous forme d'articles ou de chapitres de livres collectifs (par exemple: R. Garcia Orallo (2002), «Els embargaments de finques a Catalunya. Un aspect de la crisi agrària de finals del segle XIX», *Estudis d'Història Agrària*, 15, p.189-210; R. Garcia Orallo (2003), «La recaudación fiscal en el mundo rural de la Restauración: obstáculos y resistencias», *Revista de Historia Económica*, 3, p.501-523; R. Garcia Orallo (2008), «El registre de la propietat i la informació: el miratge de la modernització institucional espanyola (Catalunya, 1861-1950)», dans R. Congost (ed.), *Dels capbreus al Registre de la Propietat. Drets, títols i usos socials de la informació al camp català, segles XIV-XX*, Girona, Documenta Universitaria, p.341-370; R. Garcia Orallo (2008), «La Hacienda pública española y la crisis agraria de finales del siglo XIX: la recaudación tributaria como síntoma», dans R. Vallejo (ed.), *Los tributos de la tierra. Fiscalidad y agricultura en España (siglos XII-XX)*, València, Publicacions de la Universitat de València, p.561-586), mais ce livre a permis de les approfondir et de les articuler entre elles.

Le but de l'ouvrage est d'apporter de nouveaux éléments pour aider à

répondre à certaines grandes questions relatives à la crise agraire de la fin du XIX^e siècle. Cette période a retenu l'attention des historiens depuis longtemps, mais beaucoup de questions sont encore sans réponse. La crise agraire de la fin du XIX^e siècle a donné lieu à des interprétations différentes et certains historiens, utilisant des approches macroéconomiques grâce auxquelles ils ont relativisé son importance, sont même allés jusqu'à remettre en cause son existence. Au contraire, Ricard Garcia Orallo défend l'approche micro-historique qui s'appuie sur la reconstruction laborieuse de la réalité à partir de la compilation des données d'une municipalité après une autre, afin de rendre visibles les phénomènes qui, dans les approches générales, peuvent passer inaperçus. C'est précisément ce qu'il essaie de faire dans son ouvrage en étudiant l'expropriation pour dettes (fiscales et privées) en Catalogne au cours des dernières années du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Même si l'objet de l'étude a un cadre régional bien défini, la méthode d'analyse s'apparente à la microhistoire, afin d'évaluer l'importance de cette crise qui a été considérée comme un enjeu majeur pour la compréhension du développement de l'agriculture européenne contemporaine.

Ayant rassemblé une énorme quantité de données, il montre que dans les dernières années du XIX^e siècle il y a eu une augmentation significative des difficultés financières pour des milliers de propriétaires fonciers dans le secteur agricole catalan. Suite à la crise du commerce du blé et de nombreux produits agricoles, à l'extension progressive du phylloxéra et à l'effondrement du marché du crédit traditionnel, les défauts de paiement se sont multipliés, ce qui a conduit à l'expropriation de nombreux propriétaires fonciers.

La première partie de l'ouvrage traite des dettes fiscales et de la dépossession des débiteurs fiscaux, en quantifiant les mises aux enchères pour défaut de paiement des impôts. Le mouvement de protestation qui résultait de ce processus d'expropriation fut l'une des manifestations plus visibles de la crise. Il est intéressant de voir comment les bouleversements causés par la crise ont été utilisés par les organisations de propriétaires fonciers pour mobiliser l'ensemble de la population rurale dans un large mouvement associatif, laissant dans l'ombre les conflits internes de la société agraire dus à l'inégale répartition de la propriété ou aux contrats agraires. Mais, malgré la récupération par les propriétaires du malaise causé par la crise, l'auteur observe que l'appauvrissement était une réalité et que la combinaison des politiques fiscales et commerciales protectionnistes que les propriétaires demandaient était un moyen d'éviter des maux plus grands qui mettaient en danger la paix sociale dans les campagnes.

Dans la deuxième partie du livre, la plus longue, il analyse les ventes aux enchères à la suite des dettes privées. Contrairement à la dépossession liée à la dette fiscale, où les victimes étaient pour la plupart des petits propriétaires, le spectre social des personnes touchées par la dépossession à la suite des dettes privées est beaucoup plus large (quoique les ventes aux enchères aient plus d'incidence sur des petites parcelles). C'est pendant la décennie 1886-1896 que ces ventes judiciaires sont les plus importantes, triplant les niveaux des années précédentes, et l'auteur observe une nette corrélation entre l'évolution des prix des céréales et du vin et l'intensité de l'activité judiciaire.

Les difficultés financières dans une période de crise sont prévisibles, mais le fait que l'étude n'ait pas abouti à découvrir

un phénomène inconnu n'enlève rien à sa valeur. L'auteur fournit en effet une base empirique solide pour certifier que les ventes aux enchères de biens immobiliers sont un bon indicateur de la crise agraire. L'endettement dans les campagnes au cours des XIX^e et XX^e siècles a été l'objet de très peu d'études en Espagne, ce qui donne une grande valeur au travail de Ricard Garcia Orallo. D'autant que cette étude est fondée sur des sources difficiles à utiliser, car pour étudier ce phénomène en Espagne, il n'existe pas de données statistiques fiables. Cela présente évidemment l'inconvénient de nous laisser parfois sur quelques impressions peu concluantes, malgré les efforts de l'auteur pour tirer profit des sources et les analyser attentivement. Cependant, en l'absence d'autres sources, cette étude est une contribution précieuse qui a le mérite d'analyser un volume considérable de documentation.

Jordi Planas

Nadine VIVIER (éd.), *The Golden Age of State Enquiries. Rural Enquiries in the Nineteenth Century*, Turnhout, Brepols, 2014.

Les enquêtes agricoles émanant des autorités publiques se multiplient au XIX^e siècle, fortes de moyens scientifiques et financiers inédits qui leur confèrent ampleur et crédit. Menées et élaborées dans un contexte de généralisation des enquêtes de tous ordres (sur le commerce, l'industrie...), influencées par le positivisme et la sociologie naissants, elles visent à fournir aux États commanditaires une connaissance au ras du sol et des données mesurables sur un monde rural et agricole en profonde mutation, à même de favoriser le progrès agricole essentiel à l'heure de la révolution industrielle et de l'essor des populations urbaines.

Chères aux historiens ruralistes les enquêtes agricoles ont été abondamment utilisées malgré la difficulté bien connue de leur exploitation. Avec cet ouvrage collectif, Nadine Vivier propose pourtant une approche radicalement nouvelle de cette source, grâce au travail de quatorze historiens mené dans le cadre de congrès internationaux et de programmes de recherche, tels que le premier congrès d'histoire rurale organisé à Brighton en 2010, le programme COST PROGRESSORE (*Programme for the Study of European Rural Societies*) ou le GDR *Histoire des campagnes européennes...* L'enquête agricole devient ici un objet d'étude à part entière. Il s'agit en effet d'examiner le contexte et les circonstances dans lesquels ont été décidées ces enquêtes, les commanditaires et leurs motivations, leur mise en œuvre, comment elles se présentent (questionnaires, investigations diverses, témoins...), leur déroulement, les méthodes employées, les personnes qui les réalisèrent, les résultats, les éventuelles préconisations ou mesures qui en découlèrent, et, le cas échéant, la manière dont elles furent utilisées, prolongées ou instrumentalisées, lorsqu'elles ne tombèrent pas immédiatement dans l'oubli. Cette plongée dans des enquêtes menées dans un laps de temps assez court et des espaces géographiques très divers vise notamment à interroger l'existence éventuelle de modèles, de méthodes communes aux pays étudiés, voire de transferts culturels. Ces enquêtes constituent également un prisme pour observer les liens entre États, sociétés rurales et monde agricole à une période charnière, le XIX^e siècle.

Il convient tout d'abord de saluer la très stimulante introduction de Nadine Vivier qui présente un solide état de l'art sur les enquêtes agricoles, revient sur l'épineuse question de la définition des termes – dont la difficulté est accrue par

le nombre des pays envisagés –, propose un historique de la thématique avant le XIX^e siècle en Angleterre et en France, un très utile tableau de synthèse des enquêtes étudiées dans l'ouvrage, ainsi qu'une typologie des méthodes adoptées. Surtout, elle procède au très difficile exercice d'une analyse comparative des 14 contributions livrées dans l'ouvrage.

Le texte d'Ute Schneider éclaire le lecteur sur les rencontres nationales et internationales qui scandèrent le XIX^e siècle. Les réflexions sur la manière de mener ces enquêtes, recensements et/ou statistiques, soulignent à quel point ce type d'investigation, de plus en plus fréquent, interroge ses commanditaires, mais aussi les scientifiques et les représentants du monde agricole qui en mesurent la nécessité et les enjeux, chacun à leur niveau. Elle met l'accent sur les débats des contemporains sur les spécificités, intérêts et limites respectifs des enquêtes et des statistiques, tout comme sur la volonté (bien difficile à atteindre du fait des objectifs divergents) de trouver des méthodes, normes et catégorisations suffisamment souples pour que les résultats de ces enquêtes nationales puissent ensuite être comparés.

Les treize contributions suivantes proposent des études par pays. Le cas français est analysé à travers deux exemples. Nadine Vivier présente l'enquête de 1866, décidée par Napoléon III et menée dans un contexte de crise agricole afin de comprendre les changements à l'œuvre dans le monde rural pour y promouvoir le progrès, mais aussi pour montrer que l'État se soucie du sort des campagnes. L'enquête parlementaire de 1884, très inspirée des enquêtes parlementaires anglaises aux dires de Clémenceau, est elle aussi décidée dans un contexte de crise économique et politique. Jonathan J. Liebowitz montre notamment comment elle a permis de

protéger, voire de sauver des soutiens politiques de la république modérée en cette période tourmentée. Il explique par ailleurs comment elle a mis au jour la nécessité de soutenir et protéger le monde agricole, de plus en plus exposé aux lois du marché.

La Grande-Bretagne constitue, avec la France, un territoire précurseur et privilégié en termes d'enquêtes agricoles. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs auteurs s'y soient intéressés. Robert M. Schwartz étudie les transformations de l'agriculture et la politique en Angleterre à la lumière d'enquêtes menées par deux commissions royales en 1879-1882 et 1893-1897, ayant pour objectif de voir comment la législation pouvait aider et soutenir l'agriculture britannique en difficulté dans un contexte de concurrence étrangère croissante. Nicola Verdon examine pour sa part les éclairages majeurs (mais à utiliser avec maintes précautions) apportés sur les travailleurs agricoles anglais les plus pauvres par l'enquête de la commission royale sur le travail de 1890 et les recommandations proposées par cette dernière. Enfin, Peter Gray choisit d'observer l'évolution de ces enquêtes au XIX^e siècle, et plus généralement de la connaissance des sociétés rurales, sur le territoire irlandais.

Puis, les analyses d'enquêtes menées ailleurs en Europe, en Turquie et en Amérique, s'imposent comme autant d'études de cas permettant de mesurer l'influence des modèles anglais et français et la manière dont les différents états se les sont réappropriés. Giuliana Biagioli, nous apprend beaucoup sur le contexte de réalisation, les caractéristiques, la méthode, les protagonistes et la mise en œuvre de l'enquête italienne de Jacini (1877-1885), bien connue des historiens ruralistes, mais aussi sur les résultats obtenus et ce qu'elle donne à voir de la diversité de l'économie rurale et des

structures agraires de cette jeune nation. Toujours en Europe méditerranéenne, Juan Carmona et James Simpson, proposent une analyse fort stimulante de la première –et tardive– grande enquête agricole espagnole de 1887-1889, là encore dans un contexte de crise avancée : étude des objectifs, des méthodes et des résultats de cette enquête, mais également de ses conséquences sur la politique gouvernementale à la fin du XIX^e siècle. Au-delà des apports nouveaux et fort utiles offerts par cet ouvrage sur des enquêtes agricoles déjà bien connues des ruralistes français, on doit lui reconnaître le mérite d'avoir élargi l'analyse au nord de l'Europe (enquête parlementaire danoise de 1896 étudiée par Ingrid Henriksen et enquête agricole néerlandaise de 1890, étudiée par Anton Schuurman) mais aussi à l'est de l'Europe (étude des enquêtes sur l'agriculture hongroise de 1879-1880 par le regretté András Vári) et jusque dans l'Empire Ottoman avec la présentation de l'enquête de 1863 proposée par Alp Yücel Kaya. Enfin, les enquêtes agricoles menées outre Atlantique, en 1880 en Ontario (Daniel Samson) et dans la jeune nation mexicaine fin XIX^e-début XX^e siècles (Alejandro Tortolero), donnent à voir combien les enquêtes françaises et anglaises ont pu en inspirer d'autres, et ce bien au-delà du vieux continent.

Outre les enseignements respectifs qu'ils livrent et qui constituent une somme nouvelle et fort utile à la communauté scientifique, les différents textes réunis permettent des comparaisons sur le type d'enquêtes menées et leur évolution dans le siècle. Le profil des hommes (jamais de femmes comme le souligne Nadine Vivier) qui mènent les enquêtes (représentants de la société civile, notables, élus, commissions *ad hoc*, représentants de la profession et du monde agricole...) est fort bien renseigné, comme la manière dont ils sont rétribués, le sérieux et la

rigueur de leur travail... Les auteurs se sont également très largement penchés sur la manière dont les données ont été recueillies, la plupart du temps sous la forme de questionnaires, mais également grâce à des visites sur le terrain permettant de recueillir des témoignages oraux, y compris de petits paysans non lettrés, comme dans l'enquête irlandaise sur la pauvreté de 1833. Beaucoup d'enquêtes analysées ici ont été réalisées dans un contexte de crise agricole – pour permettre de mieux la comprendre et la résoudre –, cet ouvrage apportant ainsi des éclairages originaux sur un phénomène économique pourtant bien connu.

La question de la fiabilité de ces enquêtes est omniprésente. Le volume tend ainsi à souligner les possibles écarts entre l'enquête elle-même et ses objectifs scientifiques (Nadine Vivier souligne par exemple l'influence du positivisme sur l'enquête de 1866), qui, notamment grâce aux témoignages, présentent le monde agricole et ses habitants de manière relativement exhaustive et objective, et le rapport final qui en résulte, répondant souvent à des attentes politiques et ne reflétant pas toujours fidèlement les éléments recueillis (à l'instar de l'enquête de la commission royale anglaise sur le travail de 1890 ou des enquêtes mexicaines). Les visées politiques de ces enquêtes, leur instrumentalisation ont été pointées par la plupart des auteurs. Elles apportent ainsi de précieux éléments sur les rapports des États au secteur agricole dans un contexte national et international en mutation, à l'heure des recompositions du monde occidental transformé par les révolutions industrielle et agricole, l'urbanisation et la globalisation. Dans le même temps, il est intéressant de constater comment chaque pays étudié s'est approprié les méthodes et les modèles statistiques

français et anglais en fonction de ses besoins, de sa conception du pouvoir et de la place de l'État. Cette étude collective a enfin bien mis en évidence l'importance, en matière d'enquêtes agricoles, des transferts culturels, en Europe et même au-delà, au XIX^e siècle. On mesure dès lors combien les enquêtes nationales agricoles constituent un objet d'étude économique, politique et socioculturel dépassant très largement la stricte observation du monde agricole et rural.

Nadine Vivier et l'équipe qu'elle a constituée nous livrent donc un travail novateur, stimulant et rigoureux. Les nombreuses études de cas proposées, élaborées selon une démarche collective, concertée et réfléchie offrent au lecteur une analyse probante sur l'évolution des enquêtes nationales agricoles au XIX^e siècle, et, de là, sur l'outil qu'elles ont pu constituer dans le lien parfois complexe existant entre les États et le monde rural à cette époque. Le pari est réussi et appelle à la poursuite des travaux sur un objet d'étude en construction.

Corinne Marache

Frédéric CHAUVAUD (dir.), *La Société agricole de la Vienne aux XIX^e et XX^e siècles*, La Crèche, Geste Éditions, 2001, 329 p.; **Frédéric CHAUVAUD (dir.), *La Société agricole des Deux-Sèvres aux XIX^e et XX^e siècles***, La Crèche, Geste Éditions, 2006, 475 p.; **Michel COUTELLE (dir.), *L'Agriculture en Charente au XX^e siècle. Guide et jalons pour la recherche***, La Crèche, Geste Éditions/Fondation Xavier Bernard, 2011, 481 p.; **Michel COUTELLE (dir.), *L'Agriculture en Charente-Maritime au XX^e siècle. Guide et jalons pour la recherche***, La Crèche, Geste Éditions/Fondation Xavier Bernard, 2016, 519 p.

Avec la parution du volume sur la Charente-Maritime s'achève le projet porté par l'Association pour l'histoire de l'agriculture en France au XX^e siècle, émanation de l'Académie d'agriculture de France (AAF), créée en 1995 à l'initiative de Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture. L'édition a bénéficié de l'aide financière de la fondation Xavier Bernard. Nous disposons désormais pour les quatre départements de l'ancienne région administrative Poitou-Charentes d'une somme très documentée sur l'agriculture au XIX^e et XX^e siècles. Les deux premiers ouvrages sur le département des Deux-Sèvres en 1996, puis sur la Vienne en 2001, l'ont été sous la direction de Frédéric Chauvaud, les volumes sur les Charentes sous la responsabilité de Michel Coutelle, ancien directeur de la chambre régionale d'agriculture.

Les quatre volumes présentent une série de caractéristiques communes. Ils sont l'œuvre d'une équipe disciplinaire rassemblant universitaires, techniciens et acteurs de terrain, à chaque fois une vingtaine de collaborateurs. Ils présentent un plan commun, associant une présentation historique et géographique de l'agriculture du département; un guide des sources disponibles et référencées, souvent très copieux; une série de témoignages sur des pans particuliers de l'agriculture. Cette organisation en trois parties est rigoureusement respectée avec toutefois un parti pris différent selon chaque ouvrage. Ainsi la part accordée aux sources est-elle considérable dans le volume portant sur la Vienne: 230 pages sur 330; beaucoup moins sur la Charente-Maritime qui donne une plus large place aux évolutions des productions agricoles et aux témoignages des acteurs.

Les deux ouvrages portant sur la Vienne et les Deux-Sèvres sont surtout des guides pour la recherche. Que l'on ne s'attende pas à une description des réalités agricoles

et de leurs évolutions au long de deux siècles des deux départements. Il s'agit plus de guides et jalons pour la recherche. C'est un peu dommage. En revanche le chercheur y trouvera les sources et archives et la liste des travaux universitaires sur les territoires et des aspects particuliers du monde rural.

L'ouvrage sur les Deux-Sèvres est un modèle du genre. Il est particulièrement riche en ressources documentaires. Outre les archives départementales d'autres centres ont été dépouillés. Les sources imprimées sont abondantes avec un classement ordonné par mots-clefs. On y trouve même les références aux bulletins paroissiaux aux côtés des travaux universitaires. En dernière partie 70 pages sont consacrées aux évolutions de la société agricole du département.

Il en va différemment des ouvrages sur les Charentes, coordonnés par Michel Coutelle. On a alors des analyses approfondies des différentes productions et des relations entre les structures d'encadrement de l'agriculture. On relèvera en particulier les chapitres consacrés au cognac ou à l'agriculture des îles ou bien encore les problèmes de la gestion de l'eau dans les zones de marais. La partie consacrée aux sources et archives et aux imprimés et la liste des travaux universitaires demeure présente. Il y a donc une logique pour le lecteur d'un ouvrage à l'autre en fonction de sa date de parution. Le volume sur la Charente-Maritime étant le plus achevé.

Des portraits des personnalités viennent enrichir le contenu des ouvrages. D'Ernest Pérochon à Roger Thabaud : l'auteur de la monographie sur Mazières-en-Gâtine; de Jean Hennessy à Michel Gaillard ou encore d'André Dulin à Jean Raffarin. Sont également évoquées les structures d'encadrement à l'origine de la modernisation : syndicats de marais, stations INRA, coopératives, centres

de formation professionnelle. Chaque département ayant ses particularismes en ce domaine. Cartes, documents et photographies aèrent les textes.

Au total nous avons désormais sur les quatre départements une masse d'informations et un état des sources qui rendront bien des services aux futurs chercheurs. Ils s'agit bien de « guide et jalons pour la recherche » ainsi que l'indique le sous-titre des volumes sur les Charentes. Le fait d'analyser les problèmes agricoles à l'échelle du département peut surprendre les géographes et autres scientifiques, mais l'examen des choses montre le poids de cet échelon administratif dans les structures agricoles (DDA, chambre d'agriculture, presse, syndicats, œuvrent tous à cette échelle) et justifie le choix retenu.

Il reste à inviter d'autres équipes à faire de même sur d'autres départements en espérant qu'elles disposeront aussi d'aides à la publication, mais la fondation Xavier Bernard réserve son aide financière à la seule région de Poitou-Charentes. À notre connaissance des initiatives seraient en projet en d'autres départements. L'académie d'agriculture de France via l'association pour l'histoire de l'agriculture pourrait en être le relais. Nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître auprès de l'Académie d'Agriculture.

Jean Renard

Nancy K. BERLAGE, *Farmers helping Farmers. The Rise of the Farm and Home Bureaus, 1914-1935*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2016, 308 p.

Associations et syndicats sont connus partout dans le monde pour avoir accompagné les phases de modernisation agricole durant la période contemporaine

en parallèle avec les actions des États. Pour le cas des États-Unis d'Amérique, Nancy K. Berlage propose une approche monographique d'un groupement l'American Farm Bureau Federation (AFBF) pendant le premier tiers du ^{xx}e siècle – l'étude s'arrête avant le New Deal et une forme d'intervention nouvelle de l'État fédéral. Longtemps vu par les spécialistes comme une association d'hommes blancs appartenant à l'élite et ayant accompagné le passage à une agriculture « capitaliste », l'historienne, *assistant professor* à l'Université d'État du Texas, renouvelle le regard par une approche localisée – avec les États d'Illinois, d'Iowa et de New York – et très attentive à une analyse genrée. La recherche ne porte pas seulement sur une mobilisation collective agricole mais bien sûr les liens entre celles-ci et les savoirs produits sur l'agriculture proposant de voir la transformation de certains agriculteurs (*Farmers*) en véritables « experts ».

Le livre est structuré en six chapitres : le premier consacré à la création de l'organisation, le deuxième à sa stratégie et aux rôles qu'elle remplit, le troisième à un dossier très riche sur l'action de l'AFBF contre la tuberculose bovine, les trois derniers réfléchissent à la place des femmes, à la vision de la famille portée par l'AFBF et à ce que l'historienne nomme « *the Sciences of Separate Spheres* » (titre du chap. 4). L'étude est fondée sur la consultation de très nombreuses archives dont des fonds conservés dans plusieurs bibliothèques d'universités : Cornell (Ithaca), université d'État de l'Iowa (Ames), Northern Illinois (DeKalb), Illinois (à Urbana-Champaign), et sur celles de beaucoup de périodiques agricoles. La richesse de ces documents permet de restituer les dynamiques locales à l'origine de l'AFBF, centrées sur les grandes plaines

et le Nord-Est du pays. L'approche sur la lutte des éleveurs contre la maladie du bétail montre bien les interactions entre les producteurs, les agences gouvernementales, les réformateurs hygiénistes et les vétérinaires.

La seconde moitié du livre montre le rôle tenu par les femmes dans la structuration du mouvement – prolongeant ainsi les livres de Nancy Grey Osterud – et insiste sur la place accordée à l'éducation des enfants dans une optique d'acquisition de savoirs permettant d'aider à la modernisation des exploitations. L'action de l'AFBF sur ce plan participe à la division des rôles sociaux autour d'une organisation « rationnelle » du foyer domestique, cette période étant caractérisée aussi par le développement de l'enseignement ménager aux États-Unis (cf. les recherches de Carolyn Goldstein). Le rôle de cette association est intéressant car on retrouve ici l'idée que les enjeux agricoles aux États-Unis n'opposent pas seulement les agriculteurs individualistes et le « *Big Government* ». Dans le monde agricole comme dans bien d'autres domaines économiques et sociaux, le monde associatif tient une place centrale aux États-Unis et particulièrement durant cette période comme l'avaient montré sur d'autres thèmes les recherches d'Élisabeth S. Clemens. Le livre propose aussi un cahier iconographique avec des photos, des affiches et des dessins liés à l'activité de l'AFBF.

Même si l'historiographie est déjà importante sur ce sujet (on peut penser aux livres sur l'« ère progressiste » d'Elizabeth Sanders ou de Charles Postel), on regrette parfois que l'étude de N.K. Berlage ne fasse pas davantage le lien entre les débuts de l'AFBF et l'ensemble des mouvements agricoles qui se sont développés au tournant des ^{xix}e et ^{xx}e siècles. Malgré les spécificités de l'histoire nord-américaine,

le cas ici présenté semble pouvoir permettre d'intéressantes comparaisons avec les processus de modernisation et de diffusion de savoirs dans le monde agricole européen aux XIX^e et XX^e siècles.

Alain Chatriot

Alain CHATRIOT, *La Politique du Blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres*, Paris, IGPDE, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 2016, 618 p.

Issu d'une habilitation à diriger des recherches portant sur l'État et les groupes sociaux dans l'élaboration des politiques économiques et sociales en France au XIX^e siècle, le présent ouvrage a été présenté à l'EHESS en novembre 2013. Il a été au cœur d'une brillante soutenance, devant un jury constitué de Paul-André Rosental (EHESS, garant), Nadine Vivier, Marc-Olivier Baruch, Olivier Dard, Philip Nord et Pierre Rosanvallon. Il est pour partie le résultat d'une active collaboration avec ERIHMOR (Équipe de Recherche pour l'Histoire du Monde Rural, composante de l'UMR 8558 Centre de Recherches Historiques) et avec l'EURHO (European Rural History Organization).

L'introduction (p. 1-36) pose bien le cadre général. Face à Michel Augé-Larribé, pour lequel il n'existe pas de politique agricole française, Alain Chatriot, aujourd'hui professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Paris, insiste sur le tournant qu'implique la création, en 1936, de l'Office National Interprofessionnel du Blé (ONIB), devenu Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC) en 1940, puis conservé à la Libération par la IV^e, et la V^e République. Si le marché du blé intéresse peu les historiens, Steven Kaplan a

bien mis en évidence la nécessité d'une régulation afin de garantir à la fois le « bon prix » du blé et le bas prix du pain, tandis qu'Edward P. Thompson dégageait la notion « d'économie morale de la foule ». La remise en cause du modèle labrousien des crises et le débat autour de l'intégration des marchés conduisent à « prendre le juridique au sérieux » (Claire Lemerrier). Nonobstant l'apparition, avec le code pénal, du délit d'accaparement et, à partir de 1885, la fin du « règne du marchand de grains », l'Office du blé est une création difficile, en dépit du soutien socialiste (depuis Jaurès), non seulement en raison de la complexité du problème de l'établissement public, mais aussi et surtout parce que le blé est un enjeu mondial.

Dès lors se trouve posée la question du rôle des acteurs. La création de l'ONIB s'inscrit en partie dans l'affirmation du mouvement agrarien et le processus de conquête des campagnes par la République (création de l'Inspection générale de l'Agriculture, autonomisation du ministère de l'Agriculture, montée du Crédit Agricole). Néanmoins, il existe différentes manières de défendre l'agriculture : celle de Jaurès et des socialistes, mais aussi celle de Méline ou encore de Dorgères et de ses « chemises vertes » ; enfin, et surtout, celle des modérés et des radicaux, tels qu'Henri Queuille, sept ans ministre entre 1924 et 1940. Dans ce processus, le syndicalisme agricole tient une place à part, qui s'unifie, agit par l'entremise des chambres d'agriculture et des congrès nationaux, se spécialise par produit, soutient l'essor des coopératives et du Crédit Agricole. Le blé occupe cependant une place à part : premier produit agricole, à la base de l'alimentation, il met en jeu des marchands et des négociants, des meuniers, devenus parfois très puissants (Grands Moulins de Pantin

et de Paris), des instruments spécifiques de crédit (le warrant). Il constitue aussi un enjeu majeur du protectionnisme, longtemps principal instrument de politique agricole. Au début du xx^e siècle, le débat se trouve ainsi relancé autour du protectionnisme, du pain cher et des responsabilités spécifiques de la Bourse de Commerce de Paris.

La Première Guerre mondiale change la donne. Le conflit pose le problème des crises de vie chère, mais aussi celui, nouveau, du ravitaillement. Parce que la France importe de grandes quantités de blé, l'État doit intervenir (administration du Ravitaillement, puis cartes de rationnement et régime de la boulangerie, Office Central des Céréales, Comité Central de la Meunerie) dans le cadre du Blocus, d'où le rôle d'Étienne Clémentel (*Wheat Executive* dès novembre 1916). Après la guerre, la hausse des prix remplace la disette, contraignant à de nouvelles interventions (en 1920, puis sous Henry « Chéron, vie chère », à partir de 1922). Ces expériences sont décisives pour comprendre certains débats des années 1930 et les expérimentations du Second Conflit mondial. C'est ce que révèlent les sources nombreuses utilisées par Alain Chatriot : sources d'archives publiques (commissions de la Chambre des Députés et du Sénat, MINEFI, Banque de France), parfois privées (Chambre de Commerce de Paris, papiers P.E. Flandin), sources imprimées (JO, Conseil National Économique, Conseil d'État, Association Générale des Producteurs de Blé, presse).

L'ouvrage comporte deux parties. La première s'intitule : « comment résoudre la crise agricole ? » (p. 37-295). Dans cette perspective, il convient de prendre en compte les mutations du secteur céréalier (constitution de l'AGPB), l'importance des débats parlementaires (autour de l'admission temporaire et de la réforme de la Bourse de Commerce et, à partir de

juillet 1933, de la mise en application de la loi instaurant un prix minimum pour le blé). Le chapitre 1 pose « le problème du blé » (p. 40-100). Sont évoqués la question de la surproduction et les diagnostics divergents posés par les agriculteurs d'une part, les consommateurs de l'autre. En dépit des fluctuations des prix, le marché se transforme (développement du Crédit Agricole et des coopératives, industrialisation de la meunerie, affirmation de nouvelles formes de syndicalisme et de *lobbying*). Le chapitre 2 traite des « hésitations d'une politique entre fraudes et scandales » (p. 101-202). Dans les années 1920, les débats portent sur la vie chère (désaccords entre ministère de l'Agriculture et Sous-Secrétariat d'État à l'Économie, défavorable, à la fin des années 1920, action des socialistes, tels qu'Adéodal Compère-Morel, et d'Édouard Herriot), sur l'admission temporaire (qui permet de faire entrer en France, sans payer des droits, des marchandises qui doivent y être manufacturées, avec l'engagement de les réexporter et de les mettre en entrepôt dans un délai déterminé sous peine d'acquitter des taxes) et sur le fonctionnement de la Bourse de Commerce, lieu par excellence de la spéculation et des spéculateurs (Louis Louis-Dreyfus) et objet, en 1935 seulement, d'une loi difficile à appliquer.

Le chapitre 3 se concentre sur « la loi sur le prix minimum et sa difficile application (p. 203-292). La loi « portant fixation d'un prix minimum pour le blé et tendant à l'organisation et à la défense du marché du blé » (10 juillet 1933). Si elle ouvre une période de régulation du marché, son élaboration législative s'avère difficile face à l'opposition des meuniers et des économistes, mais aussi un contexte de négociations internationales sur le blé (accord d'août 1933 entre quatre des principaux exportateurs, à savoir Australie, Canada, États-Unis

et France) et nationales (Conférence interprofessionnelle du blé d'avril 1934). Le résultat en est un retour à la liberté du marché avec la loi de décembre 1934 «tendant à l'assainissement du marché du blé», prise à l'initiative de Pierre-Étienne Flandin. Bien que marquées par l'importance des affrontements politiques et syndicaux, ces lois témoignent toutes d'une volonté de défendre l'agriculture, que l'on retrouve dans la majorité de Front populaire.

La seconde partie traite quant à elle de «l'Office du Blé» (p. 297-477). Ce dernier a donné lieu à des interprétations tranchées : symbole du Front Populaire, aboutissement des débats des années 1930, instrument de sauvetage de la paysannerie française pour les uns, «aberration marxiste», «monstre administratif» ou simple «instrument d'intervention de l'État» pour les autres. Il doit faire face par ailleurs à une situation neuve, celle d'une récolte excédentaire (en 1938). Le chapitre 4 insiste sur «l'importance de la «rupture socialiste» (p. 301-352). Événement marquant de l'application du programme agricole des socialistes, il suscite de nombreuses réactions hostiles au «fascisme marxiste». De fait, l'Office du Blé constitue un aboutissement pour les projets socialistes depuis la «solution socialiste de Jean Jaurès (1914) et les projets successifs d'office déposés par Compère-Morel (1925), puis Georges Monnet (juin 1936), soutenu par Charles Spinasse et Vincent Auriol, respectivement ministres de l'Agriculture, de l'Économie nationale et des Finances. Ce dernier projet suscite plutôt l'hostilité de la fraction conservatrice des élites agricoles, des corporatistes, d'une grande partie des juristes (Louis Salleron), des économistes ainsi que d'un certain nombre de meuniers. Mais il suscite aussi de forts soutiens (socialistes, communistes, certains

meuniers, coopératives, administration du ministère et BRT). La loi du 15 août 1936 institue ainsi un Office National Interprofessionnel du Blé, sous la double tutelle des ministères des Finances et de l'Agriculture.

La loi instaure «une nouvelle administration» (chapitre 5, p. 353-396). Mis en place dès la fin d'août 1936, l'Office associe en son sein des représentants de l'Agriculture, des Finances, de l'Économie nationale et de l'Intérieur. Les procès-verbaux du conseil d'administration comme les travaux des comités départementaux témoignent de séances parfois tendues, comme à propos du retour à l'admission temporaire ou, en 1938, de la réduction des excédents de récolte, voire même du scandale de Michel Hodent en Algérie. Le devenir de l'ONIB demeure «incertain» (chapitre 6, p. 397-474). En effet, la question du prix annuel du blé se pose en permanence, malgré l'action de Georges Monnet, en raison de l'opposition de l'AGPB, de la meunerie (surtout la petite) et du négoce. Il faut transformer en effet l'institution pour la sauvegarder, selon la vision de Paul Reynaud. En définitive, placé sous la gestion tripartite des producteurs, des consommateurs et de l'État, l'ONIB cherche à fixer un prix à la fois rémunérateur pour le paysan et avantageux pour le consommateur, grâce au contrôle de l'importation, du stockage et de l'exportation et tout en luttant contre la spéculation. De fait l'ONIB demeure une création symbolique.

L'ouvrage aboutit à des conclusions originales (p. 479-497). En premier lieu l'expérience de l'ONIB traduit, malgré de vives critiques, une évolution de la position des céréaliers français : il a eu un effet de stabilité, d'encouragement à l'équipement agricole et a constitué un facteur de transformation des formes

de la politique agricole française. Dans le long terme, l'ONIB se place dans la continuité de la politique marquée par le protectionnisme douanier, mais aussi l'essor d'un dispositif institutionnel structuré autour du Crédit Agricole, du multipartisme et de la coopération. En fait, la création de l'ONIB constitue un « moment » entre Méline et Pisani.

En second lieu, l'ONIB se voit conforté à la Libération. Durant la Seconde Guerre mondiale, maintenu par Vichy, l'ONIB s'affirme comme un rouage essentiel du processus de ravitaillement, notamment, au tout début du conflit, sous l'impulsion de Queuille, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement. Dès le départ investi par ses ennemis, la loi du 17 novembre 1940 le transforme en Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC). Durant l'Occupation, en dépit de difficultés d'approvisionnement, mais aussi politiques (démission de Jacques Le Roy Ladurie en septembre 1942, puis de son président en janvier 1943), l'ONIC se préoccupe d'abord de protéger ses personnels. À la Libération, bien qu'honni par les agriculteurs, il survit, en raison des contraintes d'approvisionnement du pays. En même temps, la résistance traditionnelle des céréaliers à l'intervention du gouvernement empêche les réformes de fond (projet du socialiste Tanguy-Prigent en 1949, plan céréalier de Joseph Laniel de 1953). Vers 1954 s'ouvre cependant l'ère des réformes de fond.

La question de l'ONIB ouvre, troisième conclusion, sur de nombreux chantiers de recherche : rôle des céréales dans les négociations internationales (conférence spéciale des céréales à Paris en juillet 1947) ; genèse du FORMA (Fonds d'Organisation et de Régularisation des Marchés Agricoles), en activité de 1961 à 1983, héritier direct de l'ONIC, matrice de la PAC et témoin majeur du

« protectionnisme modernisateur à la française » ; importance de la prise en compte du travail parlementaire. Sur ce point, l'histoire de l'ONIB confirme le rôle central du parlement dans le système politique de la III^e République et « que, s'il n'existe pas nécessairement un « lobby agricole », le monde paysan, quand il est unanime, pèse beaucoup » (Maurice Agulhon, Gabriel Désert et Robert Specklin). Parfois assimilée par les contemporains aux structures corporatives fascistes, voire nazies (Henry Laufenburger), l'ONIB remet au centre du débat le rôle du prix du blé et la notion de « prix social ». Les produits agricoles demeurent toujours un enjeu politique majeur comme l'a bien montré Amartya Sen.

Dominique Barjot

Roger JOUVE et Arnoult SEVEAU, *Roger, une vie de berger entre Durance et Luberon*, Mirabeau, 2016, 205 p.

Roger est un objet littéraire intrigant et une source pour l'historien ruraliste. L'ouvrage est présenté comme les mémoires du berger Roger Jouve né en 1936 à Cavaillon, enregistrées puis mises sur le papier par Arnoult Seveau. *Roger*, fait ainsi partie du genre littéraire des mémoires paysannes. On pourrait lui reprocher de ne pas avoir été écrit par son auteur, mais c'est là en vérité sa principale force. En retranscrivant les mots de Roger Jouve, Arnoult Seveau donne la parole et l'accès à l'écrit à un homme qui n'aurait jamais de lui-même rédigé ses mémoires. Arnoult Seveau est l'auteur d'un récit de traversée de la Papouasie indonésienne (Arnoult Seveau, Luc-Henri Fage, *La Mémoire des brumes, traversée interdite chez les Papous de Nouvelle-Guinée*, Paris, Albin Michel, 1992, 301 p.). Il a, à plusieurs reprises, travaillé comme

chercheur associé au Muséum national d'Histoire naturelle et auxiliaire de recherche au CNRS. Il a rencontré Roger Jouve par la pratique de la spéléologie dans le parc naturel régional du Luberon.

L'ouvrage proposé se compose d'une cinquantaine de récits et anecdotes qui, mis bout à bout, à peu près dans l'ordre chronologique, racontent la vie de Roger Jouve et les évolutions vécues par les campagnes entre Durance et Luberon de la fin des années 1930 à nos jours, un espace où Roger Jouve a passé toute sa vie. Fils d'un vacher et d'une bergère de Lioux, qui a connu l'époque du loup dans sa jeunesse, il est scolarisé sans enthousiasme de sept à quatorze ans. Il vit l'Occupation chez ses parents et assiste à l'arrivée des troupes américaines après le débarquement de Provence. Il témoigne dans ses mémoires sur les violences qui ont suivi la libération.

Roger Jouve raconte comment enfant il ramassait le thym et le romarin que M. Ducros venait acheter avec son camion, ou des escargots vendus au marché, afin de rassembler le capital devant lui permettre de se lancer comme berger. À 15 ans, il acquiert ses trois premières brebis qu'il mène avec celles de son père. Après qu'un ami lui a offert un bélier, il a ses premiers agneaux et achète de nouvelles têtes à la foire de Salon de Provence, se constituant ainsi progressivement son troupeau.

Roger Jouve revient fréquemment sur la nécessité de connaître parfaitement la région afin de gérer au mieux les herbages et les réserves d'eau de manière à tenir tout l'été. Il décrit en détail la fragile économie du berger, dont les revenus proviennent essentiellement de la vente des agneaux, du *migon* (fumier de mouton), et dans une moindre mesure de la laine. Il raconte la nécessité de trouver d'autres sources d'argent liquide, en ramassant les herbes de Provence, en travaillant comme

cantonnier pour les Eaux et Forêts ou le syndicat mixte de Mérindol. L'équilibre fragile est facilement rompu pour les bergers, comme lors des grands froids de l'hiver 56 pendant lequel des troupeaux entiers disparaissent. La chute du cours de la laine dans les années 1970-1980 oblige à trouver d'autres sources de revenus.

Au-delà de son expérience de berger, avec ses souvenirs très précis, des relations avec les maquignons, de la transhumance, Roger Jouve nous donne à voir un espace qu'il connaît parfaitement et qui a fortement évolué depuis quatre-vingts ans. La construction des aménagements hydro-électriques à partir des années 1960, notamment le barrage de Serre-Ponçon, a progressivement mis fin aux pêches miraculeuses dans la Durance. Il raconte l'arrivée des *babas cool* dans les années 1960-1970, leur obsession de trouver des chèvres, leur argent facile et leur totale ignorance de l'élevage. C'est dans leur entourage qu'il trouve sa compagne avec laquelle il monte un petit troupeau de chèvres pour produire des fromages.

Les mémoires de Roger Jouve nous permettent de saisir comment pense ce berger. Elles nous font comprendre la place importante que joue pour lui la contemplation de l'espace qui l'entoure. Il ne s'agit pas seulement d'une nécessité vitale pour le troupeau, mais aussi d'un intérêt sincère, d'un questionnement permanent sur le fonctionnement de la nature. Lorsque Roger Jouve passe des heures à observer des renards, des oiseaux, des castors, des fourmis, des plantes..., il le fait avec le même intérêt et la même volonté de comprendre que le biologiste. C'est probablement ce qui explique son amitié avec l'artiste danois Knud Viktor, photographe et plasticien sonore.

Roger n'est pas seulement un témoignage sur une Provence idéalisée,

où Pagnol n'est jamais bien loin, mais aussi et surtout un aperçu sur l'activité et la pensée d'un humble berger. L'historien aurait aimé trouver un appareil critique plus poussé, notamment un glossaire des termes provençaux liés à l'élevage des moutons. Il n'est pas toujours évident de voir où Arnoult Seveau a édité le texte original, et il faut espérer qu'il déposera les enregistrements de ses entretiens avec Roger Jouve dans des archives publiques. L'ouvrage publié à compte d'auteur bénéficie malheureusement d'une distribution qui n'est pas à la hauteur de ses qualités puisqu'il faut se rendre sur les marchés du Luberon, à la librairie d'Apt ou à la maison du parc du Luberon pour se le procurer. Cette source originale et agréable à lire mériterait d'être davantage connue et diffusée.

Mathieu Guérin

Jean-François SIMON et Laurent LE GALL (dir.), *Jalons pour une ethnologie du proche. Savoirs, institutions, pratiques*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, collection COLLECTIF, 2016, 401 p.

Cet ouvrage, réunissant 16 contributions, est issu du séminaire «Quelle place pour la Bretagne dans une ethnologie du proche?» organisé par le CERHIO et le CRBC entre 2009 et 2012, ce qui explique la part belle qui y est faite à la région. Son ambition est de «mettre à l'épreuve une expression (ethnologie du proche) à partir de trois entrées : savoirs, institutions, pratiques.» Il revisite l'histoire de l'ethnologie de la France et questionne les relations de l'ethnologie avec son «terrain».

Dans l'introduction, *Tombeau pour une ethnologie du proche?* L. Le Gall interroge l'expression (questions de

l'altérité et de l'altérisation, de la «juste et bonne distance entre les acteurs en situation ethnographique», p. 14) et ce que son usage traduit de l'évolution de l'ethnologie en France. Dans une perspective historique, il interroge également «la réticence voire la résistance des ethnologues de la France à ne pas afficher le label de la proximité» (p. 18), trouvant l'explication principale dans la volonté de ceux-ci – après 1945 et Vichy – de «se libérer d'un folklore qui avait vécu en tant que science un peu esthète ou dilettante» (Marcel Maget, cité p. 21). Ainsi Nicole Belmont écrit en 1986 : «Aucun ethnologue n'oserait s'avouer folkloriste. C'est même avec difficulté que l'ethnologie française reconnaît le folklore comme une étape historique, un peu honteuse de l'étude des sociétés et des cultures de l'Europe» («Le folklore refoulé, ou les séductions de l'archaïsme», *L'Homme*, vol. 26, n° 97-98, p. 259, citée p. 26). L'autre explication se trouverait dans les rapports de force internes à l'anthropologie et en particulier la rivalité entre ethnologues du proche et du lointain et «la fallacieuse querelle de la "distance", cette bonne conscience des ethnologues de l'exotique» selon la formule de Françoise Zonabend (1981, citée p. 33).

Les contributions de la partie «*Savoirs. Envisager le terrain*» permettent d'illustrer et de prolonger la réflexion sur ces débuts si controversés de la discipline et illustrent l'instrumentalisation politique qui a pu en être faite. Florence Gaillet-de-Chezelles expose la création de «l'identité mytho-poétique de l'Écosse entre culture celte et sensibilité romantique» (p. 41). Elle montre quel rôle ont joué poètes et écrivains tel Walter Scott qui, tout en collectant chants, histoires..., ont forgé l'image d'une Écosse (principalement les Highlands) étrange et exotique par ses paysages, sa langue (gaélique) et ses

habitants « authentiques ». Ce faisant, ils ont encouragé le développement d'une « nouvelle identité écossaise compatible avec l'union » à la Grande-Bretagne (A. Massie, cité p. 62). François Guillet montre comment les sociétés savantes ont participé à l'élaboration d'une image régionale de la Normandie et comment l'étude des mœurs et coutumes a été utilisée aussi bien par les révolutionnaires que par les contre-révolutionnaires pour valider leur vision de la société normande. Dans *La coutume paysanne sous le regard de l'érudit de village*, François Ploux revient sur le début des monographies communales et sur le rôle des prêtres et instituteurs qui en furent les principaux auteurs. Ils eurent des interrogations proches de celles des ethnologues : « Comment se mêler aux villageois sans se confondre avec eux ? » (p. 94) Comment établir une « proximité distante » (F. Muel-Dreyfus, 1983, citée p. 93) ? Enfin, à partir de l'exemple du ménétrier en Pays Basque, Xavier Itçaina rappelle le rôle des mouvements régionalistes dès le XIX^e siècle dans les processus de « sélection dans le « stock culturel » de la communauté visée » (p. 117).

La 2^e partie « *Institutions. Organiser le terrain* » s'intéresse aux méthodes et aux postures de l'ethnologue sur le terrain. Nathalie Richard expose les débuts de l'archéologie préhistorique dans le Morbihan. Bertrand Müller s'intéresse à l'enquête en sciences sociales au XX^e siècle et plus particulièrement à l'organisation des grandes enquêtes collectives. C'est l'occasion pour lui de plaider pour la réalisation d'un travail approfondi sur l'enquête au XX^e siècle et la constitution d'archives des enquêtes réalisées. Marie-Barbara Le Gonidec compare le rapport au terrain bas-breton de deux ethnomusicologues de renom Claudie Marcel-Dubois et Donatien Laurent. Elle en profite pour rappeler que la vision

de la Bretagne change peu entre 1939 (année du séjour de Claudie Marcel-Dubois) et les années 1960, période où Donatien Laurent se lance à son tour : la région est vue comme un « conservatoire d'archaïsmes » (p. 209-210), l'ethnologie oscillant durant cette période entre étude de la vie traditionnelle et prise en compte de la « totalité de l'actuel » (Christian Pelras, cité p. 213). Rosemarie Lucas rappelle la naissance du parc d'Armorique et les objectifs de départ des parcs naturels régionaux et des écomusées : présenter l'homme et son environnement dans un territoire donné (p. 220). Elle rappelle également les tensions, les contradictions à l'œuvre dans ces organismes se voulant à la fois conservatoires, promoteurs du patrimoine et structures de redynamisation économique, sociale et culturelle.

Les contributions de la dernière partie « *Itinéraires. Faire du terrain en Bretagne* » semblent exaucer, en partie, le vœu de Bernard Müller : il s'agit de témoignages de différents chercheurs retraçant leurs parcours. Martine Segalen raconte Saint-Jean-Trolimon et sa grande enquête sur la parenté qui donna lieu à la publication en 1985 de *Quinze générations de Bas-Bretons (1720-1980)*, l'occasion d'évoquer « le relatif désintérêt, voire le mépris, pour ce que Marcel Maguet avait nommé « l'ethnologie métropolitaine » de la part des « exotisants » [...] particulièrement vif au sein de la commission ethnologie du CNRS » (p. 239). Erwan Le Bris du Rest témoigne des relations entre recherche et musée en évoquant entre autres le Musée de Bretagne et le Musée Départemental Breton ainsi que la création en 1978 de l'association des conservateurs en Bretagne, Buhez, qui souhaite faire « comprendre la Bretagne d'aujourd'hui » (F. Hubert, cité p. 274). Michel Oiry rend hommage au travail

de Jean-Michel et Hélène Guilcher et souligne l'importance du travail de synthèse réalisé pour l'ouvrage *Danse traditionnelle et anciens milieux ruraux français. Tradition, Histoire, Société*, édité en 2009. Fañch Postic et Jean-François Simon déroulent leurs itinéraires de chercheurs, le premier évoquant le dédain qu'il dut affronter lors de son audition pour le concours du CNRS en 1980, la présidente du jury, Marie-Marguerite Pichonnet-Andral le présentant comme « l'un des Bas-Bretons venus tout nus à Paris » (p. 311) ! Tous les deux emploient le terme de « ethnologie d'urgence » nous rappelant le contexte de mutation rapide de la société rurale et le sentiment de perte d'un mode d'être au monde qui entraîna une vague de collectage sans précédent en Bretagne (on pense notamment à Dastum) mais pas seulement. Il est d'ailleurs dommage que ces *Jalons* ne se soient pas intéressés à cette approche de l'ethnologie du proche. Enfin Laurent Sébastien Fournier présente sa recherche sur la revitalisation des jeux et sports traditionnels bretons et ouvre des perspectives de recherche en invitant les ethnologues du proche à se pencher sur « les questions du lien au territoire et au local », cela lui paraissant d'autant plus important que ces questions « sont complètement transformées par le contexte contemporain de la globalisation et de la déterritorialisation des cultures » (p. 352).

Léna Gourmelen

Roger HÉRISSET, *La Vannerie en Bretagne. Nouvelle approche de l'ethnologie de la vannerie et contribution à l'étude des composantes culturelles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 407 p.

Quoi de commun entre une hotte de vigneron, un panier, une ruche à abeille ou encore un casier à homards ? Chacun de ces objets faits de végétaux entrecroisés a pris forme entre les mains d'un vannier. À l'ère du plastique, on a souvent oublié que la vannerie venue du fond des âges occupait une place importante dans la vie de tous les jours dans un passé pas si lointain tant de nombreux objets usuels relevaient de cette catégorie. Qui se souvient encore que le mot vannerie provient du mot van, cet objet qui, avant l'invention du tarare, permettait de vanner les *bleds* ? Quelle ménagère n'avait pas, il y a trente ans encore, son panier au bras pour aller faire son marché ? Hormis quelques ouvrages dans la veine nostalgique reproduisant des cartes postales représentant les métiers d'autrefois où les vanniers ont aussi leur place, la vannerie en Bretagne n'a fait l'objet d'aucune étude scientifique d'envergure et l'ouvrage de Roger Hérisset vient à point nommé pallier cette lacune. Le « Manuel d'ethnographie » de Marcel Mauss publié en 1926 ne donnait qu'un regard extérieur sur cet artisanat car le célèbre ethnologue n'avait pas la parfaite maîtrise des techniques qu'a Roger Hérisset de la vannerie. Ingénieur en agriculture de formation, l'auteur est en effet aussi vannier, la tradition de la vannerie s'étant transmise du grand-père à son petit-fils dans cette famille installée à Rannée en Îlle-et-Vilaine et R. Hérisset a complété sa formation par une année d'études à l'École Nationale d'Osiéiculture et de Vannerie (ENOV) installée à Fayl-Billot (Haute-Marne) où il a pu apprendre de nouvelles techniques inconnues en Bretagne. Pour mener à bien cet ouvrage issu d'une thèse en ethnologie soutenue à l'Université de Bretagne occidentale à Brest en 2012, Roger Hérisset a emprunté aux méthodes de l'anthropologie et en particulier à l'étude

de terrain ce qui lui a fait rencontrer les rares vanniers professionnels encore en activité en ce début ^{xxi}^e siècle. Cette recherche s'inscrit donc dans la veine de ces travaux qu'il est habituel de qualifier d'« ethnographie d'urgence ». Pour décrire et analyser ce que les encyclopédistes du ^{xviii}^e qualifiaient d'« art mécanique », l'auteur est allé à la rencontre des vanniers ce qui lui a permis de noter quels matériaux ils utilisaient, de classer les types de vanneries pratiquées, de décrire les gestes, voire de collectionner différents modèles de vannerie afin d'en étudier le montage et les décors. L'ethnologue vannier a dû aussi se faire linguiste pour recueillir tous les termes employés en matière de vannerie et trouver un chemin entre la langue gallèse employée en Haute Bretagne et le breton parlé en Basse Bretagne, entreprise d'autant plus ardue que la terminologie varie au sein de ces deux aires linguistiques (le glossaire figurant en fin d'ouvrage s'avère bien utile).

Ainsi la première partie de l'ouvrage est-elle consacrée aux différents types de vannerie car cet artisanat n'est pas celui de l'unicité mais de la multiplicité des techniques, même si Roger Hérisset s'est limité à celles employées en Bretagne. Il a donc retenu deux catégories principales ; d'une part, les matériaux élastiques qui se répartissent entre trois techniques : à montants courbés, à montants enroulés et à montants droits, cette dernière technique étant la plus employée en Bretagne. D'autre part, la catégorie des matériaux souples qui se scindent en deux techniques, le brin droit croisé et du brin plié enchevêtré. Chacune de ces techniques est illustrée ce qui permet au lecteur béotien de mieux comprendre comment se fabrique un objet en vannerie et de se rendre compte aussi de la multiplicité des objets que l'on pouvait réaliser à partir de végétaux entrecroisés.

Or, qui dit vannerie en Bretagne dit aussi agriculture et pêche car ces deux secteurs d'activités avaient largement recours à des objets en osier ou autre végétal pour leurs travaux quotidiens comme en témoignent deux cartes postales de la fin du ^{xix}^e siècle illustrant l'une le ramassage des fraises à Plougastel-Daoulas (fig. 131) et l'autre un retour de pêche aux coquillages à Kerhuon où les femmes portent sur la tête de volumineux paniers remplis de la cueillette du jour (fig. 132). Si l'ethnologue s'est servi de nombreuses illustrations pour mieux faire comprendre son propos (cartes postales, catalogues de grossistes en vannerie et photographies), ces images ne lui ont pas semblé suffisantes et il a eu recours aussi au dessin pour montrer les différentes étapes de la fabrication d'un panier par exemple (fig. 142) ou l'utilisation d'un billot ou d'un chevalet pour réaliser un calbasson (corbeille ronde), illustrant ainsi le fait que le métier de vannier est plutôt un métier masculin car les matériaux utilisés dans cette région demandent une force physique que n'ont pas toujours les femmes.

La seconde partie de l'ouvrage emprunte à l'ethnobotanique car la matière première de la majorité des objets de vannerie est constituée des jeunes tiges du bois d'où, par le passé, l'installation fréquente des vanniers en bordure des forêts, même s'il en est d'installés en ville au plus proche des marchés et des négociants qui achetaient en gros leur production pour l'exporter parfois bien loin du lieu où elle avait été fabriquée. Les vanniers ruraux trouvaient dans leur environnement proche les matériaux nécessaires à leur activité et dans une région de bocage telle que la Bretagne ces jeunes bois ne manquaient pas même si quelques artisans possédaient leur propre oseraie où ils pouvaient prélever les matériaux dont ils avaient besoin.

Toutefois, Roger Hérisset fait remarquer que, dans le but de répondre à des marchés dynamiques comme celui de la mer, certains vanniers ont été conduits à importer du rotin déjà conditionné ou à acquérir des matériaux déjà fabriqués comme le fil de fer ou le grillage. Pour réaliser des vanneries destinées à de multiples usages qui ne ménagent pas l'objet (tels ces paniers destinés à nettoyer les sardines dans les conserveries du pays bigouden que l'on trempait dans l'eau plusieurs fois par jour), le vannier se doit de sélectionner avec précision quelle espèce de végétal il va utiliser. Celui-ci doit être à la fois solide, résistant et malléable. Il y a les matériaux souples comme le jonc ou le roseau mais aussi l'éclisse de ronce, les matériaux élastiques tels que la bourdaine ou l'osier ou les lames de châtaignier mais les vanniers ont aussi recours aux matériaux rigides que sont le châtaignier ou le chêne. Parmi de nombreux interlocuteurs, Roger Hérisset a rencontré Julia Le Gallo, vannière de la région de Camors (Morbihan). Cette femme presque centenaire utilise préférentiellement de la bourdaine qu'elle va couper dans les clairières de la forêt, qu'elle lie ensuite en fagots et qu'elle rapporte sur sa tête avant de les fixer au cadre de son vélo pour les ramener chez elle (fig. 457 à 460).

La dernière partie est de nature plus anthropologique puisque l'auteur s'est attaché à délimiter les aires de production en fonction des différentes techniques de vannerie utilisées car ces différentes zones ne s'interpénètrent pas. Ainsi il pose l'hypothèse que le casier à crevettes ou homard est un archétype qui traduit la diffusion de vanneries dominantes en Bretagne à partir du littoral. Il prend aussi l'exemple de la manne utilisée par les pêcheurs bretons. Sur une distance inférieure à 70 km, du port de Lorient à celui de Locudy,

les mannes à chalut en rotin prennent des formes quasi identiques mais nécessitent le recours à des techniques de fabrication différentes: manne à fond de lattes à Lorient mais manne en rotin et fils de fer à Concarneau ou tout en rotin à Locudy. Loin de l'image d'Épinal qui fait du vannier un artisan isolé qui travaille seul dans son atelier, Roger Hérisset montre qu'il a existé des ateliers de vanniers, et cela parfois même au sein des usines, comme ce fut le cas des vanniers de la beurrerie Jouzel d'Issé (Loire-Atlantique) où les artisans produisaient à la fois des objets destinés à l'expédition des beurres et des tonnelets de bois. Au fil du XIX^e siècle et plus encore au XX^e siècle, le développement des transports et les guerres, notamment celle de 1914-1918, ont permis aux vanniers bretons de rapporter chez eux des techniques qui n'étaient pas connues en Bretagne, le statut d'invalidé de guerre ayant permis à un certain nombre de jeunes hommes de bénéficier d'une formation spécialisée en vannerie puisqu'un atelier de rééducation fut ouvert à Rennes. La création de l'École Nationale d'Osiéiculture et de Vannerie de Fayl-Billot permit, elle aussi, de diffuser sur une aire géographique étendue des techniques de vanneries diverses. Parce que la vannerie est un artisanat qui se pratique partout dans le monde et que ce travail est susceptible de rencontrer un public anglophone, l'auteur a inséré à la fin de son ouvrage un résumé en anglais de son travail.

Cette étude originale sur un artisanat qui a produit au fil des siècles bon nombre des objets du quotidien a vocation à devenir un classique de l'anthropologie des techniques au même titre que les ouvrages de Willeke Wendrich, archéologue et ethnologue à l'UCLA de Los Angeles (qui signe d'ailleurs la préface) et à toute sa place dans les bibliothèques

ruralistes car il lève un voile sur une technique méconnue.

Isabelle Guégan

Jean-Luc PONTVIEUX et Daniel LLINARÈS (dir.), *Congénies en Vaunage*, Association Maurice Aliger, coll. «Monographies vaunageoles», n° 6, 2016, 1104 p., 3 t., 30 €.

Disons-le d'emblée: il est impossible de rendre compte fidèlement de cette énorme publication de plus de mille pages, abordant une multitude de thèmes, dans de longs articles et d'autres plus courts. On se doit de féliciter l'Association Maurice Aliger de cette prouesse, dans un temps où il n'est guère toujours facile de publier des travaux intellectuels, qui plus est avec un résultat de facture honorable (il y a même des photos, des schémas et des cartes en couleur!) et à un prix modique relativement au volume de l'ensemble des trois tomes. Cette association n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il s'agit de la sixième publication de cette série. Autant dire que le territoire de la Vaunage, petit pays naturel du Gard situé entre Nîmes et Sommières, bénéficie d'un regard que beaucoup de territoires ruraux peuvent lui envier. On est agréablement étonné de trouver autant d'auteurs pour contribuer à une rédaction collective. Il faut s'être frotté à ce monde des érudits locaux pour mesurer tous les enjeux identitaires que la recherche et la publication mobilisent. Érudits locaux, mais pas seulement puisque figurent parmi les auteurs des universitaires tels que Gabriel Audisio ou Claude Raynaud. L'approche monographique a certes quelques inconvénients. Peut-être que ce qui se lit ici sur ce village de Congénies vaut au moins en partie pour des lieux voisins: des éléments structuraux échappent en tant que tels à l'analyse alors que le discours valorise des singularités.

Celui qui n'a en main que le présent travail ne peut en discuter. En revanche, il est évident que cette publication souffre de nombreuses répétitions, sur les quakers en particulier; peut-être eut-il été possible de faire plus court, de densifier les propos, pour quelques thèmes, par une meilleure coordination des textes et de leurs contenus. Ce problème transparaît nettement à la seule lecture de la table des matières puisqu'on trouve un texte sur les relations entre le curé et la masse de la communauté protestante dans la troisième partie «L'histoire» alors qu'une quatrième est dédiée au «pluralisme confessionnel». La première partie est consacrée à «L'homme et son milieu», la deuxième ne contient que deux articles sur l'agriculture, la dernière brossant un extraordinaire tableau de personnalités liées au village de Congénies. On y trouve le curé poète Gaspard Joseph Darles qui nous a laissé des œuvres en occitan, Paulin d'Anglas naufragé de *La Méduse* dont les mémoires sont une base de la connaissance de ce drame, le botaniste Gustave Cabanès, Edmond Vermeil un des «pères fondateurs de la germanistique française», un ingénieur concepteur de la *mobylette*, une des premières femmes médecin et d'autres que l'on ne peut tous évoquer. Cette réussite culturelle, économique et sociale hors du commun semble liée à une très forte concentration de protestants puisque, dans ce village de quelques centaines d'habitants, les catholiques ne sont qu'une poignée. Précocité de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, volontarisme de la politique scolaire, encadrement humaniste et ouverture au monde en sont les ingrédients fondamentaux, à toutes les époques que donne à voir cette publication. Il est même jusqu'à une communauté de quakers qui s'installe à la suite des *couflaires* locaux, des protestants échappés de leur orbite confessionnelle au début du XVIII^e siècle.

En effet, «ils ne sont plus tout à fait des protestants», mais ne sont pas pour autant des catholiques puisqu'ils n'en fréquentent l'église que pour bénéficier d'un enregistrement d'état civil.

Puisqu'il est nécessaire de choisir, on s'étendra sur les questionnements plus proprement paysagers et agraires. On retiendra la bonne présentation naturaliste de ce petit pays (Romain Brossé) insistant sur l'unité géomorphologique de la zone et sa biodiversité même si, ici comme dans beaucoup d'autres campagnes, la déprise rurale actuelle conduit à une uniformisation paysagère et à une réduction de la richesse et de la diversité biologique. Ces perspectives d'évolution de l'environnement sont détaillées par Michel Bertrand qui pose la question des options ouvertes pour le futur et des vocations qu'il convient d'attribuer aux unités paysagères. Notre début du ^{xxi}e siècle hérite d'une longue histoire qui, en ces contrées méditerranéennes, ne se découple pas de celle, plus générale, du vignoble, son développement puis sa rétractation sous le coup des crises viticoles étant des éléments majeurs de l'organisation de l'espace. On rejoint là les thématiques agraires traitées par les deux seuls articles, tous deux signés de Marie-Lucy Dumas, constituant la seconde partie de la publication, celle consacrée à l'agriculture. Un article utilise les compoix du ^{xvii}e siècle pour décrire les cultures et les cultivateurs de Congénies. On y voit trois cultures majeures : les blés, la vigne et l'olivier, l'éparpillement des parcelles d'un même propriétaire et la mise en culture, au cours du siècle, de parties de plus en plus étendues de la garrigue. Les temps ne sont donc pas à la frilosité, même si les cadastres montrent une très grande stabilité de la propriété et l'abondance de la moyenne propriété

qui, certes, voisine avec un grand nombre de petits propriétaires. Il faut attendre le siècle suivant pour voir s'amplifier le mouvement d'achat de terres de paysans ruinés, et donc se réduire cette petite propriété. Chacun dispose d'un jardin, parfois de deux : l'un à proximité immédiate des maisons, l'autre dans l'espace des labours, mais toujours à côté d'un ruisseau. Il n'y a que très peu de bâtiments ruraux : les hommes rentrent bêtes et récoltes au village et ne stockent rien dans des annexes. Les capitelles, dont la structure simple et la composition exclusive en pierre pourraient les faire remonter à des temps anciens, datent en réalité du ^{xix}e siècle ; la plupart ont été établies sur des terrains pierreux, pour leur mise en valeur, acquis lors de la vente des biens nationaux. De la même façon, la présence de vigne ne signifie en rien celle de bâtiments dédiés : chacun travaille le raisin dans sa cave. Les choses changent durant le ^{xix}e siècle, qui voit le passage d'une économie agricole de subsistance dont le pivot était le blé à une économie viticole qui prend son expansion dès les années 1770-1780. L'essentiel de la récolte est distillé : on produit surtout du «vin de chaudière» à cause de l'insuffisance des transports. Ce mouvement s'accompagne d'achats saisonniers d'ovins ; chaque propriétaire se procure en septembre «un grand nombre de bêtes à laine» qu'il nourrit «avec du marc brûlé» après leur avoir fait manger les feuilles des vignes. Pas plus qu'ailleurs, le terroir n'est épargné par le phylloxéra, qui réduit à la misère une main-d'œuvre qui s'est spécialisée dans la culture de la vigne. Pour finir, félicitons cette association Maurice Aliger et souhaitons-lui de continuer à fédérer les passions locales et à publier leurs travaux.

Éric Fabre

SOUTENANCES DE THÈSES

François CHANCEREL, *Le Plat-pays de Poitiers à la fin de l'Ancien Régime. Paysage et organisation d'un territoire*, thèse de doctorat d'Histoire, soutenue le 5 décembre 2016 à l'université de Poitiers.

Jury: Annie Antoine, professeur d'histoire moderne, université Rennes 2 (rapporteur); Michel Figeac, professeur d'histoire moderne, université Bordeaux-Montaigne (rapporteur); Philippe Jarnoux, professeur d'histoire moderne, université Bretagne Occidentale; Jacques Péret, professeur émérite d'histoire moderne, université de Poitiers (directeur de la thèse); Thierry Sauzeau, professeur d'histoire moderne, université de Poitiers; Fabrice Vigier, Maître de conférences en histoire moderne, université de Poitiers

Après avoir soutenu deux mémoires sur la paroisse de Buxerolles, située près de Poitiers, au XVIII^e siècle, François Chancerel a choisi, pour sa thèse de doctorat, d'élargir son espace d'étude à l'ensemble de la région de Poitiers tout en conciliant micro-histoire et contact avec le terrain. Durant sa première année de recherche, il effectua pour le projet scientifique « Paysage et patrimoine », intégré à un contrat de plan État-Région, une mission de recensement des cartes anciennes de la région Poitou-Charentes. Cette expérience orienta sa recherche vers l'étude du paysage, qu'il a voulu

appréhender dans ses relations avec les sociétés qui l'occupent, le perçoivent et l'aménagent.

Le plat-pays étudié dans cette thèse est polarisé par la ville de Poitiers et s'étend sur une zone d'influence de vingt kilomètres de rayon. Il comprend quarante-neuf paroisses, ou plutôt quarante-neuf communes comme le soulignera Fabrice Vigier lors de la soutenance. Mais l'originalité du travail de François Chancerel par rapport aux précédents travaux consacrés à cet espace est de mettre la focale sur l'espace rural et de rejeter la ville en toile de fond dans l'appréhension des relations entre ville et campagnes. Sa recherche vise donc à répondre à plusieurs interrogations : quelles sont les principales caractéristiques géographiques et culturelles d'un territoire rural du Centre-Ouest à la fin de l'Ancien Régime ? Quelle influence une ville comme Poitiers a-t-il sur lui ? Quelles sont les réalités paysagères des différents terroirs mis en évidence ? Qui sont les hommes qui vivent dans cet environnement ? Comment y évoluent-ils et le considèrent-ils ?

Pour répondre à ces questions, un plan thématique en trois parties est suivi. La première dresse un état des lieux de l'occupation des sols de la région au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, afin d'appréhender les grands ensembles culturels comme autant de paysages qui s'offraient à la vue des contemporains.

Précisons que la plupart des sources consultées par François Chancerel sont conservées aux Archives départementales de la Vienne. Pour cette première partie, il a utilisé les états de section et matrices du cadastre napoléonien et des cartes d'époque, des documents officiels (enquêtes, rapports...) ainsi que des mémoires et récits de voyage. Sa conclusion souligne la diversité de la campagne poitevine, qui ne constitue pas un pays homogène : le nord est dominé par la viticulture, l'ouest fait coexister prairies, bois, landes et labours, tandis que les terres de l'est sont plus difficiles à mettre en valeur. Parcellaire, régime agraire, organisation de l'habitat et des chemins varient d'un espace à l'autre.

La deuxième partie se concentre sur les hommes qui occupent ce pays et façonnent cette diversité. Les activités exercées, les niveaux de fortune, la propriété constituent autant d'éléments qui interagissent avec sa physionomie. Afin d'étudier les mécanismes d'exploitation du sol, François Chancerel a utilisé les rôles de taille et du vingtième, les actes notariés, les dossiers de vente des biens nationaux ainsi que des registres du contrôle des actes pour l'année 1775. Michel Figeac précisera néanmoins qu'il aurait fallu pratiquer un sondage sur au moins trois ans. Mais l'étude réalisée par François Chancerel souligne bien combien le voisinage de la ville constitue un facteur explicatif de premier ordre pour la compréhension du paysage rural. À l'approche zonale de la première partie se combine une approche circulaire de l'organisation de l'espace : la vigne occupe la banlieue proche puis laisse place aux parcelles de céréales ; au-delà, les zones boisées sont peu cultivées. Cette répartition s'accompagne d'un fort contrôle des citadins sur la propriété du sol, allant du minuscule lopin de vigne situé à la sortie

de la ville aux exploitations agricoles plus lointaines symbolisées par les métairies et les borderies. Pour les propriétaires les plus aisés, l'investissement foncier présente un intérêt économique mais aussi honorifique.

La troisième partie aborde les pratiques des ruraux, productives et récréatives, qui contribuent à modifier le paysage. François Chancerel a essentiellement exploité ici le fonds de l'administration des Eaux et Forêts et des fonds de familles. Ils révèlent que la campagne poitevine est soumise au quotidien à des agressions humaines, liées surtout à la pâture des bêtes, mais aussi naturelles, qui contraignent les ruraux à s'adapter.

François Chancerel souligne également les limites de son travail : les mutations de la campagne poitevine, bien que légères sur la période étudiée, sont peu abordées dans cette approche qui peut paraître statique. D'autre part, des sources ont été laissées de côté, notamment parmi les archives judiciaires et les actes notariés.

Pour autant, cette thèse a été accueillie très favorablement par le jury, qui en a souligné unanimement les qualités. Les cartes, nombreuses et très riches d'enseignements, habilement insérées dans le corps du texte, ont été particulièrement appréciées.

Le directeur de recherche, Jacques Péret, a souligné la rigueur et la richesse du travail réalisé. Grâce à une approche géo-historique réussie, François Chancerel est parvenu, dans sa première partie, à donner une unité à ce pays si bigarré tout en faisant ressortir trois petits pays agricoles (la zone viticole, la plaine et les pays mêlés). Dans la deuxième, il a bien montré combien le paysage de la campagne est construit par la ville, qui s'approprie et dirige son plat-pays. La troisième est plus vivante et impressionniste : nourrie de trajectoires individuelles et familiales, elle fait ressortir la fonction de loisir allouée

aux propriétés les plus aisées. Le dernier chapitre est consacré aux évolutions du paysage, par le haut, à partir des modes agronomiques, mais aussi par le bas, grâce aux archives liées aux défrichements.

Michel Figeac a souligné la diversité des sources mobilisées et la qualité de leur exploitation : les extraits de la presse régionale, qui auraient cependant pu être ajoutés en annexe, rendent le propos riche d'informations. La démonstration est réussie : l'exemple du Poitou montre bien que la notion de pays repose sur la structuration d'un espace qui relie une ville moyenne aux petites villes et aux campagnes par des flux. Michel Figeac regrette cependant quelques lacunes historiographiques, tant dans les sources (Frénilly, cahiers de doléances) que dans la bibliographie (travaux de René Favier et Catherine Lamarre entre autres). Il loue cependant les analyses du parcellaire présentées en première partie, les rouages des relations entre ville et campagnes identifiés dans la deuxième ainsi que la tentative de recréer l'espace rural vécu par les populations dans la troisième. Le chapitre sur les châteaux des élites urbaines, qui se focalise sur les parcs des demeures mais montre bien la pratique de la double résidence, est particulièrement apprécié. Enfin, Michel Figeac souligne que ce travail s'inscrit dans une histoire de l'environnement et montre bien les interactions entre structures sociales et structures paysagères. Avec la thèse d'Antoine Coutelle (*Croire, lire et paraître : les pratiques culturelles des élites urbaines à Poitiers au XVII^e siècle*, 2007), Poitiers devient une des villes de l'intérieur les mieux connues à cette époque.

L'appréciation générale d'Annie Antoine est également enthousiaste et le professeur souligne notamment la très bonne maîtrise de la bibliographie. Cette thèse peut cependant sembler manquer d'originalité : les sources d'histoire rurale

exploitées sont déjà bien connues, et les mêmes questionnements ont été faits pour d'autres régions et ont conduit aux mêmes conclusions. En outre, le titre de la thèse n'est pas tout à fait en accord avec son propos : le travail présenté semble être davantage une histoire sociale de la périphérie rurale de Poitiers, l'histoire d'un pays plutôt que celle d'un paysage. Les échanges commerciaux entre la ville et ses campagnes auraient pu être développés afin de cerner davantage les interactions entre ces territoires. Des précisions sur la dispersion de l'habitat ainsi que sur le cheptel des exploitations et son renouvellement auraient été bienvenues. Enfin, les agressions subies par le milieu rural et surtout par la forêt auraient pu être abordées sous l'angle de leurs conséquences et des conflits d'intérêts à l'œuvre.

Fabrice Vigier félicite également François Chancelier, non seulement pour l'ampleur des recherches effectuées et la maîtrise bibliographique, mais aussi pour la pluralité des méthodes d'analyse utilisées, méthodes qui utilisent des échelles variées comme les documents (tableaux, statistiques, cartes...). D'autres sources auraient cependant pu être consultées, telles que les documents de la série G où figurent, dans les déclarations de revenus des cures, le descriptif des possessions foncières de chaque paroisse, ainsi que les archives judiciaires de Poitiers qui témoignent des délits commis dans les pacages (vols d'arbres et d'animaux). Les travaux concernant le grand orage du 13 juillet 1788 auraient également pu être consultés.

Thierry Sauzeau souligne à son tour le caractère exemplaire de cette thèse, laquelle plonge son lecteur en immersion dans l'agrosystème poitevin et présente des études de cas passionnantes. Le millefeuille administratif du Poitou aurait pu être utilisé pour mieux caractériser

l'espace étudié. Thierry Sauzeau interroge la médiocrité de la productivité agricole poitevine, émettant l'hypothèse confirmée par François Chancerel selon laquelle cette médiocrité peut être liée aux interventions des propriétaires, dont certains sont membres de la Société d'Agriculture des années 1780, et qui inscrivent des réserves et des contraintes fortes dans les baux conclus avec les tenanciers. Enfin, le professeur regrette que les travaux d'Emmanuel Garnier et la base de données «HistClim» n'aient pas été suffisamment convoqués.

À l'issue de la soutenance, François Chancerel a été reçu docteur de l'Université de Poitiers avec les félicitations du jury accordées à l'unanimité.

Marjorie Alaphilippe

Frédéric CHEMIN, *La Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure. L'impact d'une institution normande sur les acteurs du monde agricole (1761-1880)*, thèse de doctorat d'Histoire, soutenue le 18 octobre 2016, à l'Université de Caen Normandie (3 vol., 508 p.).

Jury: Annie Antoine, professeur d'histoire moderne à l'université Rennes 2 (rapporteur), Paul Delsalles, maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'université de Franche-Comté (rapporteur), Michel Boivin, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen Normandie (Président du Jury), Jean-Marc Moriceau, professeur d'histoire moderne à l'université de Caen Normandie, (directeur de la thèse)

La thèse de Frédéric Chemin s'inscrit dans la suite logique de ses travaux puisque lors de sa maîtrise, préparée en 2000 à l'université de Rouen, il s'est intéressé à la Société d'Agriculture de la généralité de Rouen au XVIII^e siècle à

travers le parcours de Louis Alexandre Dambourney, secrétaire perpétuel de cette Société. Lors de son doctorat, il poursuit ses recherches et s'intéresse à la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure de 1761 à 1880 afin de mesurer l'impact de cette institution sur les acteurs du monde agricole.

La Société d'Agriculture de la généralité de Rouen est créée le 27 juillet 1761. Le but assigné aux Sociétés d'Agriculture est «de perfectionner les différentes méthodes, de cultiver les terres actuellement en valeur et de rendre florissant l'art de l'agriculture». Les Sociétés ne s'occupent pas des questions administratives, leur rôle est exclusivement pratique. Elles doivent, à l'image de ce qui existe en Angleterre, moderniser les techniques agricoles et développer «l'art de l'agriculture». La Société d'Agriculture de la généralité de Rouen cesse toute activité en 1789. Le 8 août 1793, un décret de la Convention supprime les Sociétés d'Agriculture. Celle de Rouen renaît sous la Restauration, en 1819, grâce à l'action de notables et prend alors le nom de Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure. En prenant pour objet d'étude la Société d'Agriculture de Seine-Inférieure, l'une des plus anciennes de France, Frédéric Chemin a souhaité mesurer son impact économique et pratique ainsi que son rayonnement social.

Après une introduction générale, Frédéric Chemin a articulé sa présentation autour de trois points: l'apport des sources, la problématisation du sujet et l'action de la Société d'Agriculture.

Il a apporté un soin particulier à l'étude des sources et est revenu sur les documents – imprimés, manuscrits et documents iconographiques – qui lui ont permis de retracer l'histoire de la Société d'Agriculture de Rouen de 1761 à 1880. La série C 913 des Archives Départementales de la Seine-

Maritime lui a fourni divers manuscrits, correspondances et comptes de la Société au XVIII^e siècle, telle une lettre du contrôleur général des finances, Calonne, adressée à de Villedeuil, intendant de la généralité de Rouen mais aussi le règlement de la Société Royale d'Agriculture de Paris, du 30 mai 1788, ou encore des arrêts d'établissement de la Société d'Agriculture de Paris et de Rouen, datant respectivement du 1^{er} mars et du 27 juillet 1761. Des fiches de renseignements sur la Société au XIX^e siècle ont été mises au jour dans la série 28J des Archives départementales de la Seine-Maritime. Ainsi, une fiche de renseignements adressée à la Société Centrale par le Ministre de l'agriculture offre des renseignements sur son fonctionnement, ses activités et l'utilisation des subventions accordées. Une autre source importante, conservée aux mêmes archives, est la série N – Administration et comptabilité départementale. Elle permet de découvrir le déroulement des séances, les rapports des préfets et des procès-verbaux du Conseil général de la Seine-Inférieure. La Société Centrale d'Agriculture, qui existe toujours, possède de nombreux documents dans sa bibliothèque hébergée à la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime, à Bois Guillaume, comme une collection d'ouvrages intitulée *Extraits des travaux de la Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure* depuis sa création en 1819. Elle conserve également les règlements et statuts de cette dernière. La série F 10 des Archives Nationales dispose de sources sur l'agriculture mais contient aussi des données statistiques relatives aux différents départements. L'importance du fonds d'archives disponible a conduit Frédéric Chemin à faire des choix notamment concernant les grands thèmes de travail de la Société.

Cette thèse, qui s'appuie sur de nombreuses sources, est riche de questionnements. Quel impact la Société d'Agriculture de Rouen, tout au long de la période étudiée, a-t-elle eu auprès des acteurs du monde des campagnes? De quelle manière la Société d'Agriculture a-t-elle réussi, ou non, à répandre ses idées auprès des différents acteurs du monde rural? La Société d'Agriculture de Rouen est un vecteur essentiel de transmission des théories et des innovations agricoles. Frédéric Chemin souligne l'existence d'un processus d'imitation des expériences réalisées au niveau local ainsi que tend à l'indiquer les démonstrations réalisées lors des concours organisés par les comices et la Société d'Agriculture, et des expositions de matériel agricole du XIX^e siècle. D'autres interrogations ont également été prises en compte lors de l'élaboration de ce travail. Par exemple, quels sont les moyens, humains et matériels, dont dispose la Société d'Agriculture pour mener à bien ses objectifs et s'imposer dans le monde des campagnes? Quel impact la Société d'Agriculture a-t-elle eu dans la société française et dans la réflexion agronomique du moment? Quelle place a-t-elle occupé au milieu de l'ensemble des Sociétés d'Agriculture? Que nous apprend l'étude des relations qu'elle a entretenues avec les autres compagnies et avec les différents acteurs du monde des campagnes?

Les Sociétés d'Agriculture fleurissent après 1830 car nobles et notables qui se retirent sur leurs terres ont du temps à disposition. Ils n'ont plus d'obligations politiques et ne se reconnaissent pas dans le nouveau régime. Ils vont alors, sur leurs terres, appliquer de nouvelles méthodes d'agriculture et utiliser du matériel perfectionné. Ils ont un rôle de catalyseurs et de diffuseurs de l'agriculture moderne, et sont en cela un exemple pour la masse des paysans. La Société

organise des concours pour encourager l'émulation entre les cultivateurs, surtout au *xix^e* siècle, avec l'appui des comices. Bien qu'indépendants, les comices sont une sorte de relais au niveau local pour la Société. Les séances publiques constituent quant à elles une vitrine des travaux réalisés par la Société. Elle cautionne son utilité dans le monde agricole auprès des autorités locales et le public. Elle remet des prix et des primes aux cultivateurs les plus méritants ainsi qu'à des domestiques de ferme qui ne sont pas oubliés lors de la distribution des récompenses. Les séances publiques, qui ont lieu chaque année, ont pour finalité d'encourager l'émulation parmi les cultivateurs. La Société encourage les nouvelles méthodes d'agriculture ainsi que les nouvelles techniques agricoles et de plantation. Ainsi concours de charrues et de moissonneuses sont organisés avec l'appui des comices. Elle encourage l'imitation de ces nouvelles techniques auprès des cultivateurs et des artisans. Pour diffuser son message agronomique, la Société distribue plantes, graines et instructions. La Société se construit un réseau humain au niveau sociologique mais aussi géographique. La composition des membres est constituée de liens familiaux et professionnels. Les membres résidents doivent posséder une résidence à Rouen. En revanche, les membres correspondants sont disséminés aussi bien dans le département qu'en dehors ce qui permet à la Société d'étendre son influence géographique. Les membres correspondants peuvent assister aux assemblées mais ne peuvent participer ni aux votes ni à la distribution des jetons de présence.

Après de vaines démarches en 1861, la reconnaissance d'utilité publique est obtenue en 1876 par la Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure. Dans les années suivantes, la Société se

consacre à la modification de ses statuts et de son règlement, puis à la mise en place des champs d'expérience avec le concours d'Eugène Marchand et de Georges Ville, agronome, chimiste et pharmacien, qui crée les premiers champs d'expérience à Vincennes en 1860. La direction de ces champs d'expérience est confiée aux instituteurs ce qui permet de promouvoir l'agriculture et les nouvelles méthodes auprès des élèves. Les travaux réalisés au *xviii^e* siècle ont eu un impact limité auprès du monde des campagnes. Leur répercussion n'a concerné que de riches cultivateurs qui avaient assez de moyens financiers pour réaliser les expériences agronomiques prescrites par les Sociétés d'Agriculture et les agronomes. Les Sociétés d'Agriculture ont, plus ou moins tôt, cessé leur activité. Si celle de Caen n'existe plus dans les années 1780, celle de Rouen est active jusqu'en 1789. À cette époque, la Société rencontre des difficultés notamment avec la persistance d'anciennes habitudes agricoles qui privilégient «la routine» aux nouveautés agronomiques. De nombreux auteurs ont émis des critiques quant à l'utilité des Sociétés d'Agriculture au *xviii^e* siècle, à l'image de Voltaire : «on écrivit des choses utiles sur l'agriculture ; tout le monde les lut, excepté les laboureurs».

Les membres des Sociétés d'Agriculture voulaient contribuer, grâce à leurs recherches sur l'agronomie, à l'amélioration des connaissances. Ces Sociétés d'Agriculture ont ainsi posé les bases des travaux des sociétés agricoles au *xix^e* siècle. L'impact des travaux est plus limité au *xviii^e* siècle qu'au *xix^e* siècle même si les difficultés ont pu être similaires à ces deux périodes. La Société Centrale d'Agriculture est toujours active. Si elle organise toujours des conférences, des expositions, des concours, son rôle n'est toutefois plus le même.

Outre quelques demandes de précisions formulées par les divers membres concernant le « lait bleu » ou les « fermes modèles » par exemple, la discussion a porté sur les améliorations qui pouvaient être apportées, notamment sur la forme, ainsi que sur les différents apports de ce travail.

Le jury, de manière unanime, salue le travail effectué, rigoureux et documenté, ainsi que le grand soin apporté au traitement des sources. La thèse de Frédéric Chemin, portant sur l'histoire rurale, sociale et politique, a su éveiller l'intérêt des différents spécialistes réunis qui ont trouvé ce travail vivant, agréable à lire et d'un format séduisant. Elle offre à la connaissance historique plusieurs enrichissements liés à la fois à la qualité et à la finesse de certaines analyses. Pour faciliter la consultation, avis a été donné de fusionner les trois volumes et d'ajouter quelques titres et intertitres afin que la progression du raisonnement apparaisse de manière plus évidente. De même, tableaux analytiques et figures, en nombre raisonnable dans ce travail, pourraient être insérés dans le corps de texte et réduiraient l'impression énumérative de certaines parties. Enfin, une actualisation de la bibliographie serait également appréciable. Si quelques critiques ont été émises sur la forme lors de cet échange, les apports du travail de Frédéric Chemin ont toutefois été relevés.

Originale dans ses bornes chronologiques, la thèse de Frédéric Chemin transcende la frontière entre les deux périodes historiques académiques que sont l'histoire moderne et contemporaine. L'un des apports de ce travail est de montrer la continuité mais aussi les différences qui existent entre la Société Royale, créée en 1761, qui s'étiole comme un certain nombre d'autres tout en étant un peu plus active que certaines de ses congénères

avant la Révolution et celles du XIX^e siècle, recrées de toutes pièces en 1819. Les nombreuses informations obtenues lors des recherches offrent des renseignements sur les préoccupations et, éventuellement, sur l'action de ce type d'institution. La Société rouennaise se préoccupe des nouvelles cultures mais aussi de la question des assèchements, ou de la fiscalité, des problèmes agricoles, de la question des sarcloirs et des semoirs, de l'emploi du sel dans l'agriculture, de la destruction de larves de hannetons, de la trop courte durée des baux, etc., dans le cadre d'une agriculture qui différencie la propriété de l'exploitation ; et le lecteur saisit bien, autre atout de ce travail, le rôle de certains hommes comme celui de Louis Alexandre Dambourney. Cette thèse ambitionne de démontrer le caractère pluriel et utile de la Société d'Agriculture en pensant cette institution comme étant, d'une part, un lieu de récompenses et, d'autre part, de diffusion des savoirs. Le lecteur dispose d'un éclairage intéressant sur la composition de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, en particulier au XIX^e siècle, avec l'émergence de certains propriétaires cultivateurs, de même que sur les réseaux socio-professionnels et familiaux avec l'importance des liens unissant certains de leurs membres. Cette thèse met en évidence la composition interne de la Société avec un profil élitiste tant économique, social que culturel avec de riches propriétaires fonciers, des négociants, des magistrats, des notaires, des savants... Ces notables ont un intérêt direct vis-à-vis de l'agriculture car, bien souvent, une partie de leur patrimoine ou de leur fortune repose sur celle-ci. La possibilité, par des monographies spécifiques, de scruter les rapports des membres de la Société avec les pratiques agricoles que ces derniers s'efforcent de moderniser a été évoquée

comme un prolongement intéressant bien qu'il ait aussi été admis que de telles recherches nécessiteraient du travail et du temps supplémentaires. La mise en évidence d'une opposition entre deux cultures est également un apport non dénué d'intérêt. D'un côté se trouvent les modèles théoriques avec une culture qui se revendique du progrès, une culture nationale, voire internationale, et savante, qui essaie de propager la traduction pratique des recherches en sciences agronomiques, et de l'autre, une culture «de routine», une expérience pratique, plus locale et empirique. L'utilisation récurrente des travaux même de la Société d'Agriculture, qui a pu parfois paraître monotone, reste intéressante car elle offre, d'une certaine manière, une radioscopie de l'action de la Société, décennie après décennie. Le combat de la Société d'Agriculture contre cette culture «de routine» est intéressant, de même que la passation de pouvoir, sur le terrain, entre le curé pour le XVIII^e siècle et le maire pour le XIX^e siècle.

De l'avis général, le travail de Frédéric Chemin qui présente une multitude d'extraits, regroupés par thèmes, avec des annotations, des citations, des présentations de personnages et de vocabulaire, mériterait, après quelques remaniements, d'être un instrument de travail consultable par les chercheurs et les étudiants intéressés par l'évolution de l'agriculture ainsi que par toutes les personnes manifestant de la curiosité à l'égard de ce sujet. La thèse de Frédéric Chemin, objet des discussions le 18 octobre 2016, est à l'image de son auteur, un travailleur consciencieux, pleinement impliqué dans son sujet et qui traite les sources avec soin et passion. À l'issue de sa délibération, le jury a accordé à Frédéric Chemin le grade de docteur en histoire.

Frédéric Chemin nous a quittés le 6 décembre 2016 content d'avoir réussi à soutenir sa thèse sur la Société d'Agriculture de Rouen, une thèse qui l'avait soutenu depuis plusieurs années. Doctorant investi dans la vie du Pôle Rural, il était aussi apprécié pour sa grande gentillesse et sa bienveillance. Derrière sa discrétion et son visage souriant, Frédéric Chemin était volontaire et tenace. Malgré les vicissitudes de la vie, il n'a jamais abandonné ses recherches. Il a réussi à porter sa thèse jusqu'à la soutenance, soutenance à l'issue de laquelle son travail et son investissement ont été récompensés.

Isabelle Ivon

Corinne MARACHE, *Transformations des campagnes françaises aux XIX^e et XX^e siècles, acteurs, enjeux et modalités*, Habilitation à Diriger les Recherches en Histoire, soutenue le 10 décembre 2016, à l'université François Rabelais de Tours.

Jury: Christophe Bouneau, professeur d'histoire contemporaine à l'université Bordeaux Montaigne (rapporteur); Claire Delfosse, professeur de géographie à l'université Lyon 2 Lumière (rapporteur); Marc de Ferrière le Vayer, professeur d'histoire économique et sociale à l'université François-Rabelais de Tours (garant); Leen van Molle, professeur à l'université de Louvain; Jean-Marc Moriceau, professeur d'histoire moderne à l'université de Caen (président du jury); Jean-Pierre Williot, professeur d'histoire contemporaine à l'université François-Rabelais de Tours (rapporteur).

Corinne Marache présente son parcours de recherche et son mémoire inédit et montre combien ce travail est l'aboutissement d'une longue maturation tant personnelle que professionnelle. Il est le fruit des

travaux menés individuellement et collectivement depuis sa soutenance de doctorat en 2003 et son recrutement à l'université Bordeaux Montaigne en 2004. Fidèle au champ de recherche dans lequel elle a débuté il y a une vingtaine d'années avec son mémoire de maîtrise, puis qu'elle a poursuivi dans le cadre de son doctorat qui portait sur les *Métamorphoses du rural en Périgord: l'exemple de la Double des années 1830 aux années 1930*, Corinne Marache a prolongé et enrichi spatialement, chronologiquement et thématiquement ses réflexions sur les *Transformations des campagnes françaises aux XIX^e et XX^e siècles, acteurs, enjeux et modalités*, qui constituent donc le thème central de ce dossier d'habilitation à diriger des recherches. Le recueil d'articles, comme le mémoire de synthèse, s'attachent à rendre compte de la diversité des approches et des méthodes envisagées pour explorer ce champ de recherche. La réflexion privilégie les acteurs, structures et processus des transformations agricoles et paysagères dans les campagnes françaises, en s'appuyant sur des analyses économiques, sociales, politiques et culturelles. Les notables, comices, syndicats et autres sphères formelles ou informelles au sein desquelles ils évoluent ont été étudiés dans le cadre d'études de cas, de travaux biographiques ou de réflexions de synthèse menées au niveau aquitain ou national. Plus récemment, Corinne Marache a orienté une partie de ses réflexions sur l'histoire des produits, des terroirs, de l'alimentation et de la consommation dans les campagnes, autant d'éléments qui se sont révélés des observatoires privilégiés des changements survenus dans les sociétés et espaces ruraux aux XIX^e et XX^e siècles, principalement français mais aussi européens et québécois. Ces divers champs de recherche ont

conduit Corinne Marache à consacrer le mémoire inédit de ce dossier d'habilitation à diriger des recherches aux petites villes et à leur rôle dans la modernisation agricole au XIX^e siècle. À la croisée de l'histoire urbaine et rurale, les petites villes françaises comptent parmi les grandes oubliées de l'histoire du XIX^e siècle. Pourtant, durant ce siècle et jusqu'au séisme de la Première Guerre mondiale, elles constituent un espace essentiel pour les habitants des campagnes françaises dont la mobilité, qui ne cesse de s'accroître, demeure encore relative. Première référence urbaine pour les ruraux, elles leur offrent un ensemble de services, d'organismes et associations, d'infrastructures, de débouchés, de commerces, d'ateliers et de savoir-faire introuvables au village. Or, l'influence concrète de la petite ville sur l'évolution et la modernisation des campagnes n'a pas vraiment été démontrée, ni même fait l'objet d'études spécifiques. Et l'on a encore moins cherché à comprendre la manière dont les campagnes et le secteur agricole en particulier ont pu contribuer aux transformations et au dynamisme (ou au déclin) des petites villes. L'objectif était donc de se pencher plus précisément sur les liens multiformes qui les unissent aux territoires agricoles dans lesquels elles s'inscrivent. En quoi les transformations du secteur agricole, survenues dans ce siècle de profondes mutations, peuvent-elles résulter de l'action menée par des acteurs et des structures de la petite ville? À l'inverse, comment les transformations du monde agricole ont-elles pu contribuer aux changements socio-économiques et architecturaux de ces petites villes à la campagne? Ces questionnements permettent de réinterroger et de nuancer les poncifs de la domination de la ville et de ses acteurs sur les espaces ruraux. Si l'espace

étudié se veut national, les recherches nouvelles menées en archives pour élaborer ce travail ont principalement porté sur les départements de l'ancienne Aquitaine, c'est-à-dire la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne, et les Pyrénées atlantiques. Les études approfondies, relevant parfois d'une approche micro-historique menée pour certains acteurs, structures, et petites villes d'Aquitaine ont été éclairées et mises en perspective par des comparaisons opérées avec d'autres régions grâce à la bibliographie et la littérature grise utilisées, certes foisonnantes, mais fortement éclatées et fragmentées. Les sources utilisées pour l'élaboration de ce travail vont des recensements de population, aux différents documents ayant trait au monde agricole (enquêtes agricoles, archives des comices, syndicats, caisses d'assurances mutuelles et de crédit agricole, de l'administration publique, du mérite agricole, livre de comptes d'exploitations, récits et témoignages, romans...), mais aussi au monde de l'artisanat et du commerce, des foires et des marchés (livres de comptes, mercuriales, enquêtes diverses, etc.), ou encore aux différents services et structures liés au monde agricole dans la ville. L'éventail des notables présents dans la petite ville a été observé à partir de documents relevant de l'administration (état des médecins, vétérinaires...), mais aussi des écrits du for privé (livres de compte, correspondances, récits de voyages...). Enfin, les sources iconographiques, et notamment les cartes postales, ont permis de donner de la chair à toute cette documentation et d'approcher au plus près des rues, des gestes et des attitudes, le cadre de vie et les activités de ces petites villes à la campagne. Ce mémoire inédit présente tout d'abord les acteurs clés du processus de modernisation agricole présents dans

les petites villes, tels que les artisans et commerçants, les médecins, vétérinaires, pharmaciens ou encore les notaires, les juges de paix et les percepteurs. Il souligne comment la petite ville constitue une interface, un lieu de rencontre et d'échange entre différents représentants du monde agricole (des notables agromanes aux journaliers, domestiques et autres ouvriers cherchant à s'employer dans les fermes). Il propose ensuite une analyse des structures et des organisations de la petite ville au service de la modernisation agricole, telles que les comices, les syndicats et les caisses mutuelles d'assurance et de crédit à l'agriculture; il recense également les multiples services que la petite ville est susceptible d'offrir au monde agricole et qui rythment ses activités (enseignement agricole, mais aussi abattoirs, dépôts de haras, etc.). Enfin, et peut-être est-ce là la partie la plus novatrice de ce travail, il s'agit d'observer en quoi la petite ville constitue un lieu stratégique de transit, de commercialisation et de valorisation des productions agricoles par sa situation de carrefour de communication et d'échanges commerciaux – via les foires, les marchés, les commerces et métiers de bouche, etc. –, mais aussi en tant qu'espace de consommation et de transformation des produits agricoles. Au terme de cette étude, il apparaît que les campagnes et les petites villes sont les parties complémentaires d'un tout, d'un système productif inscrit dans un territoire composite et interdépendant, présentant des logiques spatiales en profond renouvellement dans la période étudiée. Si elles jouent un rôle clé dans la modernisation de l'agriculture, les petites villes à la campagne sont, elles aussi, profondément marquées et imprégnées par le secteur agricole environnant, à l'heure où elles connaissent pourtant des mutations nombreuses et où elles se

calquent de plus en plus sur un modèle urbain en plein essor, ce qui complique parfois les rapports entre les habitants de ces deux espaces.

Marc de Ferrière souligne la grande honnêteté intellectuelle de la candidate et la nouveauté du travail accompli, car il interroge les petites villes à la fois comme interface avec les campagnes mais aussi avec les villes de plus grande envergure. Ainsi, les campagnes apparaissent comme un espace non isolé que la cartographie mise en œuvre par Corinne Marache démontre bien, même s'il conviendrait d'ajouter quelques cartes de synthèse pour approfondir l'idée.

Cette remarque est d'ailleurs reprise par la géographe Claire Delfosse, qui souligne ainsi la nécessité de faire apparaître les axes de communications et les infrastructures unissant villes et campagnes. Au-delà de ce qui relève d'un travail de professionnels des outils cartographiques, le jury souligne ici les questions soulevées par le travail de Corinne Marache, notamment la redéfinition de l'urbanité et de la ruralité, en complémentarité l'une avec l'autre. À cela, la candidate répond qu'il faut se garder d'analyser les rapports villes-campagnes selon une logique de domination, mais davantage sous l'angle de l'apport des campagnes à l'identité des petites villes, distinguant ainsi la petite ville de la grande. Le travail de Corinne Marache apporte donc une pierre angulaire au travail de définition pluriel des identités urbaines en fonction de leurs liens avec l'arrière-pays.

En tant qu'historien économiste, Christophe Bouneau souligne le grand intérêt qu'il a trouvé à la lecture du dossier d'habilitation de Corinne Marache, et il tient à insister sur la progression sémantique de la réflexion autour des produits, d'abord qualifiés comme « de terroir » puis, de plus en plus, comme « alimentaires », ce qui a beaucoup plus

de pertinence au niveau de l'histoire de l'innovation et, finalement, se révèle surtout une construction marketing contemporaine comme le souligne la candidate en réponse. Par ailleurs, un des apports les plus neufs du travail s'inscrit dans la recherche autour des catégories intermédiaires : artisans, commerçants. À cet égard, il invite Corinne Marache à approfondir davantage, par la mise en évidence de réseaux économiques et sociaux entre villes et campagnes autour de quelques exemples représentatifs. L'impétrante souligne sa volonté de s'inscrire dans ces nouvelles thématiques à l'avenir, notamment en essayant de mettre au point une méthode d'analyse pertinente (et réutilisable) des livres de comptes de ces professions intermédiaires, qui révéleraient sans aucun doute de nombreuses informations jusqu'alors peu mises en valeur et en étendant son analyse à l'échelle nationale.

Jean-Pierre Williot, quant à lui, se révèle sensible à l'épaisseur de la réflexion scientifique mise en œuvre dans le dossier d'habilitation, utile pour la connaissance des produits que les historiens doivent permettre de mieux faire connaître aux professionnels et pour celle, entre autres, de l'histoire technique. Corinne Marache a brossé une galerie de portraits des acteurs de la modernisation des campagnes et elle est parvenue à montrer les logiques de l'innovation, grâce à l'exemple des épiciers et quincaillers qui forment des relais d'innovation technique et agricole précieux dans les campagnes du XIX^e siècle, chargés de vendre mais aussi d'expliquer le fonctionnement et l'intérêt de nouvelles méthodes, de nouveaux outils. Peut-être, à cet égard, la candidate aurait-elle pu s'intéresser aux relais locaux de grands organismes nationaux tels que les compagnies énergétiques (gaz), les percepteurs qui mobilisent une part importante des liquidités rurales,

les ingénieurs formés dans de grandes écoles et qui investissent leur rente dans l'agriculture. Le problème posé par cette suggestion est d'ordre pratique, car il faut parvenir à identifier les acteurs en question, ce qui n'est pas forcément aisé d'un point de vue archivistique selon la chercheuse.

Comme ses collègues, Leen van Molle commence par dire qu'elle fut impressionnée par le volume du dossier présenté (3 volumes, plus de 1000 pages) qui atteste que Corinne Marache est déjà effectivement prête à diriger des recherches. Leen van Mole souligne son intérêt pour des thématiques originales du mémoire inédit, particulièrement les abattoirs, et la pauvreté en milieu rural. Elle invite la candidate à maîtriser davantage la bibliographie étrangère, en anglais au moins, car l'historiographie permettrait d'apporter des points de comparaison utiles pour mettre en perspective les constatations obtenues, notamment pour éclairer et mieux définir la question centrale autour de laquelle s'articule le mémoire inédit, celle de la «modernisation» des campagnes. S'agit-il surtout de la modernisation rurale ou de la modernisation agricole? De même, Leen va Molle regrette que l'histoire des relations villes-campagnes de l'Aquitaine du XIX^e siècle ne se conjugue quasi-exclusivement qu'au masculin. Les repasseuses, blanchisseuses, épicières, marchandes, sages-femmes auraient mérité plus d'attention. Corinne Marache revient sur les questions historiographiques et explique que la comparaison internationale représente un de ses projets à court terme, notamment grâce à sa participation à un groupe de recherche international sur le commerce de détail, dont un colloque à Boston en 2018 sera une des manifestations.

Jean-Marc Moriceau, président du jury souligne d'emblée le grand apport

à l'histoire rurale que représente la recherche inédite, mais il ne manque pas de dire non plus le sérieux et les multiples engagements d'historienne de Corinne Marache. Cet éclectisme se révèle une grande qualité car il lui a permis de s'enrichir au contact de diverses thématiques, au cœur du monde rural. L'intérêt de Jean-Marc Moriceau s'arrête principalement sur les artisans et les commerçants et leurs liens avec l'agriculture, car ce sont souvent des catégories socioprofessionnelles oubliées de l'historiographie. Les livres de comptes, livres de raison méritent d'être étudiés pour mieux comprendre le fonctionnement de ces intermédiaires essentiels entre petites villes et campagnes. C'est, une nouvelle fois, un projet sur lequel Corinne Marache espère travailler dans les années à venir, car cette expérience de recherche lui a permis de mettre à jour des fonds d'archives intéressants qui méritent d'être exploités plus en profondeur.

À l'issue d'une brève délibération, le jury prononce à l'unanimité la capacité de Corinne Marache à diriger des recherches.

Stéphanie Lachaud

Xavier ROCHEL, *Paysages naturels, paysages construits. Géographie historique et usage des archives dans l'étude de paysages dits naturels (forêts, saltus)*, Habilitation à Diriger les Recherches en géographie, soutenue à l'université de Lorraine, le vendredi 2 décembre 2016.

Jury: Annie Antoine, professeur d'histoire moderne à l'université Rennes 2 (rapporteur); Philippe Boulanger, professeur de géographie, à l'université Paris-VIII (rapporteur); Jérôme Buridant, professeur de géographie, à l'université de Picardie-Jules Verne (rapporteur); Jean-Luc Dupouey, écologue à l'INRA (examineur);

Jean-Pierre Husson, professeur émérite de géographie, à l'université de Lorraine (garant de l'HDR); Jean-Luc Peyron, directeur chez GIP-ECOFOR (examinateur); Jean-Yves Puyo, professeur de géographie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour (président du jury).

Xavier Rochel, maître de conférences en géographie depuis 2006 à l'université Nancy 2 (université de Lorraine depuis le 1^{er} janvier 2012), est l'auteur d'une thèse de doctorat en géographie soutenue en 2004 sous la direction de Jean-Pierre Husson: *Gestion forestière et paysages dans les Vosges d'après les registres de martelages du XVIII^e siècle: essai de biogéographie historique*, Université de Nancy-II, 1 vol., 607 p. (elle peut être consultée à l'adresse internet suivante: <http://docnum.univ-lorraine.fr/public/NANCY2/doc222/2004NAN21030.pdf>).

Il remercie tout d'abord les membres du jury et fait l'exposé détaillé de ses recherches depuis l'obtention de sa thèse de doctorat. Le titre de sa thèse d'HDR est: *Paysages naturels, paysages construits. Géographie historique et usage des archives dans l'étude de paysages dits naturels (forêts, saltus)*. L'image choisie pour introduire cet exposé (cf. 1^{re} page) symbolise la recherche dans les archives et les racines du paysage, et souligne également l'ouverture vers d'autres types de paysages que les espaces forestiers qui avaient constitué le socle initial de ses recherches. Le dossier d'HDR est centré sur la question des paysages dits naturels, et définis comme des paysages (co-)construits par l'homme au cours des siècles. Xavier Rochel a travaillé sur ces paysages qui gardent, selon lui, «une certaine dose de spontanéité». La forêt est le point de départ de ses travaux universitaires, depuis sa maîtrise obtenue en 1998, sa thèse en 2004 et son recrutement comme maître de conférences en 2006. Il a maintenant

la volonté d'élargir ses recherches à d'autres types de paysages, rappelant que le cloisonnement des fonctions dans les territoires agraires est un fait assez récent. Xavier Rochel souligne l'importance du travail en équipe, notamment au sein du laboratoire LOTERR, et sa participation à différentes revues de géographie, tant locales (*Revue géographique de l'Est*) que nationales (*Revue forestière française*) ou étrangères (*Landscape History*). Il est par ailleurs membre du Groupe d'histoire des forêts françaises. Xavier Rochel a également été membre du CNU et du jury du CAPES externe d'histoire-géographie (C.V. exhaustif de Xavier Rochel consultable sur son site internet: <https://xrochel.wordpress.com/>).

Il présente d'abord les sources et les outils employés pour ses recherches. Pour l'ensemble de ses travaux, les cartes et plans anciens ont constitué un support privilégié, de même que la lecture des grands historiens ruralistes à l'exemple de Marc Bloch, toujours riche d'enseignements. À l'heure actuelle, les SIG (Systèmes d'Information Géographique) permettent de faire des empilements de cartes interactives, aboutissant à la création de SIG historiques inédits: il s'agit de reconstituer au mieux certains caractères des paysages anciens, de comprendre leur genèse et leur évolution historique, d'analyser lorsque c'est possible l'impact des pratiques anciennes sur les paysages actuels. Xavier Rochel donne quelques exemples de fouilles opérées dans les archives du XVI^e siècle comme celles permettant de constituer des données sur le peuplement et les activités forestières. Quelques difficultés apparaissent lors de l'élaboration de ces SIG historiques: les registres d'assiette, de martelage sont encore aujourd'hui insuffisamment étudiés, et ces informations essentiellement descriptives sont parfois difficiles à interpréter. Les

données quantifiables et cartographiables sont utilisables essentiellement à partir des XVIII^e et XIX^e siècles. *A contrario*, l'information pléthorique des archives du XX^e siècle est relativement sous-exploitée.

Il expose ensuite la problématique de ses travaux avant de présenter les principaux résultats de ses recherches. La question essentielle est celle de la gestion et de l'aménagement de ces espaces ruraux. Quatre types d'espace peuvent être délimités comme sujets d'étude : 1. les forêts montagnardes qui demeurent mal étudiées, 2. les forêts de feuillus de plaine et de plateau, 3. les chaumes, pelouses et autres *saltus car la forêt n'est jamais déconnectée des autres espaces agricoles*, 4. les trouées en forêt, « angles morts de la géographie historique ». Ces deux derniers espaces sont ceux sur lesquels travaille prioritairement Xavier Rochel actuellement.

L'analyse des forêts actuelles peut être tentée à partir des archives du XVIII^e siècle. À cette époque, beaucoup de verreries et de forges étaient en activité dans ce vaste massif forestier des Vosges du Nord (le Pays de Bitche est aujourd'hui classé « réserve mondiale de la biosphère » par l'UNESCO). Or, les historiens savent que les verriers utilisent surtout du bois de hêtre, tandis que les forgerons préfèrent le bois de chêne. Une question se pose donc : la destruction des forêts à l'Est du pays de Bitche, où les forges étaient nombreuses, est-elle une réalité avérée ? Xavier Rochel a étudié attentivement l'*Atlas topographique du Comté de Bitche* réalisé en 1758 (Arch. dép. de la Moselle, CP 988, *Atlas topographique du Comté de Bitche*, 1758, 162 ff.) et a mis au point des SIG historiques d'une remarquable précision à partir du logiciel Google Earth. Le même travail a été entrepris à partir des cartes d'État-major qui ont une très bonne lisibilité grâce à leur relief et leur parcellaire détaillé. Le résultat, sous

forme de SIG historique, est absolument magnifique et impressionne le jury par sa qualité scientifique et esthétique. Les défrichements, visualisés en rouge et en relief, sont particulièrement marquants. L'objectif est de constituer une base de données exhaustive sur Excel. L'un des résultats les plus tangibles, à ce stade, est qu'avec dix arbres de futaie par arpent, on ne constate pas de surexploitation apparente dans les années 1750-1780. L'hypothèse de départ est donc infirmée et la destruction des forêts de l'Est du Pays de Bitche a d'autres causes que les seules forges de l'Ancien Régime finissant.

Xavier Rochel voudrait procéder à l'élargissement chronologique (vers les époques récentes) et géographique (au-delà de la Lorraine) de ses recherches. De nouvelles questions se posent à la lecture des archives et des ouvrages des autres spécialistes. Il cite en particulier l'imbrication agraire-forestier, les marges et espaces flous, comme l'écobuage dans le Pays Basque (*dehesas*), les landes britanniques (*wood-pastures*), les *sartages* dans les Ardennes, etc. Il précise notamment qu'en forêt de Fontainebleau, les trouées constituent une question intéressante. Elles sont bien visibles sur les tableaux des peintres de l'école de Barbizon, mais quelle était l'étendue réelle de ces trouées ? Les cartes sont parfois muettes à ce sujet et les aplats verts sont à reconsidérer quand on les confronte aux archives forestières.

Plus largement, c'est la question du vrai boisement des forêts qui intéresse Xavier Rochel. En 1820, il n'y aurait plus, en France, que 12 millions d'arpents de forêts publiques selon Delamare. D'autres sources évoquent 6 à 7 millions d'hectares boisés au milieu du XIX^e siècle, soit seulement 12 % de la superficie totale de la France, contre 16 millions d'hectares aujourd'hui (29 %). Si ce minimum forestier est connu, il n'est

pourtant pas scientifiquement étudié et il faudrait procéder à de véritables calculs pour le confirmer ou non.

Xavier Rochel achève sa présentation par l'étude des pelouses calcaires qu'il mène actuellement. Il souhaite que son travail d'enseignant à l'université soit beaucoup plus en lien avec les acteurs du territoire d'aujourd'hui. Selon lui, il faut renforcer le lien entre la recherche, la formation universitaire et les débouchés des études de géographie. En outre, l'aspect patrimonial de ces sujets de recherche est fondamental. Xavier Rochel n'élude pourtant pas les difficultés de la recherche, s'étonnant que les documents scientifiques de l'ONF ou du Ministère de l'Agriculture manquent parfois de références historiques précises. C'est d'autant plus regrettable que l'histoire peut parfois aider à atténuer les polémiques stériles, voire violentes, qui ne reposent sur rien de tangible. Un exemple très récent et fort parlant est évoqué en conclusion : celui des abattages d'arbres, très décriés par une partie de l'opinion publique britannique. Or, les archives nous apprennent qu'une forêt anglaise ne dépasse pas 40 % de boisement, soit moins que beaucoup de forêts continentales. L'enjeu des abattages est fort dans les zones périurbaines contemporaines, mais la géographie historique peut aider ces territoires en pleine mutation à ne pas perdre la mémoire.

Après avoir retracé la « belle aventure pédagogique » de Xavier Rochel, débutée en 1997, Jean-Pierre Husson présente l'essentiel des travaux menés depuis l'obtention de sa thèse en 2004 qui le mènent aujourd'hui à l'habilitation à diriger des recherches. Xavier Rochel s'appuie sur un héritage scientifique de poids à l'université de Lorraine, depuis les travaux de Jules Blache, Xavier de Planhol, Jean Peltre et André Humbert, pour ne citer qu'eux. La réflexion à partir

de matrices spatio-temporelles emboîtées et la liaison entre l'épaisseur du temps long et l'érosion de la biodiversité sont des apports majeurs des travaux de Xavier Rochel, qui n'a pas non plus oublié les leçons de Theilard de Chardin, inventeur de l'expression « noosphère » (sphère de la pensée humaine) aujourd'hui si intellectuellement stimulante.

Jean-Pierre Husson souligne également le rôle très dynamique de Xavier Rochel au-delà des cénacles universitaires, ses recherches prenant tout leur sens dans des contrats passés avec des partenaires locaux. Ce positionnement intellectuel est fertile, pertinent dans le champ de la recherche géographique, historique et patrimoniale : « le passé éclaire l'actuel et les futurs », rappelle Jean-Pierre Husson, qui encourage le candidat à creuser ce « merveilleux champ de recherche » que constituent les saltus. L'instabilité des usages agraires, à rebours des idées reçues d'immuabilité, est également un aspect novateur des investigations scientifiques de Xavier Rochel.

En conclusion, Jean-Pierre Husson encourage le candidat à élargir ses recherches dans le temps et dans l'espace, ce qu'il a débuté avec succès. Le Luxembourg, le Pays basque, l'Angleterre, en particulier, sont des territoires prometteurs pour ce champ de la recherche. Il importe enfin de creuser le sillon lancé par deux géographes américains, J. Wylie et F. Jullien, à propos du concept d'artialisation (cf. Alain Roger, *Court Traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997, 205 p.) : le regard paysager est une construction culturelle, historiquement datable et explicable.

Jérôme Buridant loue à son tour l'importance des travaux de recherche de Xavier Rochel et le fait qu'il ait rédigé de nombreux articles aux sujets novateurs et stimulants. Jérôme Buridant apprécie l'utile synthèse épistémologique présentée

par le candidat pour son HDR, ainsi que sa définition pertinente de la géographie historique. Il souligne l'évolution de sa pensée depuis la biogéographie forestière de la thèse (2004) jusqu'à une agrosylvogéographie pastorale élargie aux espaces non forestiers. Il faudrait cependant approfondir l'étude des *tournières*, la question compliquée des assolements et celle des espaces de bocage. La question du prix des bois reste également posée.

Xavier Rochel, à l'invitation de Jérôme Buridant, précise qu'en Lorraine, le système traditionnel est celui des trois soles, mais qu'il peut exister trois soles en bas du village et trois soles en haut, ce qui se rencontre également en Champagne. C'est très différent des grandes soles à l'échelle de tout le village qu'on rencontrait en Ile-de-France ou en Picardie. En Lorraine, on peut également relever la présence de *tournières* dans les champs car tout est cultivé, il n'y a pour ainsi dire pas d'espaces en marge. Par ailleurs, Xavier Rochel admet ne pas avoir encore travaillé sur le prix du bois, faute de temps et peut-être de compétence, reconnaît-il avec modestie. Il a néanmoins décrit le commerce très important du bois de chêne qui alimentait le marché parisien et hollandais (pour les moulins) sous l'Ancien Régime.

Jérôme Buridant soulève ensuite une interrogation épistémologique : comment passer d'une description de l'espace avec la pensée du XVIII^e siècle à une description avec les concepts d'aujourd'hui ? Un recentrage sur l'histoire pourrait en outre être opéré en s'interrogeant sur les conséquences de la guerre de Trente Ans et sur le rôle de la forêt pendant ce cataclysme qui a vu disparaître 60 % de la population lorraine (Marie-José Laperche-Fournel, *La population du Duché de Lorraine de 1580 à 1720*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy,

1985, 237 p.). Jérôme Buridant rappelle à quel point la forêt de l'Argonne a été ravagée pendant la guerre de Trente Ans. Peut-être pourrait-on s'interroger aussi davantage sur la forêt lorraine pendant la Grande Guerre.

Xavier Rochel, qui connaît les destructions de la guerre de Trente Ans, précise que la législation forestière a pendant très longtemps été plus protectrice en Lorraine qu'en France. Ce n'est qu'en 1807 que sont appliquées dans les forêts lorraines les « libertés » permises par le Code forestier français de 1669.

Une dernière question est posée par Jérôme Buridant : quel a été l'impact des grands hivers, comme en 1709 ou en 1740, sur la forêt ? Il invite le candidat à creuser le sillon de ses fructueuses recherches.

Avec humour, l'historienne Annie Antoine souligne « l'excellente tenue » de cette HDR de géographie, « même si les géographes sont nos meilleurs ennemis ! ». Plus sérieusement, le grand intérêt des recherches de Xavier Rochel réside dans la manière dont un géographe pense et analyse l'évolution d'un paysage dans le temps. Son excellente connaissance de la littérature anglo-saxonne sur le sujet est très appréciable. Quelques éléments méritent cependant d'être débattus :

- le titre de la thèse d'HDR est un peu redondant, dans la mesure où les archives sont une nécessité pour qui travaille sur les époques passées. De plus, le travail porte davantage sur la forêt (90 % de l'ouvrage) que sur l'ensemble des paysages ;

- la lecture des travaux de Georges Bertrand, célèbre pour avoir conçu la méthode GTP (Géosystème, Territoire, Paysage) aiderait à clarifier les concepts de paysage-objet et de paysage-sujet pas toujours bien distingués ;

- la définition des « paysages naturels » comme « paysages non construits [...] et en partie gouvernés par l'homme » est

sans doute à préciser. Cette notion de « naturel » n'est pas historique et manque de profondeur. Les archéologues sont très réservés sur cette notion d'espace naturel, et le temps long n'est pas suffisamment pris en compte ici. On pourrait même dire, en forçant un peu le trait, que les paysages naturels ont disparu il y a très longtemps, dès le Néolithique. Outre les sommes de Jean-Marc Moriceau sur l'histoire des paysages ruraux (Jean-Marc Moriceau, *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XII^e-XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 2002, 448 p.), les riches et novateurs travaux de Samuel Leturcq aident également à comprendre ces transformations agraires sur la longue durée (Samuel Leturcq, *Un village, la terre et les hommes. Toury en Beauce (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions du CTHS, 2007, 565 p.) ;

- la dichotomie opérée par le candidat entre espaces « naturel » et espaces « transformés » est certainement trop schématique. Il vaudrait mieux parler d'une tripartition entre le cultivé, le sauvage et les plantes sauvages cultivées. L'arbre correspond à la troisième catégorie, tout comme la lande, avec ses ajoncs et ses genêts. Les historiens ont démontré depuis longtemps que la forêt est une sorte de « faux inculte » au service des espaces cultivés, du moins à l'époque moderne ;

- il aurait fallu fouiller davantage les archives forestières postérieures à 1669. Les forestiers des Temps modernes ont en effet une vision relativement simple, un discours lisse et stéréotypé : il faut en quelque sorte vider la forêt de tous ses éléments « parasites ». Il importe donc de sonder les archives judiciaires pour découvrir le bavardage des témoins et la vraie vie de la forêt, comparé au silence des Codes forestiers. La lecture des archives judiciaires permet d'aller au-delà des délits forestiers, déjà connus ;

- enfin, une question juridique fondamentale ne peut être négligée : qui possède le sol ? Sous l'Ancien Régime, la propriété entière est très rare, elle est le plus souvent partagée. La question des usages collectifs et individuels se pose, d'autant plus qu'il peut exister un usage individuel du collectif, et inversement.

Xavier Rochel répond brièvement à quelques-unes des interrogations d'A. Antoine. Il estime nécessaire de mettre le mot « archives » dans le titre de sa thèse car, selon lui, beaucoup de géographes « jouent aux archives », s'en servent comme accessoire, alors qu'elles sont au cœur de sa démarche épistémologique. Par ailleurs, il a sondé la série B et les archives judiciaires lui ont permis d'étudier des enquêtes chez les habitants de la forêt, que ce soit pour des attaques de loup ou des assassinats. Il rejoint le point de vue d'Annie Antoine pour y déceler la vie et le travail réels des hommes qui peuplaient la forêt à l'époque moderne.

Philippe Boulanger souligne les « éléments de recherche de très haut niveau » du travail de Xavier Rochel et ses efforts de comparaison avec la recherche aux États-Unis et au Canada. De ce point de vue, la recherche française a une marge d'évolution certaine. La nouvelle génération des géographes délaisse malheureusement trop souvent la géographie historique qui regroupe pourtant un vivier de compétences et de talents. Jean-Robert Pitte a toujours insisté sur cette profondeur temporelle parfois négligée des géographes : les archives servent aussi à comprendre certains problèmes contemporains. Il est vrai que si les questions peuvent sembler simples à poser, les réponses sont très complexes et peuvent occuper une carrière entière ! Philippe Boulanger avance quelques éléments au débat :

- la différence entre la géo-histoire et la géographie historique, si elle n'est

pas fondamentale, ne doit pas être pour autant négligée. La complémentarité des points de vue est toujours appréciable et même indispensable dans les différents champs de la recherche ;

- l'aspect militaire gestionnaire des espaces par rapport au fait forestier mérite d'être approfondi. La guerre n'est pas forcément synonyme de destruction, même si elle l'est souvent... Il ne faut pas oublier que l'armée a « fossilisé » certains espaces qui devaient être absolument sauvegardés pour des raisons stratégiques. Si l'on s'éloigne des visions caricaturales, il faut également admettre que l'armée, dans certains cas de figure, est un acteur de la pacification et joue donc un rôle dans la transformation / conservation des paysages.

Xavier Rochel reconnaît ne pas avoir réellement étudié les archives militaires. Il rejoint le constat de Philippe Boulanger sur le manque de rayonnement de la géographie historique en France. Cette discipline a disparu à Paris iv et Nancy reste son dernier bastion. C'est évidemment regrettable.

Jean-Luc Peyron, spécialiste de l'économie des espaces forestiers, rappelle l'importance de l'interdisciplinarité, souvent prônée mais rarement mise en œuvre. Xavier Rochel partage ce point de vue. À ses yeux, la culture de projet a pu compliquer le travail des chercheurs, mais elle a aussi permis d'aboutir à des résultats novateurs. La culture de projet a facilité le dialogue entre différentes disciplines : des thèses d'histoire ou d'écologie contiennent aujourd'hui des SIG de très bon niveau, ce qui était autrefois l'apanage des doctorants en géographie.

Un débat assez technique s'engage ensuite entre Jean-Luc Peyron et Xavier Rochel. Jean-Luc Peyron souligne que la préoccupation essentielle des forestiers est d'anticiper l'avenir, et qu'il importe donc

de réaliser des études à visées prospectives. Le candidat estime qu'on ne peut faire de prospective sans modélisation, mais que ses recherches n'en contiennent pas. Jean-Luc Peyron ne pense pas que les deux sont toujours liées, et qu'un équilibre est toujours à rechercher entre la modélisation et des scénarios plausibles à imaginer.

Des questions très précises sont ensuite abordées à propos des taillis sous futaie. L'étude de l'âge auquel on exploite le taillis révèle des variations régionales intéressantes : en Lorraine, le taillis est exploité plus tard qu'ailleurs, du fait de la volonté de préserver les forêts. Xavier Rochel a peu abordé cette question car il n'a pas vraiment constaté d'évolution au fil du temps. Le délai des abattages dépendait surtout des lieux : coupes à 25 ans sur le plateau lorrain, à 40 ans sur les versants vosgiens. C'est vraiment très différent d'autres régions, comme la Picardie, où on débattait des coupes à 10 ans ! Jérôme Buridant intervient dans le débat et apporte des précisions utiles : l'activité sidérurgique nécessite des rotations très courtes, tandis que la verrerie se contente de coupes à 25 ans. Vu l'importance des forges et des verreries dans les forêts lorraines d'autrefois, ce facteur est loin d'être négligeable.

Jean-Luc Dupouey, écologue de formation, rend d'abord hommage à Jean-Pierre Husson qui lui a permis de rencontrer des géographes. Il n'en apprécie que davantage la recherche « d'excellente qualité » menée par Xavier Rochel, avec qui il partage la quasi-totalité des analyses et des conclusions. Quelques aspects du travail peuvent toutefois être débattus :

- la présentation géographique n'est pas exempte d'ambiguïtés. Les auteurs anglais cités (O. Rackham, K.-R. Olwig) sont en effet plus souvent des écologues que des géographes. Le hiatus entre la géographie

française et la recherche écologue internationale est également déploré. Notant l'emploi permanent du terme « naturaliste », J.-L. Dupouey rappelle qu'il faut dire « écologue », et s'affranchir des conventions du XIX^e siècle. Il faudrait sans doute faire éclater complètement les barrières entre ces différentes disciplines très voisines (la géographie, l'écologie, voire l'économie). Xavier Rochel n'est pas totalement convaincu et estime que le cursus universitaire et le savoir-faire de chaque chercheur ne peuvent être totalement effacés. L'interdisciplinarité est une nécessité mais elle ne doit pas nier la spécificité de chaque discipline, ce qui affadirait leur dialogue ;

- en termes d'écologie, le *saltus* a les mêmes conséquences que la forêt, note J.-L. Dupouey. Le cycle des éléments biochimiques de ces espaces est le même, et c'est la raison pour laquelle il est difficile de remonter le temps et de déterminer, faute d'archives, si tel espace était autrefois *saltus* ou forêt ;

- on peut réfléchir davantage à la question des impacts d'une pratique et des impacts après abandon d'une pratique. Une politique sylvicole se conçoit aujourd'hui sur cent, voire deux cents ans. La résilience des systèmes par rapport à une action antérieure mérite absolument d'être abordée. C'est une recherche au cœur des débats actuels. Xavier Rochel n'a pas de réponse précise à cette question de la résilience des systèmes. Il rappelle néanmoins que la rotation des coupes en quart de réserve est plus rapide qu'au XIX^e siècle, et que cela a donc d'importantes conséquences pour la gestion présente et à venir des espaces forestiers ;

- J.-L. Dupouey pense qu'il faudrait approfondir les données statistiques contenues dans la thèse d'HDR. Les statisticiens pourraient ainsi avoir une vision intéressante et complémentaire

de celle des géographes, des historiens ou des écologues à propos des problèmes abordés. Ce travail « formidable » a donc des potentialités susceptibles d'être davantage mises en valeur.

Pour Jean-Yves Puyo qui, en tant que président du jury, prend la parole en dernier, la thèse d'HDR de Xavier Rochel est d'excellente facture, et sa riche bibliographie anglo-saxonne est particulièrement appréciable. Les analyses de l'auteur sont très stimulantes à lire, mais quelques points peuvent encore être discutés ou améliorés :

- à l'heure de vives discussions scientifiques sur la réalité ou non de l'anthropocène, il vaut mieux parler de « milieu » que de « nature ». Le paysage participe à l'actuelle « écologisation de la pensée » et ces concepts devraient être davantage étudiés dans la thèse ;

- la bibliographie peut encore également complétée. Certaines thèses d'histoire, comme l'avait souligné Annie Antoine, ont été oubliées. Il aurait sans doute fallu s'appuyer davantage sur le remarquable ouvrage d'Yves Lacoste, *À quoi sert le paysage ?* (Paris, éd. Maspero, 1977, 160 p.), qui croise intelligemment les entrées utilitaires et esthétiques. La définition de Jean-Jacques Dubois sur la biogéographie historique (1989) est également curieusement absente (Jean-Jacques Dubois, *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France : étude de biogéographie historique*, thèse de doctorat de géographie, université de Paris I, 1989, 1023 p.). Charles Flahaut, auteur essentiel de la fin du XIX^e siècle, a formé de nombreux géographes de l'Est de la France et mérite une étude plus poussée : ce botaniste est en effet pionnier dans les domaines de la phytogéographie, de la phytosociologie, de l'écologie forestière et de la vulgarisation scientifique ; il est en outre le premier, en France, à établir des

liens forts et durables entre botanistes et forestiers. Un problème mineur de structuration du plan est également relevé, puisque l'école vidalienne est citée p. 72 puis p. 93 ;

• quelques thèmes de recherches pourraient être approfondis. La notion de « transition forestière » doit être explicitée, de même que celle du reboisement après les coupes liées aux activités industrielles. Ce reboisement n'a rien d'évident au ^{xix}^e siècle. Rejoignant les analyses de Philippe Boulanger et de Jérôme Buridant, Jean-Yves Puyo rappelle le rôle joué par les autorités militaires dans la préservation de certains espaces forestiers. Ainsi, le maréchal Lyautey, né à Nancy, était un grand protecteur de la forêt marocaine lorsqu'il y a été Résident général (1912-1916) : cela entre en résonance avec le rôle de l'armée dans la conservation de la forêt lorraine. Les grandes phases

historiques et les césures pourraient enfin être davantage explicitées. En Alsace-Moselle, l'annexion prussienne de 1871 est une rupture qui amène une autre sylviculture. De manière plus générale, la période 1890-1940 a vu l'abandon des futaies régulières, qu'on ne savait plus faire correctement. La gestion des forêts actuelles doit tenir compte de cet héritage historique complexe.

Xavier Rochel, qui a essentiellement sondé les fonds d'archives du ^{xviii}^e siècle, admet moins connaître ceux du ^{xix}^e. Il va entreprendre de nouvelles recherches sur la personnalité des forestiers, tâche fondamentale pour comprendre la politique forestière menée jadis.

À l'issue de la délibération du jury, l'habilitation à diriger des recherches est décernée à l'unanimité à Xavier Rochel.

Sylvain Skora